

Secrétariat Général
Direction générale
des ressources humaines

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Concours du second degré – Rapport de jury

Session 2012

AGREGATION EXTERNE

Section : ALLEMAND

Rapport de jury présenté par

M. Alain MUZELLE

Professeur des universités

Président de jury

Les rapports des jurys des concours sont établis sous la responsabilité des présidents de jurys

COMPOSITION DU JURY.

M. Alain MUZELLE, professeur des universités, académie de Nancy-Metz, président

M. Alain COZIC, professeur des universités, académie de Toulouse, vice-président

Madame Stéphanie BENOIST, maître de conférences, académie de Dijon

M. Thierry CARPENT, maître de conférences, académie de Nancy-Metz

Madame Véronique DALLET-MANN, maître de conférences, académie d'Aix-Marseille

M. Gilles DARRAS, maître de conférences, académie de Paris

Madame Isabelle DEYGOUT, professeur agrégé de classes préparatoires, académie de Paris

Madame Lucrèce FRIESS, maître de conférences, académie de Paris

M. Laurent GAUTIER, maître de conférences, académie de Dijon

Madame Anne LARRORY-WUNDER, maître de conférences, académie de Paris

Madame Hélène LECLERC, maître de conférences, académie de Toulouse

M. Michel LEFEVRE, professeur des universités, académie de Montpellier

Madame Régine MATHIEU, professeur de chaire supérieure, académie de Versailles

M. Xavier POIROT, professeur agrégé de classes préparatoires, académie de Nancy-Metz

M. Jean-Michel POUGET, maître de conférences, académie de Lyon

Madame Dorothee ROTHENBUSCH, professeur agrégé, académie de Créteil

Madame Isabelle RUIZ, maître de conférences, académie de Rennes

M. Daniel SOULIÉ, professeur agrégé, académie de Strasbourg

M. Frédéric TEINTURIER, maître de conférences, académie de Nancy-Metz

Monsieur Christophe THIERRY, maître de conférences, académie de Lyon

MAQUETTE DU CONCOURS

Conformément aux dispositions publiées dans le JOEN du 6 janvier 2010 concernant les concours de recrutement, arrêté du 28 décembre 2009 fixant les sections et les modalités d'organisation des concours de l'agrégation, NOR: MENH0931284A (consultables sur www.education.gouv.fr), les épreuves et les coefficients s'établissent comme suit :

EPREUVES ECRITES :

Composition en langue allemande : durée 7 heures, coefficient 4

Traduction (version et thème) : durée 6 heures, coefficient 4

Composition en langue française : durée 7 heures, coefficient 4

Total des coefficients : 12

EPREUVES ORALES :

Explication de texte : préparation 2 heures, présentation 30 minutes, discussion 15 minutes, coefficient 4

Version – grammaire : préparation 1 heure, présentation 30 minutes + 10 minutes, discussion 2 x 10 minutes, coefficient 3

Thème – « Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable » : préparation 30 minutes, présentation 20 minutes + 20 minutes, discussion 2 x 10 minutes, coefficient 3

Exposé en langue française : préparation 4 heures, présentation 30 minutes, discussion 10 minutes, coefficient 4

Total des coefficients : 14

Nota bene : exception faite des options et de l'épreuve de grammaire, réservées aux épreuves orales, toutes les questions publiées au BOEN sont susceptibles de faire l'objet de sujets d'écrit et d'oral (compositions, explication de textes, exposé en langue française).

INTRODUCTION

Le concours 2012 s'est déroulé selon des modalités identiques à celles de la session antérieure, l'épreuve « Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable », greffée sur celle de thème oral, étant désormais bien intégrée aux épreuves orales.

Quelques remarques générales pour commencer. La remontée du nombre des inscriptions enregistrée depuis 2010 s'est confirmée cette année (306 en 2010, 356 en 2011, 368 en 2012). Mais une telle remontée reste illusoire et doit de nouveau être relativisée pour deux raisons. Le nombre des candidats venus effectivement passer les écrits est en effet très bas par rapport au nombre d'inscrits (153 à la première épreuve, soit 215 absents dès le premier jour). En outre, plus encore que l'an dernier, le nombre de candidats déjà en poste dans l'Education nationale s'est avéré inhabituellement élevé (*cf.* plus bas) et les oraux ressemblaient souvent davantage à un concours interne qu'à un concours destiné *a priori* à recruter de nouveaux enseignants. Il ne s'agit pas pour nous de déplorer la présence à l'écrit et à l'oral d'enseignants dont la compétence et la légitimité ne sauraient être mises en cause. Mais outre qu'il existe par ailleurs une agrégation interne qui leur est destinée à eux seuls, la baisse du nombre d'étudiants inscrits au concours devient alarmante. Il serait souhaitable que les années à venir voient le retour de jeunes candidats et que le renouvellement des générations continue à être assuré, ce qui n'est plus que partiellement le cas actuellement.

Le nombre des copies à corriger, déjà faible le premier jour d'épreuve, a encore baissé les jours suivants : de 153 au départ, les candidats à composer n'étaient plus que 151 le lendemain et 146 le troisième jour. Six candidats ayant été éliminés pour avoir rendu copie blanche ou obtenu une note éliminatoire, 39, 33% des inscrits ont donc été classés (contre 38,07 % l'an dernier). 102 candidats ont été déclarés admissibles : la proportion des candidats admis à se présenter aux épreuves orales rapportée à ceux qui ont rendu une copie à l'ensemble des épreuves écrites représente ainsi 69,86 %. La barre d'admissibilité a été fixée à 44 points, soit une moyenne de 03,67 (pour un total de 12 points de coefficients). Le petit nombre de participants et l'augmentation significative du nombre des postes mis au concours (50 cette année) a conduit le jury cette année encore, s'il ne voulait pas limiter le nombre des

admissibles et réduire la signification de l'oral, à ne pas éliminer d'entrée des candidats dont la moyenne des notes était certes manifestement faible.

Sur 102 candidats déclarés admissibles, 88 seulement ont participé aux épreuves orales. Neuf admissibles, déclarés admis entre temps à l'agrégation interne, ont renoncé à poursuivre le concours, une décision qui apparaît assez logique. En revanche, cinq ont renoncé pour raisons personnelles à se présenter aux épreuves orales, sans toujours prévenir le jury de leur désistement. Sur ce point nous ne pouvons que reprendre à notre compte les propos de notre collègue qui présidait le jury en 2010 : une telle attitude n'est pas vraiment acceptable. On s'interroge en effet sur les raisons qui conduisent certains candidats à s'inscrire au concours et à renoncer à aller jusqu'au bout de leur entreprise alors qu'ils en ont la possibilité. Nombreux sont les candidats qui aimeraient faire concrètement l'expérience des épreuves orales pour mieux s'y préparer par la suite. Certes, les universités organisent d'année en année des colles pour les préparer au mieux – et nous savons les efforts que font les préparateurs dans ce cadre. Mais quelle que soit leur bonne volonté, ils ne peuvent recréer hors contexte les conditions réelles du concours, de sorte que passer les oraux même en cas d'échec final est une expérience enrichissante. En outre, il ne faut jamais oublier que nul ne peut connaître son classement à l'issue de l'admissibilité. Renoncer à une telle chance après avoir fourni le travail nécessaire à l'admissibilité est donc une attitude qui manque de cohérence. Enfin, sachez accepter de vous présenter en ayant des lacunes.

Il importe surtout de rappeler aux candidats que le jury n'a pas de mémoire. La mauvaise prestation d'une année n'aura donc aucune incidence sur la notation de l'année suivante. Lors de l'exposé que nous faisons pour accueillir chaque nouvelle série d'admissibles, nous rappelons que le jury note des performances, non des candidats. Si vos performances d'écrit vous ont valu l'admissibilité, profitez de l'opportunité qui vous est offerte et donnez le meilleur de vous même durant les quatre jours que durent désormais les épreuves orales.

La moyenne de l'ensemble des candidats qui ont participé aux oraux est de 07,82 (94,31 points). 49 des 50 postes ayant été pourvus, 56,32 % des admissibles non éliminés ont été déclarés admis. La barre d'admission, dictée d'abord par le nombre des postes mis en concours, a été fixée à 158 points, ce qui correspondait à une moyenne de 06,08 sur 20. La moyenne des candidats reçus s'établit à 09,09 pour les épreuves orales (127,32 points).

Si l'on prend en compte l'ensemble des épreuves (écrites et orales), la moyenne générale de ces candidats qui ont passé les épreuves orales, qu'ils soient admis ou non, est de 06,99 (181,83 points) ; celle

des candidats admis est de 08,83(soit 229,62 points pour 26 points de coefficients).

Etaient admissibles 80 femmes (soit 78,43 %) et 22 hommes (soit 21,57 %). Ont été déclarés admis 38 femmes (soit 77,55 %) et 11 hommes (soit 22,45 %). Classés selon leur origine professionnelle, on comptait parmi les admissibles 7 élèves des ENS, 4 enseignants du supérieur, 9 titulaires de l'enseignement secondaire qui venaient d'être reçus à l'agrégation interne, 16 étudiants, 1 assistant d'éducation, 3 enseignants stagiaires du second degré et 53 professeurs certifiés. On retrouve sur la liste des admis les 7 élèves des ENS, un des enseignants du supérieur, 10 étudiants, l'assistant d'éducation, un des enseignants stagiaires du second degré et 22 professeurs certifiés. De tels résultats confirment l'importance d'une bonne connaissance du programme et d'une véritable préparation technique aux épreuves orales. On remarque en effet qu'au-delà de la réussite, prévisible, de tous les normaliens, plus de 62 % des étudiants admissibles ont été finalement admis, alors que le pourcentage de réussite parmi les certifiés tombe à moins de 42 %. Nous allons y revenir.

Comme les années précédentes, le maintien des questions sur deux ans, visant à encourager les candidats recalés à se représenter, n'a nullement défavorisé les primo-candidats car les chances s'équilibrent. Aussi ne pouvons nous que conseiller aux candidats de lire avec attention le présent rapport et de tirer profit, concernant le fond, des passages qui, s'appliquant aux questions restant inscrites au programme de 2013, conservent toute leur pertinence pour la session prochaine.

Il est certain que l'année de préparation au concours exige des inscrits un investissement de travail important. Puisque la barre d'admissibilité est moins sélective qu'auparavant, s'inscrire "pour voir" c'est risquer de s'exposer à de fortes déceptions durant les journées d'oral : ces épreuves ne s'improvisent pas et doivent se préparer bien avant la publication des résultats de l'écrit. Même avec le maintien de questions sur deux ans le programme reste chargé et le candidat doit lutter contre la tentation de négliger des aspects qui ne lui sembleraient pas prioritaires alors qu'ils sont pourtant payants tant à l'écrit qu'à l'oral. Il est surprenant qu'un nombre non négligeable d'admissibles considèrent qu'ils n'ont pas à préparer l'épreuve de grammaire. Est-il nécessaire de rappeler que le candidat qui refuse de passer une épreuve se voit automatiquement éliminé du concours. Aussi contraignant que puisse être ce nécessaire travail d'apprentissage technique et de mémorisation, on ne saurait sous-estimer l'importance d'une telle année : pour fastidieux qu'il puisse paraître à certains qui parlent avec dédain de bachotage, l'entraînement régulier qu'impose la préparation d'un tel concours crée chez le candidat des réflexes de travail dont il tirera bénéfice durant toute sa vie professionnelle.

Les exigences du concours dictent la manière de le préparer. Plusieurs remarques en découlent : nous reprendrons cette année encore les désormais traditionnels dix commandements de l'agrégation d'allemand, tant il est vrai que ce concours se place sous le signe de la continuité malgré les réformes :

1. Séjourner dans un pays de langue allemande, lire des livres et des journaux en allemand, mais aussi en français, écouter la radio ou regarder la télévision française et allemande... autant d'activités utiles à un candidat à l'agrégation d'allemand. Pour les francophones comme pour les germanophones, il est fondamental d'approfondir la maîtrise des deux langues et de les pratiquer toutes deux avec naturel. Enseigner une langue n'est certes pas la seule fonction d'un professeur d'allemand, loin de là, mais on attend d'abord de lui qu'il en transmette la connaissance à ses élèves, qu'il leur en fasse acquérir les mécanismes, etc. Quelle que soit l'épreuve, le jury se doit donc d'être attentif à la correction linguistique des prestations qu'il a pour mission d'évaluer. L'aptitude à parler en allemand avec exactitude, aisance et élégance se démontre dans tous les exercices qui sont proposés au concours — c'est pourquoi le candidat doit veiller, non seulement à s'exprimer correctement, mais aussi, lors des épreuves écrites comme des épreuves orales, à adapter son niveau de langue à son public et à celui du texte qu'on lui demande de traduire.

2. Que les candidats préfèrent telle question à telle autre peut se comprendre. Il n'en reste pas moins vrai que ce n'est pas toujours sur les questions que l'on a eu le plus de plaisir à étudier que l'on réalise ses meilleures performances. Et comme le programme constitue un tout et que chaque question est susceptible de faire l'objet de sujets d'écrit ou d'oral, il est essentiel de ne faire aucune impasse. Par contre, l'option, elle, ne doit pas faire l'objet d'un choix par défaut. Le jury s'efforce autant que possible d'établir un équilibre entre les options A, littérature, B, civilisation et C, linguistique. Ces options ont pour objet de familiariser le candidat avec une question particulière de la spécialité et elles sont aussi une invitation à réfléchir aux spécificités de la démarche intellectuelle qu'implique chacune d'entre elles. Il est donc important qu'à l'heure du choix le candidat se laisse guider par ses préférences et ses centres d'intérêt. Et ceci d'autant plus qu'il sera nécessairement interrogé sur cette question à l'oral, soit en explication, soit en leçon. Globalement, cette année encore, les moyennes des notes attribuées dans chacune des options sont demeurées voisines. Il reste cependant quelques admissibles dont le manque de conviction et de connaissances a incité les membres du jury à se demander pourquoi ils avaient choisi précisément cette option.

3. C'est commettre une erreur tactique et intellectuelle que de réserver pour la période qui suit les

épreuves d'admissibilité l'étude d'une question de tronc commun dont on juge qu'elle a peu de chances de sortir à l'écrit. D'une part, on prend un grand risque à jouer son année sur de semblables présupposés. D'autre part, chacun sait que les semaines qui suivent les épreuves écrites ne sont pas celles pendant lesquelles le travail est le plus efficace — *a fortiori* lorsqu'il s'agit de découvrir une question. Ce qui est vrai pour les questions à préparer déjà pour l'écrit l'est tout autant pour celles qui sont uniquement réservées à l'oral. Il est alors un peu tard pour espérer assimiler en profondeur les informations qui permettront de faire une bonne prestation.

4. Chaque année circulent des bruits et des rumeurs concernant les sujets de l'écrit. De telles rumeurs sont sans aucun fondement puisque les membres du jury eux-mêmes ne savent pas quelles questions seront retenues pour les deux dissertations. Plusieurs dizaines de sujets de composition et de textes de traduction divers sont évoqués lors de la réunion préparatoire, parmi lesquelles le président et le vice-président sont les seuls à choisir. En outre, ils déposent au ministère plusieurs sujets dont deux seulement serviront pour les épreuves. Enfin, qu'un sujet porte sur une question à l'écrit de l'agrégation interne n'interdit nullement que cette même question puisse être aussi proposée à l'externe.

5. Le jury a pour mission de vérifier que les candidats ont assimilé un nombre important de connaissances et qu'ils sont capables de mettre leur savoir au service d'une démarche intellectuelle. Ainsi les deux dissertations de l'écrit ne doivent en aucun cas se limiter à un étalage de choses apprises. Une telle démarche conduit en effet à inverser le schéma approprié : certes, les connaissances sont indispensables, mais en tant qu'outil de la démonstration, non par ni pour elles-mêmes ; bien les maîtriser doit permettre de les utiliser à bon escient pour fonder une démonstration, ce qui reste l'essentiel. Le sujet proposé est une invitation à une réflexion non pas générale et aléatoire sur la question au programme, mais sur la problématique spécifique qu'il soulève. Cette problématique doit être présente tout au long de la composition, lui servir de fil rouge en quelque sorte. Il faut donc lire attentivement le sujet, qui doit faire l'objet d'une réflexion approfondie avant de passer à la rédaction. La hâte et l'approximation sont mauvaises conseillères, elles ne permettent pas de traiter convenablement un sujet. Une fois le sujet compris, il convient de construire un travail obéissant à une démarche intellectuelle cohérente et structurée, à une réflexion et à une démonstration. Une dissertation réussie guide son lecteur de la question que constitue l'introduction jusqu'à l'aboutissement que traduit la conclusion.

6. Il est absolument nécessaire de bien connaître les œuvres et textes du programme. Il faut les lire et les relire tout au long de l'année de préparation – le rapport rappelle cette vérité d'année en année. Quelle

que soit la qualité des cours que proposent les préparateurs ou la pertinence des études critiques ou des travaux publiés, ils ne doivent pas se substituer à la maîtrise des œuvres, mais la compléter, car c'est l'approche personnelle qui s'avère la plus fructueuse. Utilisées à bon escient dans une démonstration, les références que le candidat fait aux sources, aux ouvrages du programme, aux discours-clés témoignent de ses choix personnels et ainsi de son aptitude à disserter, à hiérarchiser les informations et à argumenter.

7. Ni les compositions de l'écrit, ni l'explication de texte, ni l'exposé en langue française, ne supportent l'improvisation, il convient de le répéter. Découvrir ces exercices durant l'écrit ou pendant le temps de préparation à l'oral, c'est s'exposer à la contre-performance. Aussi est-il indispensable, quelles que soient les conditions dans lesquelles on prépare l'agrégation, de commencer tôt, avant l'année même du concours, à se préparer méthodiquement à la technique de présentation.

8. A la diversité des six questions du programme correspond une diversité des approches. En effet, on n'aborde pas de la même manière l'explication d'un texte ancien, d'un texte littéraire, d'un texte philosophique ou d'un texte de civilisation. En outre, une pensée et une écriture sont tributaires, au moins dans leur expression, des valeurs de leur époque. Aussi faut-il savoir adapter au corpus la lecture que l'on en fait. Cela fait partie de la contextualisation qu'implique toute explication. Dans le même temps, il convient de ne pas inverser la perspective qui doit être celle de l'exercice. Expliquer un texte consiste à partir de ce texte, à le dégager de son contexte, à repérer et commenter sa structure, à mettre en lumière les moyens dont se sert l'auteur pour parvenir à ses fins (car un texte a toujours une finalité qu'il faut définir) et non à faire un exposé général autour du texte en le citant de temps à autre pour étayer son propos.

9. Il est essentiel de se préparer régulièrement, tout au long de l'année, voire quotidiennement, aux épreuves de traduction. Dans ce type d'exercice encore plus qu'ailleurs, l'entraînement joue un rôle fondamental, à double titre : d'une part, il permet de traduire plus vite, et donc de garder du temps pour relire ses traductions écrites, et de mieux dominer ses traductions orales. D'autre part, un traducteur entraîné voit plus rapidement la proposition pertinente, il traduit au lieu de transposer, il a le temps de sentir et de restituer le niveau de langue du texte, de mettre directement le verbe au temps qui convient, etc.

Dorénavant, les deux traductions orales donnent lieu à une préparation double dans un temps vraiment très limité : version et grammaire dans un cas, thème et nouvelle épreuve dans l'autre. Cela n'est

pas ingérable, des candidats l'ont prouvé cette année encore, mais cela nécessite une préparation « en temps réel » adaptée qui là encore ne s'improvise pas. Le jury attend des candidats qu'ils sachent gérer la durée de la préparation comme celle du temps de parole durant l'épreuve.

10. Le jury recrute de futurs enseignants, il doit donc aussi être attentif à leur ouverture au monde contemporain. Un candidat ne peut se désintéresser de son époque sous prétexte qu'il prépare un concours. Or le jury a constaté cette année encore à l'occasion des traductions orales que le vocabulaire courant des problèmes d'actualité n'est pas toujours maîtrisé. Il n'est sans doute pas inutile de rappeler la tradition voulant que l'un des deux textes de traduction orale, la version ou le thème, soit un extrait de presse. Il est donc fort probable d'être confronté à l'une des questions qui ont animé les débats politiques de l'année écoulée (au sens large) en Allemagne ou en France. En d'autres termes : lire des journaux n'est pas un luxe, mais bien une nécessité, voire une obligation.

Ultime remarque concernant ce rapport. Son propos est de permettre aux candidats qui préparent ou préparent à nouveau le concours de se présenter dans les meilleures conditions, en pleine connaissance des règles du jeu, et donc des attentes du jury. Il convient de le lire dans cet esprit. Les grilles de notation qui sont données ci-dessous à titre indicatif ne doivent surtout pas être confondues avec la notation d'épreuves d'examens. Dans un examen, le seul critère de succès est l'obtention de la note moyenne générale et le succès d'un candidat n'empêche pas le succès d'un autre. Dans un concours comme l'agrégation, il s'agit de classer les candidats les uns par rapport aux autres (car vu le nombre limité de places disponibles le succès de l'un entraîne l'échec d'un autre) et, si nécessaire, d'attirer l'attention d'un candidat sur des faiblesses rédhibitoires, par certaines notes « signal » (0,25 pour une langue gravement fautive, 0,50 pour un contenu très insuffisant). C'est dans cette perspective qu'il faut interpréter les notes que mentionne ce rapport. Quant au fond de ce rapport, il est inévitable que la partie critique l'emporte sur la partie consacrée aux louanges – il est plus utile d'attirer l'attention de celui qui se prépare au concours de l'année suivante sur les erreurs à ne pas commettre. Néanmoins nous avons eu le plaisir, en 2012 comme les années précédentes, de lire et d'entendre des prestations de fort belle facture qui démontrent que l'agrégation est un concours qui continue à attirer des candidats de grande qualité.

Alain MUZELLE

Alain COZIC

Président du jury

Vice-président du jury

DONNÉES STATISTIQUES 2012**1. 1. Inscrits, présents, admissibles.**

Année	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis
2006	345	238	102	43
2007	335	189	100	40
2008	303	161	75	40
2009	256	155	74	34
2010	306	167	77	34
2011	356	135	86	40
2012	356	140	102	49

1. 2. Moyennes

Session	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Premier admissible	14,33	15,67	15,00	15,17	16,08	17,58	15,66
Dernier admissible	04,83	04,58	05,17	05,92	05,25	04,67	03,67
Premier admis	14,40	15,48	15,84	14,04	16,76	16,55	16,33
Dernier admis	07,36	08,28	08,44	07,76	07,96	06,77	06,08

1. 3. Epreuves d'admissibilité 2012

Epreuves	Présents	Moyenne
Composition en langue allemande	153	03,13
Traduction	151	08,72 (version) 09,2 (thème)
Composition en langue française	146	04,79

4. Epreuves d'admission 2012

Parmi les 102 candidats déclarés admissibles,
 31 avaient choisi l'option A (littérature)
 46 avaient choisi l'option B (civilisation)
 25 avaient choisi l'option C (linguistique)

Epreuves	Présents	Moyenne 2012	Rappel : moyenne 2011
Explication de texte	88	04,98	06,02
Version/Grammaire	88	05,79	08,67
Thème/« Agir... »	88	08,01/15 (Thème) 02,95/5 (« Agir... »)	08,5/15 (Thème) 2,6/5 (« Agir... »)
Exposé en langue française	88	06,25 (options A et B) 06,98 (option C)	07,35 (options A et B) 08,25 (option C)

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

Composition en langue allemande

Rapport présenté par
Thierry Carpent, Jean-Michel Pouget, Isabelle Ruiz

Durée : 7 heures

Sujet : « Der Roman hat mit Handlung nichts zu tun. » Inwiefern gilt dieser Grundsatz der Döblinschen Poetik für *Berlin Alexanderplatz* ?

Répartition des notes :

16 et plus : 2

12 à 15: 7

10 à 11: 4

8 à 9: 10

6 à 7: 9

4 à 5 : 9

2 à 3 : 32

0,25 à 1 : 78

Copies blanches : 2

Moyenne des candidats : 3,13 (session 2011 : 4,94 ; 2010 : 4,18 ; 2009 : 4,52 ; 2008 : 4,32)

La moyenne de l'épreuve a chuté de plus d'un point et demi par rapport à l'an dernier. Cela s'explique essentiellement par la multiplication des copies ayant obtenu une note qui n'excède pas 3/20. Si le nombre d'excellents résultats reste à peu près stable, les copies de niveau intermédiaire deviennent plus rares et la proportion des candidats mal, voire très mal préparés est en nette augmentation. Mal préparé signifie d'abord peu familiarisé avec l'écriture argumentative (l'analyse d'un sujet, la construction d'une problématique et d'un plan démonstratif, le développement d'une argumentation qui fait alterner les analyses de détails et les récapitulatifs synthétiques sans oublier de les rattacher au sujet posé). Mal préparé veut dire, en second lieu, dépourvu des connaissances nécessaires sur la question, en l'occurrence sur le roman de Döblin.

Un certain nombre de défauts ne sont pas spécifiques au sujet posé. Il s'agit des fautes de langue répétées (conjugaisons, confusion entre les cas, déclinaisons, fautes de genres, de syntaxe, de lexique, etc.)

Le jury regrette aussi la mauvaise présentation graphique de certaines copies : une écriture peu lisible ou, plus fréquemment, la tendance à noircir plusieurs pages sans ménager le moindre alinéa, obligeant le correcteur à reconstituer la démarche de la pensée : l'écriture argumentative implique en effet aussi de faire apparaître *graphiquement*, en distinguant les paragraphes, les étapes du raisonnement. Enfin, dans une dissertation sur *Berlin Alexanderplatz* ou sur toute autre œuvre littéraire, les arguments doivent s'appuyer sur des exemples précis ; les candidats qui connaissent mal le texte et, par exemple, confondent les noms des personnages, ont évidemment peu de chances d'obtenir une bonne note.

Voyons maintenant les défauts plus spécifiques à la composition en langue allemande de cette année. Un sujet sur l'esthétique du roman donnait aux candidats l'occasion de se servir de leur culture littéraire. Or elle s'est parfois avérée lacunaire, au-delà de la référence récurrente à *Wilhelm Meisters Lehrjahre* de Goethe (qui obsède certains au point qu'ils en font le premier roman de la littérature allemande !) Mieux vaut se garder des affirmations hâtives dont on n'est pas certain. Nombre de candidats ont peiné à trouver des exemples de ce qu'ils appellent le « roman traditionnel ». D'autre part pour un sujet sur le rapport entre le roman (donc la narration) et l'action (ce qui est narré), il était utile de maîtriser un tant soit peu les instruments de l'analyse narratologique.

De nombreux candidats ont confondu la notion d'action romanesque avec le caractère plus ou moins actif du personnage de Biberkopf. Mais l'argument qui consistait à dire que *Berlin Alexanderplatz* est dépourvu d'action parce que Biberkopf se laisse gouverner par ses pulsions ou influencer par ses rencontres, pouvait conduire à une impasse s'il était employé sans précaution. Nombre de héros de romans traditionnels, centrés autour d'une action, ne sont-ils pas aussi les réceptacles de diverses influences ?

Le sujet impliquait une approche fondée sur l'esthétique des genres littéraires. *Handlung* se dit « drama » en grec ancien, alors que le roman est essentiellement un genre narratif (« épique »). Le sujet posait donc la question du rapport entre l'action – le « drame » du roman – et l'instance narrative qui introduit une distance plus ou moins grande entre ce drame et le lecteur. Il fallait donc comprendre « action » dans le sens courant d'intrigue, de processus ou succession, avec des conflits et la résolution de ces conflits. La notion d'action romanesque est liée à l'idée de captation de l'attention du lecteur : « *fesselnde Handlung* ». Le sujet invitait à s'interroger sur la relation que Döblin entend instaurer avec son lecteur en inventant un narrateur tantôt omniscient, omniprésent et capable de s'introduire dans la conscience intime de son personnage (voire de mêler sa voix à la sienne), tantôt disparaissant derrière les « faits », c'est-à-dire notamment, des textes (parfois des pictogrammes) ou des figures qui n'émanent pas de lui, mais soit de la société contemporaine, soit de la tradition littéraire, soit de la mythologie,

principalement biblique.

Les candidats ne doivent pas se laisser impressionner par le sujet au point de chercher à tout prix à démontrer que l’assertion qu’elle contient est absolument vraie. Si Döblin a pu affirmer – du reste longtemps avant d’écrire *Berlin Alexanderplatz* – que « le roman n’a rien à voir avec l’action », il n’est pas interdit de chercher à le contredire. L’esprit critique, sinon de contradiction, est justement ce que le jury attend des candidats, et il est la clé d’une bonne dissertation. Une partie du travail devait donc être consacrée à montrer que *Berlin Alexanderplatz* est, quoi qu’ait dit son auteur, un roman doté d’une action bien structurée, puisqu’il raconte l’histoire – le « drame » – de Franz Biberkopf, avec ses phases ascendantes et descendantes, rythmée par les trois « coups du sort » qu’il subit et provoque à la fois. Peu de copies ont relevé les passages qui rappellent le genre policier, avec sa violence et son suspense, car si le narrateur annonce d’emblée le fiasco, le lecteur n’en est que plus curieux de savoir comment le héros ira à sa perte. Ce n’est pas un procédé nouveau. Il y a donc bien captation de l’attention du lecteur par l’action du roman.

Les différents modes de remise en cause de cette action pouvaient ensuite être examinés dans la ou les parties suivantes. Son caractère circulaire méritait d’être discuté : certains candidats ont parlé d’une « pseudo-action » qui ne mène le protagoniste qu’à répéter les mêmes erreurs. Certes. Néanmoins le principe de répétition est nuancé par l’intensification des « coups du sort », qui mène au dépassement final. L’interruption de la fable par l’insertion de divers éléments étrangers à l’action a bien été évoquée par la majorité des candidats. Mais un grand nombre de copies a omis de s’interroger sur les visées esthétiques et philosophiques de cette forme morcelée pour ne retenir que l’aspect social et politique du recours aux techniques du collage et du montage et réduire le roman à un témoignage de la misère et du chômage à l’époque de la République de Weimar. Un défaut fréquent consiste à confondre thématique et poétique, contenu représenté et intentions esthétiques. La technique du montage, mais aussi les paraphrases bibliques – souvent oubliées par les candidats – font partie des moyens qu’emploie Döblin pour empêcher le lecteur de se laisser bercer ou fasciner par des émotions fictives, l’obliger à se réveiller et à se rendre compte que derrière l’histoire particulière (ou le « drame ») qu’on lui raconte, il y a un metteur en scène (un narrateur) et un monde réel, d’autres sources de parole. Beaucoup de candidats signalent à juste titre le jeu des changements de perspectives narratives dans *Berlin Alexanderplatz*, mais oublient d’expliquer en quoi cela indique que l’action est essentielle ou non dans le roman. A la différence du roman (« dramatique »), focalisé sur l’action, « l’œuvre épique » (*episches Werk*), que Döblin veut lui substituer, impose au lecteur des changements de perspectives pour lui permettre de garder ses distances et son esprit critique. Enfin, la question de savoir si les éléments étrangers à l’action sont placés au hasard

ou non, s'ils dissolvent complètement l'action ou lui sont en fin de compte subordonnés, était un paramètre important que peu de candidats ont utilisé.

Version

Rapport présenté par

Véronique Dallet-Mann, Régine Mathieu, Xavier Poirot

Nombre de copies corrigées : 151

Répartition des notes :

15 et plus : 3

12 à 14,5 : 37

10 à 11,5 : 30

08 à 09,5 : 28

05 à 07,5 : 28

01 à 04,5 : 16

Moins de 01 : 9

Note = ou >10 : 70 copies

Moyenne de l'épreuve : 08,72

Moyennes des années antérieures : session 2006 : 07,56 ; session 2007 : 08,29 ;

session 2008 : 08,43 ; session 2009 : 08,80 ; session 2010 : 08,27 ; session 2011 : 10,01.

Le texte proposé cette année était tiré du roman *Thanatos* (1996). L'écrivain Helmut Krausser y décrit la lente dérive de Konrad Johanser, qui au début de l'œuvre est un jeune et brillant spécialiste du romantisme. On trouvait dans l'extrait à traduire certains clins d'œil au romantisme allemand, notamment avec l'expression « kunstpriesterlicher Eskapismus ». En effet, cette formule peut être considérée comme un écho aux « Kunstheilige » dont il est question au début des *Herzensergießungen eines kunstliebenden Klosterbruders* (1796) de Wilhelm Heinrich Wackenroder et Ludwig Tieck.

Dans cet extrait, situé dans la première partie de l'œuvre, le narrateur dépeint les réactions qu'entraîne le changement soudain d'attitude de Konrad Johanser chez les étudiants qui le côtoient de plus ou moins près à l'université. Dans ce contexte, l'emploi des temps était sujet à réflexion ; à ce propos, le jury insiste sur la nécessité de chercher à comprendre le texte en profondeur avant d'en proposer une traduction : on ne peut traduire que ce que l'on comprend clairement ! Le caractère ponctuel de l'action relatée dans la première phrase invitait à se décider pour un passé simple, mais la suite du texte étant – au moins en partie – constituée de la description des réactions des connaissances du

personnage principal, l'emploi de l'imparfait était logique dans plusieurs segments. Le jury s'est montré soucieux de tolérer les choix des candidats (imparfait ou passé simple) lorsqu'ils pouvaient être justifiés par le contexte et que les traductions ne mélangeaient pas sans raison imparfait et passé simple.

De fait, dans plusieurs copies, l'emploi des temps n'est pas assez bien maîtrisé. Ainsi, une traduction de la première phrase par « son être se mettait à changer brusquement » ne pouvait être acceptée : l'aspect inchoatif exprimé par 'se mettre à' rendait ici impossible le choix de l'imparfait, qui induisait un aspect itératif (ex. : *à chaque fois* qu'il se retrouvait dans cette situation, il se mettait à...). Dans le dernier paragraphe, choisir l'imparfait revenait à faire un grave faux sens : les candidats ayant utilisé ce temps faisaient des événements relatés une action se répétant chaque année, un procès itératif, ce qui ne correspondait pas au sens du texte dans la mesure où ce qui est décrit se produit une fois, à la période de Noël de cette année au cours de laquelle l'attitude de Konrad Johanser change de façon radicale.

Toujours au sujet des temps, il faut aussi souligner que dans certaines situations, certes relativement peu fréquentes, le prétérit est à traduire par un autre temps que le passé simple ou l'imparfait. Ici, c'était par exemple le cas aux lignes 18-19, où « *vorbeileben ließ* » était à rendre par un plus-que-parfait pour respecter la cohérence temporelle du texte (lors d'une discussion avec un autre doctorant, Johanser se moqua de son attitude antérieure « qui l'avait si longtemps fait passer à côté d'une vie parmi les hommes »).

La restitution du sens du texte source en français a souvent posé des problèmes importants. Les approximations syntaxiques et morphologiques ont donné lieu à des erreurs graves (et donc lourdement pénalisées). Le jury invite les candidats à bien avoir conscience que la version n'est pas seulement un exercice de compréhension d'un texte allemand, mais aussi de mise en français. Par conséquent, une maîtrise rigoureuse de la langue française est indispensable. Trop souvent, les constructions employées n'étaient pas correctes grammaticalement. Par exemple, si 'ohne dass' est suivi de l'indicatif en allemand, son équivalent en français, 'sans que', est lui suivi du subjonctif : « sans que quiconque eût perçu une cause extérieure ». L'emploi de l'indicatif, rencontré dans de trop nombreuses copies (« sans qu'il *avait perçu »), était complètement impossible ; tout juste pouvait-on, dans un texte contemporain, accepter « sans que... ait perçu » (à la place du subjonctif plus-que-parfait demandé par l'exacte concordance des temps au subjonctif).

Les calques de constructions allemandes dans les traductions en français ont également provoqué des erreurs importantes. Il faut notamment faire attention au fait que 'der Hinweis, wie + VF' ne peut être traduit tel quel en français : l'expression '*l'indication comment' n'est pas correcte d'un point de vue grammatical ('l'indication' ne peut avoir pour membre un groupe verbal introduit par 'comment'). Tout

comme en allemand, il faut prendre garde en français à la rection des verbes, substantifs et adjectifs : on dit ‘disposé à faire qc’, ‘la question de savoir pourquoi...’, ‘il ose faire qc’, ‘il en profite pour faire qc’, ‘empêcher qn de faire qc’ (donc : ‘ce qui l’avait empêché de...’). Concernant la maîtrise morphologique du français, le jury recommande aux candidats de bien revoir les conjugaisons françaises, si nécessaire à l’aide du *Bescherelle*. En effet, les erreurs de conjugaisons ont été fréquentes, occasionnant même des barbarismes particulièrement pénalisants (ex. : ‘il *réponda’ il répondit).

Si, d’un point de vue syntaxique et morphologique, le texte source ne présentait pas dans l’ensemble de difficultés de compréhension majeures, il fallait quand même s’attacher à prendre en compte les nuances exprimées par l’auteur. Ainsi, « er wurde umgänglicher, leutseliger » n’a pas le même sens que « er wurde umgänglich, leutselig » : dans la première proposition, la terminaison ‘-er’ est la marque du degré I, ce qui devait être rendu dans la traduction. Les copies qui ne l’ont pas fait ont été pénalisées : on est en effet en droit d’attendre de la part d’un futur professeur d’allemand qu’il reconnaisse d’emblée la présence d’un degré I. En ce qui concerne le sens à donner à la forme morphologique du degré I (idée du comparatif de supériorité ou expression du degré élevé d’une qualité), le jury s’est montré aussi ouvert que possible à la ligne 4 (« über banalere Themen zu plaudern »), où la proposition « discuter de sujets assez ordinaires » a été tolérée à côté de « discuter de sujets plus ordinaires », solution qui correspondait certainement plus au sens du texte source (Johanser accepte désormais de parler de sujets plus ordinaires qu’avant son changement profond).

Quelques lignes plus loin, dans l’expression « er hörte allem freundlich zu », « allem » a parfois été confondu avec « allen » ; or, « écouter tout ce qu’on nous dit », ce n’est pas tout à fait la même chose qu’« écouter tout le monde ». L’expression « die Ursache all dessen » (« la cause de tout cela ») n’a parfois pas été comprise en raison d’un décodage morphosyntaxique erroné : ‘dessen’ est un pronom au génitif singulier, le génitif s’expliquant par le fait que le substantif ‘die Ursache’ peut se construire avec un génitif (ou avec un groupe prépositionnel de base ‘für’ + Acc.). Quant à ‘all’, il n’est pas décliné, comme c’est souvent le cas lorsqu’il précède un démonstratif ou un possessif (ex. : ‘all meine Freunde sind...’).

Dans le domaine du lexique, les approximations ont également été nombreuses. La méconnaissance de certains termes ou expressions dits ‘de base’ amène à insister sur la nécessité d’apprendre régulièrement du lexique pour des étudiants qui se destinent à l’enseignement d’une langue étrangère. Ainsi, les faux amis ont entraîné des faux sens importants : ‘Promotion’ a très souvent été traduit par ‘promotion’, ‘verblüffen’ par ‘bluffer’. Dans plusieurs copies, ‘Mitdoktoranden’ n’a pas été compris, alors que sa structure était pour ainsi dire transparente : il s’agit littéralement de doctorants qui sont ‘avec lui’, c’est-à-dire de doctorants qui font leur thèse en même temps que lui. L’expression

courante ‘gewachsen sein + Dat.’ (‘être à la hauteur de qc’) n’était pas connue de certains candidats qui ont pris ‘wachsen’ au sens propre (‘grandir’). Point important également pour ce qui est de la maîtrise lexicale : le nombre élevé de barbarismes (les *relictēs/ *reliquies – pour ‘Relikte’ ; la *bornéité – pour ‘Verbohrtheit’) et de traductions relevant du non-sens: « *mettre des ornières » (pour ‘jdm Scheuklappen aufsetzen’, sans doute une confusion avec ‘œillères’), « une retenue artificiellement pieuse » (« den kunstpriesterlichen Eskapismus »), « un calcul opportuniste qui avait dû résulter de la conclusion que... » (« opportunistische Berechnung, die zu dem Ergebnis gekommen sein mußte, daß... »).

Enfin, il est indispensable de bien prendre le temps de se relire non seulement pour vérifier la cohérence de la traduction proposée, mais aussi pour éviter d’oublier de traduire certains mots : toute omission est sanctionnée, y compris celle du titre (à hauteur de la faute la plus lourde commise par un autre candidat sur le mot ou segment concerné). Dans de nombreuses copies, plusieurs petits mots n’ont pas été traduits (« gleich », « durchaus einmal », « schon », « selbst », etc.) ; ces termes ne portent pas l’essentiel du message, certes, mais ils apportent des nuances fines dont on ne peut faire l’économie dans une traduction fidèle au texte source.

En s’attardant ici sur les points qui ont posé des problèmes à un nombre non négligeable de candidats, le jury souhaite montrer ce qu’il faut faire pour répondre aux exigences du concours ; avec du travail et des efforts pour tenir compte des conseils prodigués dans les rapports, cela est tout à fait possible. C’est ainsi avec grand plaisir que le jury a pu lire aussi de bonnes, voire très bonnes versions, qui témoignaient d’une compréhension fine du texte et d’une mise en français rigoureuse et idiomatique.

Proposition de traduction :

Un an avant l’obtention de son doctorat, son tempérament se mit à changer brutalement.

Sans que quiconque eût perçu une cause extérieure, Johanser devint plus sociable, plus affable, stupéfiant son entourage par son entière disposition à discuter à l’occasion de sujets plus ordinaires¹. Du reste, il ne brusquait² plus immédiatement toute personne qui n’était pas à la hauteur de ses connaissances³, mais il écoutait au contraire avec amabilité tout ce qu’on lui disait, se contentant de donner à la fin de la conversation avec tact⁴ quelques indications permettant de déterminer comment on pouvait encore envisager la chose. Soudainement, il se mit à se plier de façon quasiment exemplaire même aux rites qui régissent les rapports sociaux quotidiens, s’enquérant

¹ plus banals

² rabrouait

³ de son savoir/ de sa science

⁴ avec délicatesse

de la forme de ses interlocuteurs, de leur santé, de leur famille et répondant aux questions qu'on lui posait en retour, de façon laconique certes, mais pas fuyante¹.

Les personnes qui l'avaient déjà détesté auparavant le détestaient désormais davantage encore et présumaient² que ce changement subit cachait le calcul d'un opportuniste qui devait en être arrivé à la conclusion que le comportement qui avait été le sien jusqu'alors ne lui permettrait pas d'aller plus loin. D'autres, qui l'avaient autant admiré que craint, prirent acte de³ ce revirement avec soulagement, et leur respect distant⁴ céda la place à une déférence non dissimulée.

Lorsque l'un des autres doctorants⁵ finit par oser lui demander pourquoi il s'était montré si différent auparavant, Johanser répliqua en souriant⁶ qu'il avait lui-même le sentiment de ne pas tout comprendre et qu'il portait maintenant un regard neuf sur le monde. Il qualifia de mixture composée de méfiance, de timidité et d'entêtement ce qui auparavant lui avait bouché les yeux, il se moqua même de son aspiration à fuir la réalité tel un grand prêtre de l'art, aspiration qui l'avait si longtemps fait passer à côté d'une vie parmi les hommes⁷.

Il évoqua⁸ encore toutes sortes de symptômes, de manifestations – mais la cause de tout cela, il la garda obstinément pour lui, archivée dans ses expériences refoulées⁹.

A Noël, ayant le sentiment qu'il n'avait plus étreint l'humanité¹⁰ depuis longtemps, il envoya à tous ceux dont le nom lui venait à l'esprit une carte de vœux, quarante en tout ; parmi elles, il y en avait même une pour Rudolf et Marga Henlein, les seuls membres de sa famille encore en vie, vestiges d'une époque enfouie sous les broussailles du temps¹¹.

D'après Helmut Krausser, *Thanatos*, 1996

(les variantes en notes de bas de page sont là pour indiquer que le jury ne considère pas qu'une seule traduction est juste : tout choix pertinent est accepté ; cela étant, les candidats doivent bien sûr proposer une seule solution le jour du concours)

¹ mais sans les éluder

² supposaient

³ notèrent

⁴ leur froid respect

⁵ l'un des autres étudiants en thèse

⁶ dans un sourire

⁷ aspiration qui l'avait si longtemps fait vivre en marge des autres hommes

⁸ cita

⁹ parmi les événements qu'il avait refoulés

¹⁰ le genre humain

¹¹ reliques d'une époque révolue

Thème

Rapport présenté par
Isabelle Deygout, Dorothee Rothenbusch, Daniel Soulié

1) sujet de thème écrit 2012

1	<p>Depuis toujours, Gilles ressentait au passage des frontières, jusqu'aux plus anodines, une angoisse diffuse, d'autant plus insupportable qu'il la savait irraisonnée. Il avait beau avoir la conscience tranquille du voyageur occidental qui se sait en règle, passeport d'une nation riche, visas adéquats, argent en suffisance, billet de retour, rien à déclarer à la douane, il n'y pouvait rien.</p>
5	<p>Cela montait en lui dans les derniers kilomètres avant les contrôles et ne le quittait que ceux-ci passés, quand il se retrouvait étonné d'être, une fois de plus, rendu aussi simplement de l'autre côté, et furieux contre lui-même de ne pas avoir su, une fois de plus, dominer ce trouble absurde.</p>
10	<p>Peut-être cela lui venait-il de très loin. La première frontière qu'il se souvenait d'avoir franchie, tout enfant, passait à l'intérieur même de son pays. Il n'avait jamais oublié les appels du haut-parleur dans le silence nocturne de la gare : <i>Achtung ! Chalon ! Achtung ! Chalon !</i> Ni, perçant l'obscurité, la lampe qui, soudain, avait éclairé, à la porte du compartiment, la silhouette de l'officier allemand pour ensuite se poser sur le visage de chaque voyageur. <i>Ausweis, bitte !</i> C'était en 1943, la France était coupée en deux, et Gilles franchissait la frontière entre la zone dite « occupée » et la zone de Vichy. Pourtant, cette fois-là, l'officier n'avait rien trouvé à redire aux</p>
15	<p>papiers qui lui avaient été présentés.</p>
20	<p>Il y avait eu, ensuite, tout au long de sa vie, bien d'autres frontières. Et c'est vrai qu'elles n'avaient pas été toujours faciles. Dans l'immédiat après-guerre les postes-frontières européens étaient synonymes de files d'attente sans fin, de contrôles tatillons, de fouilles dérisoires à la recherche d'une montre de quatre sous ou d'une tablette de chocolat en trop. Puis il avait connu d'autres attentes, à la frontière espagnole, par exemple, quand il convoyait en voiture un militant antifranquiste en danger de mort et porteur de faux papiers.</p>
25	<p>François Maspero, <i>Le vol de la mésange</i>, Seuil, 2006</p>

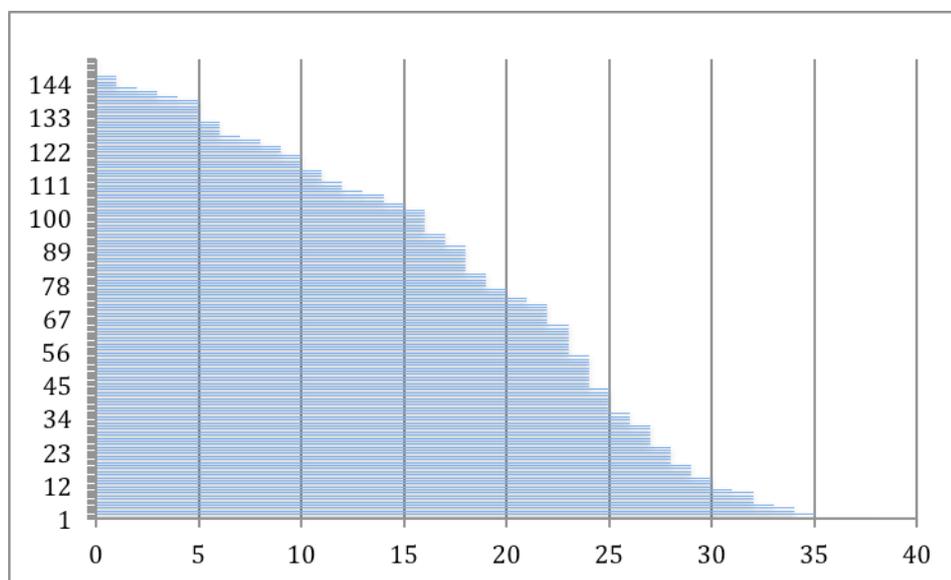
2) données statistiques

Nombre de copies corrigées : 151

Répartition des notes (sur 20) :

19 à 20 :	1 copie
16 à 18 :	8 copies
14 à 16 :	15 copies
13 à 14 :	11 copies
12 à 13 :	19 copies
10 à 12 :	22 copies
08 à 10 :	26 copies
05 à 08 :	18 copies
03 à 05 :	11 copies
01 à 03 :	10 copies
0.25 à 01 :	6 copies
0 :	4 copies

Diagramme de répartition des notes (sur 40) :



Moyenne des candidats : 9,2.

Sessions précédentes : 8,6 (2011), 7,89 (2010), 8,2 (2009), 7,87 (2008).

La moyenne de 9.2 obtenue à l'épreuve de thème écrit constitue un record historique qui reflète incontestablement la qualité du travail effectué par les candidats pour se préparer à un exercice qui exige à la fois une grande rigueur dans le maniement de la langue et une intelligence fine du texte et de ses réseaux de sens.

Pour classer les candidats avec précision, presque toute l'échelle des notes a été utilisée puisque les copies s'échelonnent de 19 à 0. A ce propos, nous tenons à rappeler que cette démarche relève d'une convention. Autant une bonne note en thème renvoie à des qualités indéniables de compréhension en finesse et d'écriture, autant une note décevante résulte d'une codification qui reflète moins la valeur intrinsèque du candidat qu'elle ne mesure l'écart le séparant des meilleurs.

Un cas de conscience s'est toutefois posé cette année au jury. En effet, parmi les 10 moins bonnes prestations, la moitié présentait un nombre d'erreurs graves dont la quantification était de 2 à 4 fois supérieure à une copie notée 0,25 dans le barème adopté. Après mûre réflexion, le jury a décidé à l'unanimité d'attribuer symboliquement la note éliminatoire de 0, considérant que le niveau de langue était irrecevable pour assurer la responsabilité d'enseigner l'allemand à des générations d'élèves. Plutôt que de laisser les candidats dans le flou sur leurs difficultés, il a été jugé plus constructif de leur communiquer un rapport détaillé sur leurs lacunes récurrentes. Invités à revenir aux fondamentaux que sont la maîtrise des cas, la déclinaison de l'adjectif ou la syntaxe, ils détiennent ainsi les clés de progrès assurés grâce à un travail ciblé.

Cette ombre au tableau ne doit pas faire oublier l'indéniable évolution à la hausse enregistrée globalement en thème, ni tout le plaisir associé à la lecture des meilleures prestations qui se distinguent par une bonne intelligence du texte, une grande précision de la traduction et une remarquable rigueur linguistique, jusqu'à entrer en résonance avec l'original.

3) Analyse des copies

a. a) Du bon usage des références culturelles

Après plus de vingt ans passés au service d'une maison d'édition engagée, François Maspero se consacre à l'écriture qui lui permet d'évoquer, à travers le filtre de ses personnages de fiction, les années

sombres de l'Occupation allemande, dans la tentative dérisoire d'en dépasser les traumatismes autobiographiques.

C'est ainsi que la frontière cristallise en Gilles l'angoisse, vécue confusément dès l'enfance et impossible à refouler, d'une menace existentielle, parce qu'elle est indissociable de contrôles policiers dont le pouvoir discrétionnaire est l'apanage des régimes totalitaires. Que ce soit au contact de l'Allemagne nazie ou de l'Espagne franquiste, franchir la frontière représente un enjeu vital qui seul peut préserver du danger en même temps qu'il l'exhibe.

Marqué au fer rouge par ces expériences récurrentes, Gilles adulte, pourtant armé de « la conscience tranquille du voyageur occidental qui se sait en règle », en appelle en vain aux lumières de la raison contre les forces de l'irrationnel afin d'aborder dans la sérénité cette épreuve du passage de frontière dans un monde qui a su, du moins en partie, lever l'hypothèque des lignes de démarcation. En faisant remonter des brumes de sa mémoire le poids de son vécu, Gilles inscrit son corps dans l'Histoire dont il devient le témoin privilégié et le passeur auprès de ses lecteurs.

Les candidats ont généralement bien identifié les références historiques qui figuraient dans l'extrait, mais certains ne se sont pas contentés de traduire « la zone dite 'occupée' et la zone de Vichy » (lignes 16-17) puisqu'ils ont pris la « précaution » de prouver au jury qu'ils disposaient des connaissances historiques adéquates en retraçant dans une parenthèse le contexte dans lequel les termes employés ont émergé. Ce savoir est louable, mais ne participe pas de l'exercice de traduction où l'emploi des termes retenus par les historiens allemands vaut toutes les gloses imaginables qui doivent absolument être bannies. Si « *besetzte Zone* » et « *Vichy-Zone* » suffisent à camper la période, « **Vichyer Zone* », « **Vichys Zone* » occultent la dimension historique en ne se référant qu'à un espace, là où « **Zone in Vichy* » ou encore la contraction « ** die sogenannte besetzte Zone von Vichy* » relèvent de l'incompréhension du texte.

Autant il est légitime de marquer le poids historique de la « frontière » (l.16) dans la France occupée en préférant « *Demarkationslinie* » au terme générique, autant l'idée d'une France « *coupée en deux* » (l. 15-16 : « *zweigeteilt* » ou « *in zwei geteilt* ») ne peut être considérée sous son aspect mathématique (« **durch zwei geteilt* ») ni matrimonial (« **geschieden* »). A ces erreurs lexicales se combine un usage irréfléchi du passif qui, au lieu de décrire l'état de la France de 1943, affirme sans aucune pertinence historique qu'il serait alors procédé à son découpage, comme le suggère le recours à l'auxiliaire « *werden* » dans la phrase « **Man schrieb das Jahr 1943, Frankreich wurde in zwei geteilt* ».

a. b) la maîtrise de la grammaire, de la syntaxe et du lexique ou comment mettre

L'interprétation du texte au service de la traduction

Le florilège des propositions de traduction relevées constitue un poème à la Prévert d'une centaine de pages, ce qui prouve l'inventivité des candidats, dans leurs trouvailles comme dans leurs erreurs. Le jury s'efforce à tout moment de garder le recul nécessaire pour percevoir la cohérence du texte proposé et les nuances d'interprétation qui transparaissent dans chacune des copies.

Cette année, la difficulté majeure du thème tenait moins à la compréhension du fil narratif qu'à la résolution de nombreuses embûches syntaxiques. Les phrases complexes, le style syncopé et quelques asymétries dans l'ordonnement rhétorique constituaient autant de difficultés de traduction qui ont parfois déstabilisé les candidats. Seuls ceux qui, détachés des règles d'agencement propres à la langue française, ne perdaient pas de vue l'architecture d'ensemble ont su trouver des solutions à la fois justes et élégantes en allemand.

Parfois le jury s'est néanmoins heurté à des structures hypotactiques non maîtrisées par les candidats. Ainsi la locution conjonctive « *d'autant plus insupportable que...* » (1.2) qui suppose de marquer après « *umso* » une gradation de l'adjectif en « *-er* » et de recourir à la conjonction « *als* », associée au comparatif de supériorité, a connu les sorts les plus divers. Il n'est pas rare de trouver les combinaisons « **umso.... weil/ da/ dass / als dass* » ou encore « **umso ... denn/ Ø* » qui n'identifie pas l'hypotaxe, sans compter les erreurs portant sur la gradation de l'adjectif telles « **um so mehr unerträglich* » ou la contraction redoutable « **desto je mehr unerträglich* ». Toutes ces erreurs ne sont pas anodines puisqu'elles vont jusqu'à rendre le propos incompréhensible.

Au sein d'une phrase complexe, même l'usage pourtant banal du pronom relatif peut être source de confusion sémantique s'il n'est pas soumis à une relecture critique. C'est le cas dans la stratégie de contournement qui est développée ici : « **Schon immer verspürte Gilles //eine diffuse Angst// bei Grenzübergängen, bis hin zu den harmlosesten, DIE (...) um so unerträglich war* ». L'entorse faite aux règles de linéarisation qui exigeraient que le complément circonstanciel précède le complément à l'accusatif se complique de la référence parasite à « *Grenzübergänge* » que le lecteur, confiant en la grammaire, est amené à identifier comme l'antécédent du pronom relatif « *DIE* » alors que le sens voudrait que ce soit « *die Angst* ».

A aucun moment, la vigilance du candidat ne doit se relâcher. Ce qui pourrait passer pour une étourderie orthographique quand il écrit « **er weiss, daS* » constitue en même temps une erreur d'identification de la catégorie grammaticale de « *QUE* », lourdement sanctionnée. De même, il faut combattre tout automatisme de traduction pour rendre la valeur temporelle de « *QUAND* », pouvant

renvoyer à un fait unique ou au contraire répété dans le passé, simplement narré ou commenté.

L'interprétation du passage « *Cela montait en lui dans les derniers kilomètres avant les contrôles et ne le quittait que ceux-ci passés, QUAND il se retrouvait étonné d'être, une fois de plus, rendu aussi simplement de l'autre côté, et furieux contre lui-même de ne pas avoir su, une fois de plus, dominer ce trouble absurde.* » (l. 5-9) et une attention particulière portée à l'emploi de l'imparfait combiné aux marqueurs temporels « *une fois de plus* », pourtant soulignés par un effet de répétition (l. 7 et 8), auraient dû permettre de ne pas préférer l'emploi de « *als* » à celui de « *wenn* » pour décrire le rituel du passage de frontière tel qu'il est invariablement vécu par Gilles.

Inversement, l'élargissement de la perspective du narrateur qui embrasse, avec le point de vue surplombant d'une omniscience ponctuelle, toute la vie de Gilles, rythmée par d'incessantes attentes à la frontière, conduit à mettre en lumière l'exemple, unique parmi tant d'autres, de la tension extrême liée aux risques encourus à cause de l'aide logistique apportée aux républicains espagnols au moment de la Guerre Civile : « *Puis il avait connu d'autres attentes, à la frontière espagnole, par exemple, QUAND il convoyait en voiture un militant antifranquiste en danger de mort et porteur de faux papiers.* » (l. 23-25). Cette fois-ci, l'imparfait ne corrobore pas l'idée de répétition, mais inscrit dans le récit la mise à distance de cette action unique sous le regard du narrateur qui commente le sauvetage d'un résistant bien précis, même si ses caractéristiques relèvent davantage d'un type humain que d'un individu sorti de l'anonymat des foules. Il convient donc de rendre cette valeur de « *quand* » par « *als* ».

Résoudre de façon pertinente le hiatus créé par un style syncopé suppose tout autant de mettre l'interprétation du texte au service de la traduction. « *Il avait beau avoir la conscience tranquille du voyageur occidental qui se sait en règle, // passport d'une nation riche, visas adéquats, argent en suffisance, billet de retour, rien à déclarer à la douane, // il n'y pouvait rien.* » (l. 3-5). Plusieurs possibilités s'offrent pour rendre l'effet recherché. Le recours au double tiret ou « *Gedankenstriche* », qui équivaut à une parenthèse, est licite à condition de ne pas oublier de raccorder grammaticalement et syntaxiquement l'énumération ainsi isolée sous forme d'incise. « *Er HATTE das ruhige Gewissen... – DEN Pass... –* » ou encore « *Er reiste MIT dem ruhigen Gewissen ... – DEM Pass... – ...* » Néanmoins, étant donné l'amplitude de la phrase, il peut être jugé préférable d'en soutenir l'arc en explicitant par une expression verbale le sens de cette incise qui vient conforter Gilles dans sa bonne « conscience de voyageur occidental » se sachant en règle avec les autorités, malgré tous les doutes irrationnels qui peuvent l'habiter à chaque passage de frontière : « *..., hatte er doch den Pass einer reichen Nation, die erforderlichen Visa, Geld in ausreichender Menge, Rückfahrkarte und keine Waren zu verzollen* ». Dans ce cas, l'incise prend les traits d'un « *stream of consciousness* », c'est-à-dire du flux continu de pensées intimes qui affleurent depuis les profondeurs de l'inconscient jusqu'à perturber

un instant la fluidité d'une parole consciente et socialisée.

Face à un texte dont l'écriture est à ce point ciselée, toute approximation lexicale tend à produire des dissonances qui perturbent la compréhension du texte. Prenons tout simplement l'exemple des locutions circonstancielles de temps, extrêmement codifiées en allemand, qui requièrent déjà en soi un apprentissage d'une grande précision. Or les variations relevées à partir des expressions « *seit jeher* » ou « *seit eh und je* » pour traduire « *depuis toujours* » (l.1) prouvent qu'une mémorisation purement orale brouille malencontreusement la clarté de l'énoncé qui est tronqué en « **je her* », « **seit je* », « **seit he* (sic) » ou encore « **eh und je* ». Il est utile de rappeler à cette occasion que la fréquentation quotidienne d'auteurs ou de sources écrites est indispensable pour fixer correctement des séquences linguistiques découvertes en immersion et potentiellement mal identifiées.

Si certaines locutions temporelles peuvent paraître recherchées, les erreurs sur une expression aussi courante que « *schon immer* », combinée avec la mauvaise préposition « **seit immer* » ou confondue avec « **wie immer* », « **immer wieder* » ou tout simplement « **immer* », sont plus inquiétantes car elles dénotent un manque de familiarité avec les nuances de la langue. Seule la notion de répétition est retenue, alors que l'idée d'une origine immémoriale du traumatisme est fondamentale pour comprendre précisément l'effort de mémoire qu'exige de Gilles la remontée à ses souvenirs d'enfance qui s'inscrivent bel et bien dans l'Histoire européenne du XXème siècle.

Il serait possible de continuer ainsi à commenter diverses erreurs de langue et d'interprétation, à mesurer les avantages comparatifs de telle ou telle traduction, sans pour autant cerner l'essentiel qui consiste à saisir l'état d'esprit dans lequel il faut se préparer à cette épreuve exigeante du thème d'agrégation. Une rigueur infailible dans les apprentissages, une fréquentation assidue de la littérature allemande et un esprit toujours en éveil pour se mettre à l'écoute de l'unicité de chaque texte doivent rester les maîtres mots de tout candidat désireux de réussir.

4) Proposition de traduction :

Seit eh und je verspürte Gilles beim Überqueren von selbst völlig belanglosen Grenzen ein dumpfes Angstgefühl, das umso unerträglicher war, als es – das wusste er – völlig unbegründet war. Er mochte noch so sehr das ruhige Gewissen des westlichen Reisenden genießen, der weiß, dass er ordnungsgemäß unterwegs ist – hatte er doch den Pass einer reichen Nation, die erforderlichen Visa, Geld in ausreichender Menge, Rückfahrkarte und keine Waren zu verzollen – , trotzdem konnte er sich nicht

überwinden. Dieses Angstgefühl stieg in den letzten Kilometern vor den Grenzkontrollen in ihm auf und ließ ihn erst dann wieder los, wenn er sie hinter sich gebracht hatte, wenn er sich darüber wundern musste, wie einfach er wieder einmal auf die andere Seite gelangt war und sich ärgerte, dass er es ein weiteres Mal nicht vermocht hatte, jene unsinnige Verstörung zu bewältigen.

Vielleicht rührte das von sehr weitem her. Die erste Grenze, an deren Überquerung als kleines Kind er sich noch erinnern konnte, verlief mitten durch das eigene Land. Die dröhnenden Ansagen des Lautsprechers in der nächtlichen Stille des Bahnhofs - „*Achtung! Chalon! Achtung! Chalon!*“ -, hatte er nie vergessen können. Genauso wenig wie die Taschenlampe, welche die Dunkelheit durchdringend an der Abteiltür die Gestalt des deutschen Offiziers plötzlich umrissen hatte, bevor sie das Gesicht eines jeden Reisenden eingehend durchforschte. « *Ausweis, bitte!* ». Das war 1943, Frankreich war zweigeteilt, und Gilles überquerte die Demarkationslinie zwischen der sogenannten besetzten Zone und der Vichy-Zone. Allerdings hatte der Offizier damals an den ihm vorgezeigten Ausweispapieren nichts auszusetzen gehabt.

Danach hatte es im Laufe seines Lebens etliche andere Grenzübergänge gegeben. Und einfach zu überschreiten waren diese Grenzen freilich nicht immer gewesen. In der unmittelbaren Nachkriegszeit waren die europäischen Grenzposten der Inbegriff für endlose Warteschlangen, peinliche Kontrollen, lächerliche Durchsuchungen nach einer wertlosen Armbanduhr oder einer überzähligen Schokoladentafel. Später hatte er dann ein anderes Warten kennen gelernt, zum Beispiel an der spanischen Grenze, als er einen in Lebensgefahr schwebenden Franco-Gegner mit gefälschten Papieren im Wagen begleitete.

François Maspero, *Der Flug der Meise*, Seuil, 2006

Composition en langue française

Rapport présenté par

Lucrèce Friess, Frédéric Teinturier et Christophe Thierry

Durée de l'épreuve : 7h

Sujet : « Vaterländisches Schauspiel » : cette notion vous paraît-elle pertinente pour caractériser les deux pièces de Kleist *Prinz von Homburg* et *Die Hermannsschlacht* ?

Répartition des notes :

De 0.25 à 01.5 :	49
De 02 à 03.5 :	27
De 04 à 05.5 :	9
De 06 à 07.5 :	20
De 08 à 09.5 :	18
De 10 à 11.5 :	10
De 12 à 15.5 :	9
16 et plus :	4

Note la plus haute : 19

Note la plus basse : 0.25

Moyenne : 04.79 (session 2011 : 03.50 ; 2010 : 06,71 ; 2009 : 05,24 ; 2008 : 04,73 ; 2007 : 04,36)

La moyenne est plus haute que l'an passé. En outre, on ne peut que se réjouir du fait qu'un nombre non négligeable de copies était d'excellente facture (13 copies ayant obtenu une note supérieure à 12/20, dont 5 plus de 15/20).

Cependant, le jury se voit une nouvelle fois contraint de déplorer l'insuffisance d'un nombre trop important de copies, insuffisance due à un manque *de réflexion sur le sujet et sur les exigences de l'exercice demandé*, ce qui n'a rien à voir avec un manque de connaissances. Le concours de l'agrégation n'est pas

uniquement destiné à évaluer un niveau académique, mais il doit aussi et surtout déterminer la capacité à mettre en œuvre les connaissances académiques d'un candidat lors d'un exercice de réflexion et d'argumentation. Trop souvent, des copies ont présenté des manques flagrants : absence de réflexion sur le sujet, connaissances plaquées dans le devoir, sans discernement. Il semble en outre aller de soi d'attendre une expression exacte et correcte, mais il n'est peut-être pas inutile de souligner que si le jury est bien entendu prêt à faire preuve de mansuétude face à des erreurs ou « coquilles » en petit nombre, qui seraient à l'évidence l'expression d'une nervosité bien compréhensible de la part du candidat, il ne peut en revanche accepter de fautes grossières *répétées*, qui témoignent d'une insuffisante maîtrise de la langue française, de sa syntaxe et de sa grammaire (la note ne pouvant, dans ce dernier cas, dépasser 0.25/20).

Les manques les plus fréquents concernent la méthodologie de la dissertation, ce qui est d'autant plus dommage qu'une réflexion de bon sens devrait, le plus souvent, permettre de pallier les défauts constatés. Les remarques qui suivent seront, pour l'essentiel, proches de celles des années passées, ce qui montre à l'évidence que, malheureusement, certains candidats se présentent sans avoir de notion assez précise de que le jury attend d'eux. Un tel exercice a des règles, des exigences et également des limites : il ne s'agit pas d'un contrôle de connaissances pur et simple, dont le seul but serait d'écrire le plus possible de choses apprises. Inversement, il ne saurait être question de se forcer à présenter un plan en trois parties artificiel, si la réflexion engagée à partir du sujet peut s'articuler autrement. Rappelons une évidence qui semble pourtant peu connue de certains candidats : le jury n'a pas d'attentes particulières en matière de « plan » et n'exige pas d'une démarche qu'elle prenne nécessairement une apparence tripartite souvent bien maladroite parce que simpliste, connue sous l'appellation « thèse/antithèse/synthèse ». Une telle démarche est bien entendu possible mais elle n'est pas obligatoire. C'est la capacité à analyser un sujet qui a été valorisée, en d'autres termes : la faculté à développer des réflexions critiques et argumentées sur le sujet, en s'appuyant sur des connaissances des œuvres au programme – ces connaissances étant primordiales, mais pas suffisantes. Rappelons que le jury attend – *car c'est en grande partie cela qui permet d'évaluer la prestation et le niveau d'un candidat* – une problématisation du sujet et des termes de celui-ci en introduction. Problématiser, cela ne signifie pas se cantonner à une rapide analyse sémantique, artificielle, parce qu'elle ne servirait ensuite à rien. Problématiser, c'est se demander en quoi le sujet proposé « pose un problème », en quoi l'affirmation proposée ne va pas de soi, ou en quoi les termes mis en relation avec les œuvres au programme soulèvent des interrogations ; c'est-à-dire en quoi le sujet rend nécessaire une réflexion approfondie, dont la composition – ou dissertation – sera l'expression aboutie.

Toutes les pistes envisagées lors du travail préparatoire, au brouillon, ne seront pas nécessairement

exploitées dans le devoir et son introduction. Rien n'est plus décevant, d'un point de vue purement intellectuel, qu'une dissertation se présentant sous l'apparence d'une introduction problématisée mais déconnectée du reste du devoir : or, c'est bien ce défaut que l'on rencontre trop fréquemment, un certain nombre de copies développant ainsi en introduction une analyse parfois prometteuse et fine du sujet, avant d'annoncer *ex nihilo* une démarche, souvent en trois mouvements, qui n'a pas de lien *clair* avec les premières analyses. Cela reflète à l'évidence la volonté du candidat de vouloir « plaquer » les connaissances accumulées au cours de sa préparation, connaissances souvent importantes, d'ailleurs. Souvent, ce « plaquage » est « hors-sujet », car il n'est pas intégré à la démarche argumentative.

En outre, on ne peut que déplorer la pauvreté dialectique de certaines copies, dont on voit rapidement que l'argumentation se résume à une première partie soulignant la pertinence du sujet, suivie d'une deuxième mettant en avant que les deux pièces de Kleist présentent cependant d'autres aspects, nombreux, qui ne sont pas compris dans les termes « Vaterländisches Schauspiel », alors qu'une troisième partie se veut une synthèse alors qu'elle n'est en réalité qu'une conclusion un peu développée. Si l'on souhaite adopter une démarche dialectique stricte selon le modèle « thèse, antithèse, synthèse » – ce qui, encore une fois, n'est pas en soi une nécessité – il est dommage d'en donner un exemple aussi artificiel. Le sujet proposé n'a nullement l'ambition de contenir et de mettre en relation tous les aspects présents dans les deux drames de Kleist. De la même manière, la dissertation n'étant pas un concours de connaissances, elle ne doit pas avoir pour but de placer un maximum de connaissances afférentes au programme.

Dernier point qui doit être rappelé ici : une citation n'est pas un argument en soi et citer un extrait des œuvres à l'appui de son propos nécessite de commenter un minimum le sens du passage et la valeur que l'on souhaite lui donner à ce moment de l'argumentation. Trop souvent, certains candidats semblaient ne pas avoir pris conscience que la simple mention d'une réplique peut ne pas avoir l'effet argumentatif escompté. C'est pourquoi le jury souhaite insister sur le fait qu'il a, au contraire, été sensible à la clarté et la précision des argumentations proposées dans de nombreuses copies où cet aspect a été valorisé.

Pour ce qui est du sujet lui-même, et sans prétendre ici proposer de plan précis, voici quelques pistes de réflexion, présentées en fonction des défauts les plus fréquemment rencontrés, afin d'aider les candidats dans leur préparation.

La formule « vaterländisches Schauspiel », qu'il s'agissait d'analyser et de confronter aux deux œuvres au programme, est de Kleist lui-même, ce qui est un élément certes important pour en apprécier la valeur,

mais pas suffisant ni même essentiel : en aucun cas le fait que le candidat détermine l'origine de la citation n'était une condition *sine qua non* de réussite et cette connaissance n'a donc pas été réellement discriminante.

La plupart des candidats ont bien perçu l'importance et la richesse de l'adjectif « vaterländisch », qu'on pouvait bien sûr traduire par « patriotique ». L'enjeu patriotique des deux pièces de Kleist est évident, et il n'est pas difficile à mettre en évidence par quelques exemples, à tel point qu'on pouvait s'interroger, comme certains candidats l'ont justement souligné, sur la pertinence de s'attarder *longuement* sur ce point. Que *Die Hermannschlacht* et *Prinz Friedrich von Homburg* recèlent des aspects patriotiques n'est ainsi pas l'objet d'un débat en soi. La *nature* de ce patriotisme l'est davantage, tout comme, surtout, *la façon* dont ce patriotisme est mis en œuvre par l'auteur dans des textes littéraires et, plus précisément, des textes *dramatiques*. C'est en se posant cette question qu'on pouvait, à notre sens, proposer des angles de réflexion intéressants, c'est-à-dire percevoir les implications du sujet, les conséquences qui en découlaient. Or, trop souvent, le jury s'est trouvé confronté à des copies qui ne traitaient que la notion de patriotisme – souvent d'ailleurs en relation avec ce qu'on sait de la vie de Kleist et avec ses écrits dits politiques, évidemment utiles dans un tel contexte, mais qui n'étaient pas *directement* concernés par le sujet. Or, l'accent était pourtant clairement mis sur l'*articulation* du patriotisme et du théâtre. En quoi une pièce de théâtre — et d'ailleurs : de quel genre est-il question ici ? comédie, drame, tragédie ?... — peut-elle être patriotique ? Quelles sont les implications textuelles, littéraires, de l'intention patriotique d'un dramaturge ? Plusieurs copies ont ainsi tiré parti de l'idée de « représentation », c'est-à-dire du fait que, dans les deux pièces, le fait de montrer quelque chose prenait une importance capitale, la difficulté d'un personnage à « dire » étant d'ailleurs un élément central dans l'esthétique kleistienne. Se posait alors la question de savoir ce qu'on pouvait montrer, en quoi la patrie pouvait être montrée, surtout à cette époque, et ce qu'une telle représentation pouvait impliquer. Dans la mesure où, au théâtre, c'est surtout des actions que l'on montre, on pouvait mettre en évidence une certaine tension entre deux tendances : celle de dire ou de tenter de dire la patrie, d'une part, et celle de la montrer, d'autre part, avec les limites purement techniques inhérentes à l'action historique retenue par Kleist : comment peut-on représenter (ou dire) une bataille, une forêt allemande... ?

Le terme de « Schauspiel » était ici bien entendu central, le flou volontaire de la notion, d'un point de vue générique, rendant nécessaire une interrogation poussée et systématique des deux pièces, dont on a pu regretter, dans de nombreuses copies, que leur différence n'ait pas été suffisamment mise en évidence. L'articulation d'une telle différence pouvait, selon nous, apporter à la réflexion des éléments intéressants.

Nous touchons là à un autre aspect important. Les deux pièces ne sont pas identiques, la comparaison

peut sembler disproportionnée voire « inéquitable », dans la mesure où l'une est une œuvre prétendument mineure de son auteur, l'autre figurant au contraire parmi les œuvres les plus connues du répertoire de langue allemande. Or, paradoxalement, le jury a pu lire des analyses sérieuses de *Die Hermannschlacht*, dans la mesure où la thématique abordée dans le sujet coïncidait avec le cœur de ce drame, alors que *Prinz Friederich von Homburg*, œuvre pourtant nettement plus riche et complexe, du moins en apparence, a dû se contenter de la portion congrue. Un tel déséquilibre n'avait pas lieu d'être.

ÉPREUVES D'ADMISSION

Explication de texte

Rapport présenté par

Thierry Carpent, Jean-Michel Pouget, Frédéric Teinturier

Présentation générale

Nombre de candidats interrogés : 88

Répartition des notes :

16 et plus : 2

12 à 15 : 11

10 à 11 : 3

08 à 09 : 9

06 à 07 : 6

04 à 05 : 8

02 à 03 : 24

Moins de 2 : 25

Note maximale : 18, note minimale : 0,25

Moyenne : 4,98

Moyenne des années précédentes :

2011 : 6,18 ; 2010 : 6,02 ; 2009 : 8,23 ; 2008 : 8,56 ; 2007 : 5,24 ; 2006 : 5,22 ; 2005 : 3,89

La moyenne, déjà relativement basse l'an dernier, baisse encore sensiblement pour cette nouvelle session. Cette évolution à la baisse s'explique en partie par un manque de préparation évident chez de nombreux candidats. Visiblement surpris d'avoir passé l'obstacle de l'admissibilité, ceux-ci n'ont pas eu le temps nécessaire entre l'écrit et l'oral pour combler leurs lacunes dans les différentes questions. A cela s'ajoute trop souvent une maîtrise approximative, voire insuffisante de la technique de l'explication de texte dont certains candidats semblent penser qu'elle n'est qu'un point de détail. Il faut savoir qu'un défaut de méthode est aussi lourdement sanctionné que l'insuffisance des connaissances ou qu'un niveau de langue déficient. La commission rappelle que l'explication de texte répond aux exigences formelles suivantes :

- - Une introduction contenant les éléments suivants : nature de l'extrait, auteur, date de publication, situation et contextualisation, contenu, problématique ou fil directeur retenu pour l'analyse, découpage en parties, annonce de la méthode (explication linéaire ou thématique).
- - Il peut être très utile d'organiser l'explication proprement dite à partir d'une problématique qui sert de fil directeur, cela permet d'éviter notamment de tomber dans le piège de la paraphrase. Le but d'une explication est de faire ressortir le sens d'un texte en combinant subtilement trois niveaux d'analyse : à un premier niveau, le passage à commenter est à considérer pour lui-même comme entité close, lieu où se développe une pensée particulière qu'il convient d'explicitier. Le second niveau d'analyse vient à l'appui de cette tentative d'explicitation : il s'agit de se référer à d'autres passages, voire à d'autres textes du même auteur, afin d'éclairer le contenu de l'extrait à expliquer. Le troisième et dernier niveau d'analyse correspond à un élargissement de la perspective et consiste dans une mise en relief à partir de références à d'autres auteurs (intertextualité) et/ou à des éléments contextuels extérieurs. Il s'agit d'introduire ces différentes références avec discernement en veillant à toujours prendre appui sur le texte. La démarche inverse, à savoir prendre le texte comme prétexte pour caser des connaissances, est à bannir.
- - Une conclusion digne de ce nom ne saurait être la répétition de ce qui a déjà été dit lors de l'explication mais plutôt une réponse à la problématique formulée dans l'introduction. Si dans cette dernière on partait du général (auteur, œuvre, contexte) pour aller vers le particulier (l'extrait à expliquer) la démarche de la conclusion est inverse : à partir du particulier il s'agit de s'acheminer vers le général, c'est-à-dire montrer dans quelle mesure l'extrait que l'on vient de traiter contient en réalité des enjeux de portée générale et peut être considéré comme représentatif de l'auteur, de son œuvre, d'un contexte (littéraire, historique).

L'explication de texte est donc un travail très structuré qui nécessite en outre une bonne gestion du temps de parole. Outre le respect impératif des 30 minutes maximum allouées, il faut veiller à l'équilibre entre les différentes parties de l'exposé : éviter les introductions trop longues s'apparentant à une leçon, les conclusions bâclées, les développements trop détaillés qui sont chronophages et empêchent les candidats de terminer leur explication dans le temps imparti. Un entraînement régulier est la seule façon de résoudre ces problèmes de « réglage » et de « calibrage ».

Döblin : Berlin Alexanderplatz. Die Geschichte vom Franz Biberkopf, Roman

Moyenne : 3.85

Note la plus haute : 11

Note la plus basse : 0.5

A noter que la moyenne, très basse sur cette partie du programme cette année, est pour l'essentiel à imputer à quelques prestations particulièrement décevantes, qui ne répondaient pas aux exigences les plus élémentaires de l'exercice du commentaire de texte, à savoir : lecture *problématisée* de l'extrait proposé, *interprétation argumentée* du sens et de la fonction de celui-ci en fonction de sa place dans l'économie du roman – aspect particulièrement important dans le cas d'un extrait de *Berlin Alexanderplatz*.

Dans l'ensemble, on peut en revanche constater que le roman de Döblin était bien connu des candidats, qui ont souvent été à même de resituer les textes proposés au sein de *Berlin Alexanderplatz*, ce qui signifie qu'ils ont été capables de déterminer les enjeux de l'extrait en fonction de l'histoire de Franz Biberkopf, mais aussi de l'esthétique narrative développée par l'auteur. Cet aspect a été valorisé mais il ne pouvait en soi être suffisant pour produire une explication de texte satisfaisante. Parfois, la présentation du roman dans son ensemble a excédé le cadre d'une simple introduction et n'a pas été accompagnée d'une interprétation suffisamment précise et poussée de l'extrait lui-même. La prestation tendait donc à s'apparenter à une « question de cours », et non plus à une explication de texte.

Ainsi est-il bon de souligner qu'il est fondamental, en plus de connaissances brutes sur l'œuvre et l'auteur, de faire l'effort de problématiser ces connaissances qui sont nécessaires mais pas en elles-mêmes le gage d'une prestation intéressante. L'explication de texte n'étant pas une leçon, il convient de ne pas considérer le texte proposé comme un prétexte, ou une invitation à parler de l'œuvre de manière générale. C'est ainsi que le jury a été sensible aux prestations de candidats qui acceptaient le défi proposé par certains extraits particulièrement complexes et volontairement conçus par l'auteur comme pouvant être déroutants. Ceux et celles des candidats qui ont saisi la moindre occasion, réelle ou supposée, de faire de longs développements généraux sur tel ou tel aspect de l'œuvre et de l'esthétique voire de la philosophie döbliniennes ont souvent manqué de vue l'essentiel.

Extraits donnés cette année :

1. 1. de la p. 283 („Und dann geschieht es...“) à la p. 286 („... nicht böse zu sein, Mulleken.“)
2. 2. de la p. 132 („Bei den Juden...“) à la p. 135 („... an Schönheit gleich.“)

3. 3. de la p. 430 („Langsam, langsam singt der Tod, die böse Babylon...“) à la p. 432 („...Alles andere hast du in der Hand.“)
4. 4. de la p. 22 („der Rote ließ ihn winseln...“) à la p. 25 („... und zu ihr hingehn.“)
5. 5. de la p. 392 („Er belauert ...“) à la p. 395 („... darum bitten. ‘Ja.’“)
6. 6. de la p. 34 („Raus auf die Straße...“) à la p. 37 („...und das Leben ist aus für mich. Aus, aus.“)
7. 7. de la p. 195 („Nach einer Viertelstunde...“) à la p. 198 („... wer mag es kennen? “).

Andreas Gryphius, Gedichte, RUB 8799

Moyenne : 5.30

Note la plus haute : 12

Note la plus basse : 01

D'une manière générale, on a pu constater le manque de préparation des candidats à cette partie du programme. Rappelons donc qu'il est regrettable de « faire l'impasse » sur une question, d'autant que le jury n'attendait pas des candidats qui devaient interpréter un poème de Gryphius qu'ils soient des spécialistes de la poésie baroque dans son ensemble ou même de l'auteur. Comme dans le cas des autres parties du programme de l'Agrégation, on attendait simplement une interprétation et une analyse précises et problématisées du texte proposé. Cela nécessite bien sûr, mais pas davantage que pour les autres questions au programme, un minimum de connaissances sur la période, sur le contexte historique, et sur ce qui fait la spécificité de la période dite baroque. En effet, certains candidats, qui n'avaient pas en leur possession les outils nécessaires, n'ont pas été en mesure de percevoir la spécificité des textes qu'ils avaient à expliquer et ont réduit leur interprétation à des généralités anachroniques sur un « lyrisme » supposé des sonnets et odes de Gryphius.

Autre manque constaté : aborder la poésie d'Andreas Gryphius présuppose les mêmes connaissances techniques que pour aborder celle d'un auteur d'une période littéraire moins ancienne : il a été constaté souvent un manque de confiance des candidats, pour ne pas dire plus, dès lors qu'il était question de métrique, de versification ou même simplement d'analyse de rythme. Ce sont là des éléments prérequis indispensables dont il n'est pas si difficile de maîtriser la pratique, ou du moins de pouvoir les évoquer dans une perspective critique.

Inversement, il convient de ne pas se perdre inutilement dans des remarques de nature purement

formelle si celles-ci ne sont pas reliées à l'ensemble de l'interprétation du poème ; l'explication d'un sonnet ne peut ainsi pas se résumer à la présentation de l'histoire du genre et à l'analyse des points de convergence ou de divergence entre un canon supposé (Opitz) et l'œuvre de l'auteur. Si elle excède le cadre d'une introduction, une telle présentation s'apparente davantage à une leçon qu'à une explication de texte.

Les candidats qui disposaient d'un savoir de base en matière de versification, qui savaient utiliser à bon escient une connaissance solide de l'histoire littéraire allemande et qui ont fait preuve de bon sens et de réflexion, ont proposé des prestations souvent convaincantes et tout à fait intéressantes. Celles-ci ont été valorisées.

Poèmes donnés cette année :

NB : les références des textes correspondent à l'ancienne anthologie Reclam.

1. 1. „Vanitas ! Vanitatum Vanitas !“, de la p. 92 à la p. 94
2. 2. „Mitternacht.“ p. 12
3. 3. „Auff die selige Geburt des Herrn.“ p. 26
4. 4. „An H. Johan Christoph von Schönborn.“ p. 15
5. 5. „Verleugnung der Welt.“ p. 96-97
6. 6. „Auf das Fest des Aufferstehenden Erloesers oder Heil. Ostertag.“ p. 41
7. 7. „Als Er aus Rom geschidn.“ p. 18.

Heinrich von Kleist : Prinz Friedrich von Homburg et Die Hermannsschlacht

Moyenne : 5.125

Note la plus haute : 15

Note la plus basse : 0.5

Sur les sept extraits soumis aux candidats cette année, quatre étaient issus du *Prince de Homburg*, trois de la *Bataille d'Arminius*. Les extraits étaient parfois relativement longs, ce qui a semblé surprendre certains candidats. Rappelons que les extraits sont choisis en fonction de leur intérêt propre et de la cohérence de leur développement au sein de l'œuvre ; certains passages peuvent nécessiter de ne pas interrompre le flux d'une scène ou d'un groupe de scènes. Il va de soi que le jury est particulièrement attentif à l'effort qui est alors nécessaire au candidat pour synthétiser plusieurs pages et qu'il n'attend pas

le même genre de lecture interprétative que dans le cas d'un passage court, ou, *a fortiori*, d'un poème.

Ce point étant rappelé, il convient de souligner qu'expliquer un extrait dramatique dont la charge événementielle peut être particulièrement riche nécessite avant tout une problématisation précise. En effet, on a parfois constaté une tendance à la paraphrase commentative chez les candidats qui n'avaient pas, avant d'entamer leur interprétation linéaire, pris le soin de délimiter ou simplement de préciser les enjeux de l'extrait. Ceux et celles qui ont fourni l'effort de cerner la portée du texte pour chercher ensuite à en extraire les finesses ou les contradictions éventuelles, ont quasi systématiquement livré des prestations très intéressantes, qui ont été valorisées.

Un autre point mérite ici d'être mis en valeur. Certains candidats ont ressenti, à juste titre, le besoin de recourir, pour préciser leur interprétation, à d'autres textes de Kleist, en particulier ses textes politiques et esthétiques. Rappelons, d'une part, que de telles références ne doivent pas servir à masquer un manque d'interprétation de l'extrait proposé et, d'autre part, qu'il convient de ne pas surestimer, dans le cadre d'une « simple » explication de texte, la portée des écrits politiques de Kleist : les deux œuvres au programme sont avant tout des pièces de théâtre, qu'il faut analyser en tant que telles. En outre, on a pu être surpris par le manque de précision dans les références aux écrits de Kleist, dès lors qu'il était question de la réflexion de ce dernier sur son rapport au réel. Si l'essai sur le théâtre de marionnettes était bien connu, celui, pourtant central, consacré au langage et à l'expression des sentiments (*Über die allmähliche Verfertigung der Gedanken beim Reden*) semblait souvent inconnu. Sa lecture aurait pourtant été d'une aide précieuse pour problématiser certains passages du *Prince de Homburg*.

Extraits donnés cette année :

1. 1. *Prinz Friedrich von Homburg* : IV, 4 (v. 1301 à 1394) de la p. 68 („DER PRINZ VON HOMBURG: Nun sagt, was bringt Ihr?...“) à la p. 72 (fin de la scène)
2. 2. *Die Hermannsschlacht* : V, 16 à 18 de la p. 91 („CHILDERICH: Hier ist die Bärin...“) à la p. 95 (fin de la scène.)
3. 3. *Prinz Friedrich von Homburg* : III, 1 (v. 817 à 931) de la p. 47 („HOHENZOLLERN: Was denkst du...“) à la p. 52 („... Ich bin verloren.“)
4. 4. *Prinz Friedrich von Homburg* : I, 4 (v. 105 à 204) de la p. 11 („DER PRINZ VON HOMBURG: – Was ist dies für ein Handschuh?...“) à la p. 15 („... hier und plaudern?“)

5. 5. *Die Hermannsschlacht* : I, 3 de la p. 14 („HERMANN: [...] Jedoch, weil alles zu verlieren...“) à la p. 17 (fin de la scène)
6. 6. *Prinz Friedrich von Homburg* : V, 5 (v. 1622 à 1722) de la p. 82 („DER KURFÜRST: Von wem ist...“) à la p. 85 (fin de la scène)
7. 7. *Die Hermannsschlacht* : V, 3 à 9 de la p. 76 (début de la scène 3) à la p. 83 (fin de la scène 9).

La réflexion anthropologique de Kant

La moyenne des candidats interrogés sur Kant en explication de texte d'histoire des idées s'élève à 6,78, en nette progression par rapport à l'an dernier sur le même sujet (4,5). Les prestations, qui s'échelonnent de 0,5 à 14, ont été dans l'ensemble meilleures que l'an dernier. C'est la preuve qu'en dépit de l'accès difficile aux textes de Kant, les candidats ont su tirer leur épingle du jeu. Les meilleurs d'entre eux ont été ceux qui ont centré leur réflexion sur l'extrait à commenter, ce qui leur a permis d'en dégager l'enjeu majeur et d'en éclairer le sens, notamment à partir de citations tirées d'autres textes. La mise en relief des idées de l'extrait par d'habiles références à d'autres passages du même écrit ou d'autres écrits du recueil est un excellent outil pour faire comprendre et ressortir le sens, à condition bien sûr d'être utilisé à bon escient. A l'inverse, les mauvaises prestations sont souvent celles de candidats qui ont pris délibérément le parti de refuser la confrontation directe avec le texte : leur explication prenait alors la forme d'une suite décousue de remarques disparates sans rapport direct avec l'enjeu du passage. En l'absence d'un fil directeur que l'on doit – faut-il le rappeler ? – impérativement chercher dans l'extrait à commenter, le candidat s'expose au danger de paraphraser ou de plaquer des connaissances n'ayant pas nécessairement de lien direct avec l'extrait. Pour terminer, nous conseillerons aux futurs candidats d'accorder une importance particulière à la terminologie en histoire des idées : il existe un vocabulaire de Kant comme il existe un vocabulaire de Schiller ou de tout autre philosophe. Une des pistes de travail pour la préparation à l'épreuve d'histoire des idées consiste à se familiariser avec les concepts propres à l'univers philosophique de chaque auteur, notamment en relevant avec précision les occurrences de ce vocabulaire lors de la lecture des textes. Cette année encore, trop de candidats ont fait preuve d'une maîtrise insuffisante de certains termes clés sans lesquels on ne peut exposer correctement la pensée kantienne (Vernunftrecht, menschliche Anlagen, Freiheit, Teleologie, freihandelndes Wesen, praktische Vernunft, reine Vernunft, weltbürgerlicher Zustand, Sittlichkeit, Mechanismus der Natur, ...)

Extraits proposés :

1. De la page 196 (« 1. « Es soll kein Friedensschluß für einen solchen gelten ... ») à la page 198 (« ...die Größe desselben zu erforschen, dem entgegenstände. »)
2. De la page 47 (« Neunter Satz ... ») à la page 49 (« ..., sie nur in einer andern Welt zu hoffen ? »)
3. De la page 59 («...; denn sein gesetzgebendes Ansehen beruht eben darauf, ... ») à la page 60 (« ..., wenn man nur nicht absichtlich künstelt, um sie darin zu erhalten. »)
4. De la page 101 (« Der dritte Wunsch, oder viel mehr ... ») à la page 102 (« ... durch die Natur selbst berufen ist. »)

La poésie de l'exil en langue allemande à l'époque du national-socialisme (1933-1945)

La moyenne des candidats interrogés est identique à celle de l'an dernier (5,1), l'échelle des notes comprise entre 0,5 et 18. Dans le précédent rapport, les membres de la commission ont attiré l'attention des candidats sur le risque des interprétations trop focalisées sur le contexte de l'exil. Les mauvaises prestations ont cette année encore été liées à cet écueil, certaines dérivant vers des commentaires hors sujet sur le contexte politique de la période 1933-1945. Rappelons la règle élémentaire selon laquelle le point de départ de la réflexion doit être le poème lui-même, avant même d'envisager une quelconque interprétation, il faut soigneusement exposer le contenu du poème. Un exemple illustrera ce point crucial : dans le poème *Dichter im Exil* de Max-Hermann Neisse, tout entier construit autour d'une situation concrète d'un exilé confronté à un locuteur parlant une langue étrangère, l'explication devait impérativement être menée à partir d'une analyse de chaque phase de cette confrontation, chaque strophe en constituant un moment et une nuance particuliers. A l'inverse, les candidats ont parfois eu quelque difficulté à se dégager d'une interprétation littérale : Comment ne pas penser à Roméo et Juliette à l'évocation des balcons et des rideaux dans *Die Liebenden* d'Alfred Gong ? Comment ne pas relier le *Wandermotiv*, repris par Peter Weiss dans *Im Kreise gelaufen*, à la tradition romantique ? Peut-être est-ce là le symptôme d'une culture littéraire insuffisante ? A supposer qu'il en soit ainsi, cela ne dispensait pas les candidats d'exercer leur sens critique et de soulever certaines interrogations au détour de certains termes lourds de sens ou de certaines pratiques poétiques inhabituelles comme l'utilisation de guillemets ou de parenthèses. Dans un poème rien n'est fortuit, chaque mot compte et certains entrent en résonance et se font écho mutuellement, les identifier permet d'accéder au sens du poème. Ce travail sur la logique

interne propre à chaque poème a en général été négligé par les candidats qui ont souvent laissé de côté certains termes et expressions importants, ne sachant sans doute pas trop « quoi en faire ». Mais ce choix est un mauvais calcul car le jury les interroge systématiquement sur ces omissions lors de l'entretien : mieux vaut donc consacrer davantage de temps, lors de la préparation, à dégager le sens des termes clés.

D'un point de vue de l'analyse de la forme, rappelons que si cet aspect est indispensable, il est tout aussi important de réfléchir à la portée des choix esthétiques opérés par l'auteur et de montrer en quoi il y a adéquation de la forme et du contenu. Ainsi, s'il était bien de relever le renoncement à un découpage en strophes dans le poème de Peter Weiss *Im Kreise gelaufen*, il convenait de se demander la raison d'un tel renoncement. Se poser cette question aurait permis aux candidats de faire le lien avec la situation de l'exilé désorienté qui revient à son point de départ tout en leur évitant de procéder à un malencontreux découpage du poème totalement contraire à l'intention du poète.

Poèmes proposés :

Verworrene Welt, Alfred Kerr

Das Flüsterlied, Fritz Brügel

De Profundis, Hans Sahl

Dichter im Exil, Max-Hermann Neiß

Deutschland, Johannes R. Becher

Die Liebenden, Alfred Gong

Im Kreise gelaufen, Peter Weiss

Les enjeux de la présence allemande en Europe centrale : L'Autriche-Hongrie (1867-1918)

Les 13 candidats qui ont été interrogés sur la question de tronc commun ont obtenu des notes allant de 01/20 à 09/20, aucune prestation n'ayant pu être considérée comme bonne ni même moyenne ; la moyenne s'élève à 03,3/20.

Il convient tout d'abord de rappeler que du fait qu'ils figurent dans le recueil inscrit au programme, les textes proposés à l'explication dans le cadre du tronc commun ne devraient *a priori* pas constituer de surprise ; par ailleurs, seuls les textes présentant un contenu de civilisation *stricto sensu* ont été proposés à l'épreuve.

Outre l'ignorance de faits historiques (tels que les dates extrêmes du long gouvernement Taaffe) ou de notions capitales à l'époque (les « droits historiques » chers aux nationalistes tchèques), le jury a

relevé une incapacité à comprendre les données les plus concrètes d'un texte (les « Bosniaques » mentionnés par Rosegger étaient des soldats envoyés par le gouvernement pour éviter tout risque de fraternisation des troupes avec la population de Graz) ou à s'interroger sur les raisons conduisant les adversaires de Lueger à s'étonner, comme le souligne Salten, que celui-ci puisse avoir pour ambition de briguer la mairie de Vienne.

Un autre défaut relevé chez les candidats consiste dans la difficulté à s'abstraire de leurs connaissances qui leur barrent de fait l'accès à la réalité du texte proposé à l'explication : si la Bohême a occupé une place prédominante dans la question des « nationalités », la question linguistique telle que la posait Rosegger dans son appel („Aufruf“) à financer des écoles allemandes s'applique également à la Styrie, peuplée de Slovènes dans sa partie méridionale, et dont, comme le rappelait l'auteur de l'anthologie dans son introduction au texte, il était en outre originaire.

La matière, vaste et complexe, a manifestement dérouté les candidats ; mais l'Autriche est partie intégrante de l'univers germanophone et elle ne peut, à ce titre, rester à l'écart des préoccupations de germanistes se présentant au concours de l'agrégation.

Textes proposés :

Les pages indiquées ci-dessous renvoient toutes au recueil d'Eva Philippoff (éd.), *Die Doppelmonarchie Österreich-Ungarn. Ein politisches Lesebuch (1867-1918) / L'Autriche-Hongrie. Politique et culture à travers les textes (1867-1918)*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion 2001 :

- Moritz von Ebner Eschenbach, „Über Nationalitäten (1882-1886)“, p. 101-104.
- „Der Friede von Prag (1866)“, p. 93 sqq.
- Peter Rosegger, „Die Novemberereignisse in Graz (1898)“, p. 112 sqq.
- Friedrich Austerlitz, „Graf Taaffe“ (*Arbeiterzeitung*, 30. November 1895), p. 116 sq.
- Friedrich Salten, „Lueger, der Monarch von Wien (1910)“, p. 121 sqq.
- Peter Rosegger, „Aufruf zur gegenseitigen Nationalspende für deutsche Schulen an den Sprachgrenzen (1909)“, p. 138 sq.

Le féminisme en Allemagne de ses débuts à 1933

Les 21 candidats interrogés sur la question d'option ont obtenu des notes allant de 0,25/20 à 15/20 : la moyenne s'élève à 5,6/20, la note la plus basse reflétant un niveau scandaleux de langue (la note 0,5 a été attribuée aux prestations ne correspondant pas aux exigences de l'exercice).

Sur cette question, le jury a eu le plaisir d'entendre de bonnes prestations ayant conjugué lecture attentive du texte proposé et utilisation à bon escient des connaissances acquises pendant l'année de préparation. Parmi les défauts relevés, ceux qui sont spécifiques à l'option civilisation concernent surtout les approximations en matière de chronologie, ainsi que la difficulté qu'ont eue certain/e/s candidat/e/s, à mettre en évidence la dimension polémique de certains textes qu'ils ont bien trop souvent pris au pied de la lettre – l'ironie mordante de Helene Lange au sujet du suffrage universel n'a ainsi pas été analysée à sa juste valeur. Les autres défauts relevés s'inscrivent quant à eux d'autant plus dans un cadre « généraliste » et montrent, s'il en était encore besoin, que la technique d'explication doit être d'autant mieux maîtrisée que les textes proposés aux candidats leur sont a priori inconnus : ainsi, loin d'être une simple formalité en début d'exercice, la présentation du plan est véritablement un outil leur permettant non seulement de dégager les grands axes du texte, mais aussi de présenter une analyse structurée et de leur éviter l'écueil de la paraphrase dans le cas d'une analyse « linéaire ». Enfin, on ne répètera jamais assez que se contenter de citer le texte ne constitue pas une explication.

Textes proposés:

- Hope Bridges Adams-Lehmann, „Beruf und Ehe“, in *Sozialistische Monatshefte*, 16/1912, H. 20, p. 1204-1208
- Gertrud Bäumer, „Wir Frauen“, in *Die Frauenfrage. Zentralblatt des Bundes Deutscher Frauenvereine*, 1. Jahrgang Nr. 9 und 10, 16. August 1914
- August Bebel, *Die Frau und der Sozialismus*, Dietz Verlag Berlin, (1879) 1994, p. 39-43.
- Lida Gustava Heymann, „Weiblicher Pazifismus“, aus Gisela Brinkler-Gabler (Hg.), *Frauen gegen den Krieg*, Fischer Frankfurt, 1980, S. 65 sq.
- Emma Ihrer, „Die proletarische Frau und die Berufstätigkeit“, in *Sozialistische Monatshefte*, 9/1905, H. 5, S. 443-449
- Helene Lange, „Frauenwahlrecht“, aus Elke Frederiksen (Hg.), *Die Frauenfrage in Deutschland. 1865-1965*, Philipp Reclam Stuttgart, 1981, S. 383-385.
- Helene Lange, *Die höhere Mädchenschule und ihre Bestimmung. Begleitschrift zu einer Petition an das preußische Unterrichtsministerium und das preußische Abgeordnetenhaus (sog. „Gelbe Broschüre“)*, Erster Druck in L. Oehmigke's Verlag, Berlin 1890, S. 19-22.
- Clara Zetkin, „Louise-Otto Peters“, aus Clara Zetkin, *Zur Geschichte der proletarischen Frauenbewegung Deutschlands*, hg. v. Institut für Marxismus-Leninismus beim Zentralkomitee der Sozialistischen Einheitspartei Deutschlands Dietz Verlag Berlin, 1958, S. 151-160; hier: S. 151-154.

Thème oral

Rapport présenté par

Isabelle Deygout, Dorothee Rothenbusch et Daniel Soulié

Synthèse statistique et remarques générales

Nombre de candidats interrogés : 88 ; moyenne générale de l'épreuve : 8,01 / 15

Moyenne par type de textes : Presse = 7,96 / 15 (50 candidats interrogés) –

Littérature = 8,06 / 15 (38 candidats interrogés)

Répartition des notes (/15)

Répartition des notes (/15)

14 à 15	2 candidats
13 à 13,75	5
12 à 12,75	12
10 à 11,75	10
9 à 9,75	9
7 à 8,75	11
6 à 6,75	14
4 à 5,75	12
3 à 3,75	7
1 à 2,75	3
0,25 à 0,75	3

La moyenne générale (8,01/15) indique un nombre satisfaisant de bonnes, voire d'excellentes prestations qui sont aussi bien le fait de candidats germanophones que de candidats francophones bien préparés. En revanche, le jury a été étonné de voir plusieurs candidats germanophones dépourvus de méthode pour affronter cette épreuve. Ces lacunes dans la préparation donnaient souvent lieu à des

prestations très médiocres, empreintes de gallicismes et de déficiences sur le plan syntaxique (!).

Il semble utile de rappeler qu'une improvisation dans le domaine d'une épreuve aussi exigeante s'avère toujours périlleuse. A contrario, l'aisance peut s'acquérir au prix d'un travail méthodologique tout au long de l'année de préparation.

Dans cette optique, une lecture attentive et régulière des journaux ou des sites internet spécialisés (*Tagesschau, Deutsche Welle, Süddeutsche Zeitung, Spiegel...*) est un travail indispensable pour comprendre les enjeux actuels en Allemagne et en Europe, et pour maîtriser le vocabulaire adéquat (p.ex. *Betreuungsgeld, Kita-Platz, Atomausstieg, Energiewende, Euro-Rettungsschirm, Merkels Krisenmanagement*). Par ailleurs, il est fortement recommandé de se soumettre à un entraînement qui simule les conditions de l'épreuve – que ce soit lors d'une préparation guidée ou à titre privé, face à des interlocuteurs germanophones. La gestion du temps étant évidemment l'une des difficultés qu'il convient d'appréhender et à laquelle on peut faire face grâce à une pratique régulière.

Le jour de l'épreuve, le candidat doit traduire l'extrait soit d'un texte littéraire contemporain, soit d'un texte de presse. Avant l'épreuve, une lecture rigoureuse du texte français est indispensable afin de lever toutes les ambiguïtés et de repérer les grandes articulations logiques. Les structures syntaxiques complexes doivent être scrupuleusement "décortiquées" pour un meilleur rendu en allemand.

Les vingt premières minutes de l'épreuve sont consacrées à la dictée lente et intelligible de la traduction, permettant au jury de noter intégralement cette première proposition. Le candidat doit se décider pour une seule solution et ne pas donner plusieurs possibilités. Aussi, il faudrait éviter les remarques (trop souvent entendues cette année) telles que « je n'ai pas trouvé mieux », qui ne font que déconcentrer le candidat et déprécier la traduction proposée.

Les vingt minutes écoulées, le jury invite le candidat à revenir sur quelques passages de sa traduction car ceux-ci sont perfectibles – que ce soit sur le plan syntaxique, grammatical ou lexical – ou bien simplement afin de combler des lacunes dues aux omissions. Trop souvent, le candidat s'adonne alors à une recherche fébrile de synonymes ou à la paraphrase – sans prendre le recul nécessaire et déceler, par exemple, un problème (récurrent) de linéarisation. En aucun cas, le jury ne cherche à piéger ou à déstabiliser. Bien au contraire : toutes les questions sont posées dans un esprit constructif et guidées par le désir de permettre aux candidats d'améliorer leur prestation et donc leurs chances d'admission. Et en effet, nombreux ont été ceux qui ont fait preuve de beaucoup de souplesse d'esprit, profitant pleinement de cette occasion pour corriger des erreurs ponctuelles (fautes de marquage, de pronoms ou de temps) ou pour procéder à une transformation sur le plan syntaxique.

Rappelons que l'épreuve et l'entretien qui suit sont traditionnellement menés en allemand. Il est par ailleurs inutile de lire un passage du texte français comme cela avait pu être exigé auparavant.

Les textes de presse proposés cette année provenaient notamment des sources suivantes :

Le Monde, Le Figaro, Libération, Le Temps, Le Point, Les Inrockuptibles, Télérama, Les Échos, Rapport annuel de l'Institut français des relations internationales.

Les auteurs des extraits littéraires étaient : Éric Neuhoff, Emmanuel Carrère, Didier Daeninckx, Pierre Jourde, Jacqueline de Romilly, Marie Nimier, Romain Gary, Marc Petit, Sophie Mauer, Marie Rouanet, Philippe Forest, Sylvie Germain, Laurent Mauvignier, Nicolas Ancion, Véronique Ovaldé, Julien Green, Antoine Blondin, Jean-Michel Guenassia, Tonino Benacquista, Eric-Emmanuel Schmitt, Vincent Message.

Connaissances civilisationnelles et culturelles

En 2011 et 2012, les faits marquants de l'actualité allemande ont été incontestablement la décision du gouvernement de sortir du nucléaire, la gestion de la crise de la dette souveraine grecque et, plus généralement, de la crise de l'euro, l'échec des partis du gouvernement lors des scrutins régionaux ainsi que la démission de l'ancien président Christian Wulff et l'élection de son successeur, l'actuel président fédéral, Joachim Gauck. Sur le plan culturel et sociétal, quelques sujets emblématiques ont été donnés à l'oral : la disparition de la chorégraphe Pina Bausch, les nouveaux médias (p. ex. les jeux vidéo) et leurs dérives potentielles (le harcèlement en ligne), la réouverture du « Neues Museum » à Berlin et l'engouement autour de l'écrivain W. G. Sebald.

Si la majorité des candidats disposait de connaissances suffisamment solides pour affronter les textes de presse, le jury déplore néanmoins un trop grand nombre de prestations méconnaissant le lexique des institutions allemandes.

Ainsi, « *la fonction du président* » ne se traduit pas par « **die Funktion des Präsidenten* », mais par « *das Amt des Präsidenten* ». Cette plus haute fonction de l'État allemand ne constitue en aucun cas une charge bénévole, comme cela a été suggéré par une candidate pour traduire la phrase suivante : « *Le chef de l'État, dont les fonctions sont principalement honorifiques,...* ». Par ailleurs, il aurait été plus judicieux de procéder à un changement de structure en ajoutant un substantif (l'adjectif attribut devient par conséquent épithète) :

« *Das Staatsoberhaupt, dessen Aufgaben überwiegend repräsentativer Natur sind,...* »).

Signalons également l'étonnement du jury devant l'ignorance des dénominations des forces politiques qui sont pourtant indispensables pour comprendre l'actualité en Allemagne. Un futur enseignant d'allemand ne devrait pas seulement faire montre d'ouverture d'esprit et de curiosité à l'égard du pays dont il enseigne la langue et la civilisation, mais aussi être capable d'échanger avec des interlocuteurs germanophones autour d'un sujet d'actualité.

Ainsi, les « *conservateurs* » ne sont en aucun cas des « **Konservatoren* » et ils n'appartiennent pas non plus à une « **Radikalenpartei* » comme cela a été proposé pour « le parti conservateur ».

Pour rester dans ce même champ politique, les « Chrétiens-Démocrates » ne se présentent pas aux élections en tant que « **demokratische Christen* » mais bel et bien comme des « *Christdemokraten* » ou comme des « *CDU-Politiker* ».

Les Verts, jadis un petit parti qu'un article du journal « Le Monde » désigne aussi comme *parti de niche*, ne sont ni une « **Eckpartei* », ni une « **versteckte Partei* » - mais tout simplement une « *Nischenpartei* ». Ce parti est l'un des grands gagnants du scrutin régional dans le Bade-Wurtemberg – qui n'est pas la « **Region* » mais le « *Land* » et dont le parlement s'appelle par conséquent « *der Landtag* ».

La richesse du patrimoine culturel allemand ne permet sans doute pas des connaissances exhaustives de la part des candidats mais, à défaut de connaître tous les noms propres en allemand, le minimum exigible serait d'utiliser des termes génériques à bon escient (les époques, les styles, les arts, les genres et les supports.)

Ainsi, le célèbre « *buste de Néfertiti* » appartenant au *Neues Museum* n'est pas une « **Statue von Nefertiti* » et encore moins un « **Brustbild* » mais « *die Büste von Nofretete* ». Ce musée se trouve sur l'île des musées à Berlin que l'Unesco a classée au patrimoine mondial et qui ne se traduit pas par « **Museuminsel* » mais par « *Museumsinsel* ». Dans ce contexte, le terme « *patrimoine* » ne peut être traduit par « **Erbschaft* ou **Erbgüter* » dont la notion juridique n'englobe pas la dimension culturelle, mais doit être traduit par « *Kulturerbe* ».

Le film emblématique de Roberto Rossellini « *Allemagne année zéro* », tourné en 1947 à Berlin, dans cette ville en ruines, porte en allemand le titre « *Deutschland im Jahre Null* ». Souvent, l'art cinématographique est évoqué de manière métonymique : « *le cinéma* » se traduit alors non pas par « **das Kino* » (le lieu de spectacle) mais, bien sûr, par « *der Film* ». (« *Si le cinéma fut l'art majeur où s'est le mieux incarné le XXe siècle* »: non « **wenn das Kino die Hauptkunst gewesen ist, in der das 20. Jahrhundert am besten verkörpert wird (sic)* », mais plutôt « *wenn der Film die hohe Kunst war, in der sich das 20. Jahrhundert am besten verkörpert hat* »).

« *La jeune Walkyrie* » qu'un extrait littéraire mentionne pour désigner la maîtresse du protagoniste, n'est

évidemment pas une « **Walkürrie* » mais une « *Walküre* ».

Par ailleurs, s'agissant de la presse, qu'elle soit imprimée ou en ligne, il est indispensable de maîtriser le lexique approprié : nul germaniste ne devrait ignorer que « Der Spiegel » est un hebdomadaire (*eine Wochenzeitschrift*). Ce dernier a, par exemple, joué un rôle d'information important dans l'affaire de prêt immobilier de Christian Wulff, lui consacrant « deux couvertures critiques » presque successives. (« *Zwei kritische Titelseiten* » est donc la traduction adéquate pour un magazine et non pas «* zwei kritische Schlagzeilen »»)

En ce qui concerne la **maîtrise grammaticale**, le jury a constaté quelques erreurs récurrentes, qu'il est utile d'évoquer ici :

Pour le choix des pronoms anaphoriques, une vigilance accrue est de mise si le nom ainsi représenté est sujet à un changement de genre, d'une langue à l'autre. Il faut donc veiller à opérer les transformations nécessaires. (Par exemple dans la phrase suivante : « *Mais l'Allemagne est contre le financement des déficits par la planche à billets, comme elle est hostile à toute mutualisation.* » Les candidats ont systématiquement opté pour la traduction du pronom français, sans accord avec le genre en allemand : « **Aber Deutschland ist gegen die Finanzierung des Defizits durch das Anwerfen der Notenpresse, in gleicher Weise wie sie jeder Vergemeinschaftung ablehnend gegenüber steht.* » Évidemment, il aurait fallu remplacer « sie » par « es ».)

Par ailleurs, l'usage du «Konjunktiv I» est recommandé afin d'exprimer en toute neutralité les dires ou pensées d'une autre personne. Une des difficultés consiste à ne pas calquer la traduction sur les formes verbales du français où la concordance des temps est obligatoire. (Pour l'exemple donné, cf. l'extrait en annexe : « *Elle se plaignait fréquemment et (...) elle disait que la tuyauterie était percée, que l'eau ne venait pas jusqu'à sa baignoire,...* »... *sie sagte, dass die Rohrleitung löchrig sei, dass das Wasser nicht bis zu ihrer Badewanne gelange...* »).

Prononciation et accentuation

Pour finir, nous rappelons qu'une *élocution* claire lors de l'épreuve de thème oral est primordiale. En effet, le jury s'applique, sur la base du texte dicté, à revenir lors de la reprise sur certains passages défailants. À ce moment de l'épreuve, le jury n'attend en aucun cas un commentaire de traduction, une explication du texte, voire une réflexion conduite à haute voix – et en français – comme cela a souvent été le cas, mais bien une proposition définitive qui lui permettra d'établir son jugement et sur laquelle il fondera son évaluation. Après avoir hésité, si hésitation il y a, on ne peut faire l'économie de dicter distinctement l'ensemble du passage repris, au besoin la phrase entière. L'articulation, le bon découpage rythmique des unités constitutives de la phrase, un volume sonore suffisant, contribuent à la clarté de l'élocution.

Vouloir masquer ses hésitations par une prononciation hasardeuse, confuse ou inaudible est maladroit, et contreproductif. Il est, du reste, de l'intérêt du candidat de s'affranchir de cette tâche dans un délai raisonnable, car le temps est compté et le jury l'utilise dans un esprit de remédiation. Chercher l'efficacité, tant pendant la dictée que dans la reprise constitue donc un atout. De même qu'une bonne prononciation.

À cet égard, la session 2012 aura révélé des faiblesses graves, comptabilisées dans la notation finale dès lors que les fautes de prononciation se sont répercutées sur le sens des mots, et donc du texte, ou sur la grammaire. De nombreuses prestations ayant mis au jour plusieurs défauts d'accentuation et de prononciation portant sur les voyelles - notamment les diphtongues -, sur les consonnes - en particulier l'aspiration -, on ne saurait trop insister sur la nécessité d'en respecter les règles et d'éviter les phénomènes de contamination par le français, pour ne pas dénaturer l'allemand. L'épreuve a beau être soumise à un déroulement formel, elle n'en reste pas moins une épreuve en allemand (d'un concours de l'enseignement), vouée à tester les aptitudes des candidats dans cette langue.

De fait, à ce niveau d'études, on attend des candidats qu'ils connaissent et respectent :

- - la différence entre les sons [j] et [ç], c'est-à-dire le *ich-Laut* (attention à « spanisch », « technisch », etc.).
- - la différence entre le [r] vocalisé et le *ach-Laut*, [x]: « nur » et « versucht » ; « wachrufen » ou même « auch » ont été l'objet de confusions. « Erwarten » s'est transformé en « erwachten » ; « Art » n'est pas « acht » !
- - l'aspiration du h, impérativement audible, qui se distingue d'une simple attaque dure de la voyelle : le mot *Immel (sic) n'existe pas, contrairement à « Himmel ». Pire : « armlos » n'est pas synonyme de « harmlos » ! Ici, c'est bien le sens qui est affecté.
- - la prononciation des diphtongues : prononcé [kaUs], le mot « Chaos » - prononciation correcte ['ka:ʊs] - ne veut plus rien dire.
- - la différence entre le [I] bref (« immer ») et le [i:] long ; celle entre un [O] bref (« Sonne ») et un [o:] long (entendu ici : *Sohne).
- - des mots et sons aussi courants que « Priesterin » (son [i:], sans diphtongue) ou « Parfüm » (son [y:]); ceux dans lesquels accentuation et prononciation servent à véhiculer un sens précis et univoque (*Höhle – Hölle / 'wiederholen – wieder'holen*)
- - les mots étrangers que l'allemand a intégrés en modifiant leur orthographe, qui, s'ils restent accentués comme dans leur langue d'origine, doivent être prononcés à l'allemande (le parfum –

das Parfüm / l'élégance – *die Eleganz*, sans nasale). En revanche, pour les mots anglais, il faut respecter la prononciation d'origine (le savoir-faire – *das Know-how* / le site « *IShareGossip* » – *die Webseite* « *IShareGossip* ») – une règle de base maintes fois transgressée lors de l'épreuve.

- - l'accent de mot - « 'öffentlich », « prä'ziser » -, voire l'accent de groupe
- - les terminaisons, bien sûr, qui ont une forte valeur communicative à l'oral (on pense à la discrimination entre le locatif et le directif).
- - la prononciation des noms propres, notamment de personnalités de premier rang (Guido [gi :do] Westerwelle, ...), et d'abréviations récurrentes dans l'actualité (par exemple OECD pour OCDE en français, EZB pour BCE, etc.)

En cas de doute ou pour travailler ce domaine, relisez par exemple les chapitres 3.2 et 3.3 de Schanen et Confais, mais surtout le chapitre 3.4 consacré aux difficultés particulières des francophones. Consacrez du temps à l'écoute des médias radio et télévision allemands, facilement accessibles sur internet. Au besoin, travaillez votre oral en présence d'un germanophone, ou enregistrez-vous pour prendre conscience de votre débit de parole et surtout de vos fautes éventuelles.

Voici quelques exemples de textes donnés à traduire :

Presse

A : Le monde qui vient

En ce début d'année 2012, il flotte un étrange parfum d'impuissance. Rarement comme aujourd'hui les peuples et les dirigeants de nos vieux pays développés n'ont semblé aussi peu maîtres de leur destin. Leurs institutions démonétisées, leur souveraineté entamée par la force des marchés, leur modèle de développement défié par une crise qui n'en finit pas. Tout ceci dessine un paysage où l'incertitude règne, où les repères habituels s'estompent pour faire place à une résignation diffuse, face à ce que l'on tient désormais pour inéluctable : la douloureuse gestation d'un monde nouveau, faite de multiples renoncements, que ce soit à la puissance, à une certaine protection sociale ou à

l'insouciance des années de consommation à crédit. Un changement dont les opinions pressentent, à tort ou à raison, qu'il ne sortira rien de bon, faute de vision claire de ce qui nous attend.

Ce pessimisme général, dira-t-on, est l'apanage des grandes périodes de crises. Et il est vrai qu'en la matière, 2011 a été riche en événements inouïs. Fukushima, le Printemps arabe et ses prolongements inquiétants, la faillite partielle de la Grèce : pris isolément, chacun de ces chocs aurait suffi à lui seul à faire l'histoire. Leur enchaînement, dans un délai très court, a paré l'année des couleurs du chaos. Une lecture commode de ces crises consisterait à invoquer la seule fatalité. Elle serait erronée autant que vaine. Rien n'était imprévisible lorsque l'on regarde l'impéritie des autorités japonaises en matière de sûreté nucléaire, la folie des dictateurs finalement renversés ou la terrible fragilité originelle de la zone euro.

Reconnaître nos fautes est en soi un message d'optimisme. C'est admettre qu'on peut les réparer. Mais rien ne sera possible sans une vision lucide et profonde des crises qui nous secouent comme jamais depuis les terribles années 30.

Les Echos, hors-série n° 8, janvier 2012, p.5, Daniel Fortin

(300 mots)

B : L'Allemagne annonce sa sortie du nucléaire

En décrétant la fin du nucléaire civil pour 2022, Angela Merkel revient sur l'une des mesures les plus fortes de son début de deuxième mandat, qui était aussi l'une de ses principales promesses de sa campagne pour les législatives de l'automne 2009. Fin 2010, elle avait fait voter, contre sa propre opinion publique, un prolongement de 12 ans en moyenne de la durée légale d'exploitation des réacteurs du pays, qu'un gouvernement précédent de sociaux-démocrates et Verts avait décidé d'arrêter en 2002. Angela Merkel avait ainsi provoqué une flambée du sentiment antinucléaire en Allemagne, qui s'est traduit par des vagues de manifestations massives, dont la dernière en date, samedi, a rassemblé 160 000 personnes dans 20 villes du pays. Mais le tournant a été la catastrophe à la centrale nucléaire de Fukushima, en mars. Angela Merkel a immédiatement arrêté les centrales les plus vieilles et lancé une réflexion sur l'abandon du nucléaire civil. [...]

Cette volte-face a été largement interprétée comme une manœuvre opportuniste et n'a pas suffi à empêcher une cuisante défaite le 27 mars, lors d'un scrutin régional dans le Bade-Wurtemberg (sud-ouest), fief électoral des conservateurs de la chancelière, qu'ils dirigeaient depuis près de 50 ans. Ils y ont été chassés du pouvoir par les Verts, un parti né du mouvement antinucléaire, qui ont pris pour la première fois les rênes d'une région.

Le gouvernement d'Angela Merkel va cependant devoir composer avec la grogne prévisible du puissant lobby nucléaire allemand, qui n'hésite pas à agiter le spectre de gigantesques pannes d'électricité, notamment l'hiver. [...]

La révolte, menée par les géants EON et RWE, risque d'être d'autant plus forte que le gouvernement allemand n'a finalement pas renoncé à la taxe sur le combustible nucléaire, créée en échange d'un allongement de la durée d'exploitation des réacteurs.

Le Point, 30 mai 2011

C : Le silence français

Longtemps, Angela Merkel ne voulait pas entendre parler des dettes explosives de l'Europe latine : que les fautifs se débrouillent. La contagion aidant, Sarkozy avait réussi à convaincre Merkel et le Bundestag du caractère suicidaire de ce « national-égoïsme ». Depuis, Merkel a converti l'Europe à

son austère philosophie budgétaire en échange de ses engagements financiers. Et la semaine dernière, elle a proposé de construire une union politique!

SOS BCE, la Banque centrale européenne, la seule institution véritablement fédérale de l'Union, est devenue pour beaucoup le sauveur suprême face aux spéculateurs : que la Banque centrale achète la dette et la crise sera en grande partie résolue, avancent de nombreux Etats, dont la France. On entend même beaucoup de « nonistes » de 2005 implorer la BCE d'intervenir. Mais l'Allemagne est contre le financement des déficits par la planche à billets, comme elle est hostile à toute mutualisation, en particulier aux eurobonds qui font rêver Sarkozy et Hollande; elle y voit un encouragement fatal au laxisme et aux déficits.

L'Allemagne défend désormais en préalable l'harmonisation fiscale. Tous les pays membres de la zone euro devront soumettre à Bruxelles leur budget national, avec un arsenal de sanctions allant jusqu'à la saisine de la Cour de justice européenne pour les pays au déficit excessif. Pour y parvenir il faut modifier les traités très vite. Le ministre allemand des Finances propose d'instaurer cette union budgétaire en vingt-quatre mois. La chancelière ajoute, cerise sur le gâteau, l'élection du président de la Commission européenne au suffrage universel. La Commission de Bruxelles doit rendre publiques ses propositions. Toute l'Europe carbure sur l'union budgétaire et sur l'union politique. (...)

La droite comme la gauche n'ont toujours pas surmonté le traumatisme du « non » de 2005, voilà pourquoi Nicolas Sarkozy et François Hollande gardent le silence, comme si les opinions françaises n'avaient pas, elles aussi, évolué.

Les inrockuptibles, 23 novembre 2011

Littérature

A :

Je sors toujours bancal des séances de pose et il me faut plusieurs heures, voire plusieurs jours avant de retrouver tout à fait mon assise. Impression d'être l'objet d'un malentendu, d'une imposture, un objet en équilibre sur le haut d'un mur très lisse, comme dans ces publicités où une femme en nuisette vante les mérites d'un four traditionnel. Le malaise ressenti devant l'objectif pourrait aussi s'expliquer d'une autre façon : si je suis bien l'auteur de ce texte, de ces phrases qui défilent sous vos yeux, je ne tiens pas forcément à le savoir. Les mots parlent pour moi, certes, mais pour un moi flottant, protéiforme, une espèce de monstre aux petites mains potelées capable aussi bien des

pensées les plus ignobles que des sentiments les plus raffinés. N'est-ce pas cette invisibilité que je recherche, ou plutôt que cette invisibilité, cette façon de me débarrasser des attributs de genre, de forme, de densité, pour endosser plus de personnages qu'aucun comédien ne pourra jamais en interpréter au cours de sa carrière ? Certains jours, j'ai l'impression que le langage lui-même dicte le texte, le langage avec ses règles, son rythme, son histoire, ses contraintes, ses failles, et qui saura photographier le langage ?

En attendant la réponse, à chaque sortie de livre, on a beau se défiler, on se retrouve toujours, à un moment ou à un autre, coincé devant des gens charmants et bien intentionnés dont le métier est de vous *immortaliser*. On aimerait presque qu'ils soient moins gentils, moins souriants, on pourrait leur faire la gueule, partir en claquant la porte ou simplement refuser de coopérer, mais non, ils sont fidèles et précis, cherchent le bon profil, les bonnes couleurs, le galbe avantageux. Ils vous demandent votre avis, se mettent en quatre pour trouver des décors qui vous plaisent, des lieux originaux. (...) Et parfois même, ils vous ont lu.

Marie Nimier, *Photo-photo*, Gallimard, 2010

B :

Monsieur Jadis savait qu'il ne passerait pas la nuit. Du moins sur le divan d'Odile. Dans quelques instants, il se retrouverait de l'autre côté de la porte, sans s'être vu partir.

Sur la nappe, à peine desservie, son rond de serviette, anneau patiemment conquis, plus subtil qu'une alliance, lui rappelait que l'amour est un demi-pensionnaire. Ainsi Odile en avait-elle décidé. Ils étaient de ces amants qui peuvent dire: « Nous prenons nos repas ensemble. » C'était déjà beau et plutôt chaste. Il eût été peu digne de bramer. Pour ménager l'avenir, il pliait sa serviette.

Dans la cuisine, Odile brisait de la vaisselle avec mauvaise foi, en s'écriant: « Regarde, ce que tu me fais faire! »; ensuite ce fut : « Il vaudrait mieux me laisser seule »; enfin cette constatation déchirante: « Je suis tout seule » qui bouleversait chaque fois Monsieur Jadis, mais sonnait d'une façon étrange chez une femme qui s'équilibrait dans la présence de son inséparable époux, lorsque celui-ci se trouvait à Paris. Au fond, peut-être supportait-elle mal d'être soumise à la lumière alternative de ces deux hommes à éclipses, dont aucun ne l'éclairait comme elle eût aimé? Peut-être se prenait-elle pour une île déserte?

Dans la tempête, quand Odile affirmait avec éclat sa résolution de rompre, Monsieur Jadis s'égalait au roseau qui plie et ne rompt pas. Laisant la jeune Walkyrie balancer à travers son living-room

gothique de la rue de Courcelles les bustes en terre cuite de ses compositeurs préférés, le Mozart divin pour tirer à vue, mais si fragile, le Wagner à plus longue portée, mais résolument contondant – surtout la visière du béret – il récupérait sa brosse à dents et s'enfonçait dans les ténèbres de la plaine Monceau, en sifflant aux étoiles la petite musique propre à l'homme qui retourne, une fois de plus, chez sa mère.

Antoine Blondin, *Monsieur Jadis ou l'école du soir*, Gallimard, 1970, pp.24-25

C :

2. Le Désert, tout d'abord. C'était au sud. C'était la zone de toutes les beautés et le domaine de la grande mort. Parce que le Désert s'étendait à perte de vue et dépassait la raison humaine, ceux qui le découvraient étaient dans un premier temps portés au lyrisme ; ils déclamaient pour communier avec cet infini ; ils lançaient de toutes leurs forces des javelots sans s'enquérir d'une cible ni de l'endroit où ils pourraient retomber. Pris d'une envie de marcher sans trêve, ils ôtaient leurs vêtements pour dévirouler nus jusqu'au pied de chaque dune. Calder connaissait ça : il avait, en son temps, payé son écot à cet enthousiasme de nouveau venu. Mais le voyageur se fatiguait plus vite que le sable et, s'il n'était pas obtus, comprenait qu'il n'était pas recommandé d'imiter le Désert si on désirait y survivre. Le combat était trop inégal. Mieux valait faire siennes les ruses qu'avaient inventées ses habitants pour résister à l'éblouissante tentation de la mort. Il fallait, par exemple, prendre la couleur du sable, comme la vipère à cornes, qui ne se déplaçait qu'en roulant sur le côté afin qu'une partie de ses anneaux, n'étant plus en contact avec le sol, se repose une seconde du feu perpétuel, et qui imprimait ainsi dans le sable un désert miniature formé de centaines de petites dunes. Ou bien, la nuit, étendre des tissus fixés par de grands piquets pour recueillir la rosée de quatre heures et celle plus abondante de l'aube. (...) C'en était alors fini de la tirade, de la rhétorique, de tous les fastes - on se contentait de borborygmes, les dents mâchonnaient sans relâche les mêmes herbes insipides, la parole ne jaillissait que lors des rencontres et, rare et ponctuelle comme l'eau, elle courait d'abord à l'eau : où était le puits le plus proche?

3.

D'après Vincent Message, *Les veilleurs* (Seuil, 2009; P. 246-247)

Épreuve « Agir en fonctionnaire de l'État et de façon éthique et responsable »

1 Généralités :

L'épreuve en français donnait lieu à une évaluation spécifique sur 5 points, contre 15 pour l'épreuve de thème. Durée de l'épreuve, à la suite de celle du thème : 20 minutes, soit 10 minutes d'exposé, suivies de 10 minutes d'entretien.

Statistiques

5/5 : 8 candidats

4,5/5 : 9

4,25 : 1

4 : 10

3,5 : 11

3 : 14

2,5 : 6

2 : 10

1,5 : 7

1 : 7

0,5 : 4

0,25 : 1

Moyenne générale : 2,95 / 5

L'augmentation sensible des résultats depuis l'an dernier montre que les candidats étaient globalement mieux préparés à cette épreuve récente. Avec 67% des notes supérieures ou égales à la moyenne, plus de la moitié d'entre eux ont pleinement su en tirer profit, de bons, voire d'excellents résultats récompensant les meilleures prestations.

Impression globale

Il n'en demeure pas moins qu'il était dommage et dommageable de négliger une épreuve qui, comme les autres, s'adresse à de futurs enseignants – et dont des enseignants déjà en poste peuvent parfaitement tirer parti : elle entend évaluer leur connaissance du système éducatif dans lequel ils

aspirent à évoluer (ou dans lequel ils évoluent déjà), leur recul sur les grandes questions liées à son organisation et à son évolution. Les sujets de cette année étaient rédigés et l'entretien conduit dans cet esprit.

On regrette donc les prestations qui témoignaient d'un manque de préparation, et plus encore celles qui auront dénoté un franc manque d'intérêt pour cette question. Nous rappelons qu'il est inutile de relire l'intitulé du sujet - celui-ci sera intégré à l'introduction -, ce qui suppose que les candidats en auront pris très exactement connaissance et l'auront analysé au préalable, dans le temps assez court, alloué à la préparation. Le jury s'efforce d'articuler entre elles les deux parties de l'épreuve, mais cette transition n'en reste pas moins abrupte ; il faut donc être préparé. Certains candidats ont semblé découvrir le sujet et improviser leur exposé sur le vif à partir de notes succinctes, ce qui a donné lieu à des présentations beaucoup trop brèves (4 minutes embarrassées) et trop sommaires.

Les bonnes prestations, en revanche, sont celles qui ont su allier des *connaissances* précises à un minimum de *réflexion* personnelle sur les problématiques liées au sujet, organisées selon un *plan* suivi et présentées dans une *langue* claire et appropriée.

Pour ce faire, deux approches étaient également recevables : une réflexion basée sur des savoirs théoriques et des faits, ou, pour un nombre grandissant de candidats, des observations et un savoir-faire de terrain. Dans le meilleur des cas, ces deux approches se rejoignent et se complètent : un étalage de connaissances, pas plus qu'une série d'anecdotes, même pertinentes, n'ont produit un très bon exposé sur le sujet « éthique ». Nous incitons les candidats disposant déjà d'assez bonnes connaissances à les creuser davantage pour dégager les enjeux des politiques éducatives.

Du reste, les candidats veilleront à ne pas occulter le simple bon sens, dont ils peuvent parfaitement, avec le recul nécessaire face à la question posée, tirer un grand nombre d'observations judicieuses.

Sens de l'entretien

Mené à l'issue de l'exposé, il s'orientait en fonction des axes choisis par le candidat. Le jury a conscience de la brièveté du temps de préparation. Aussi, les questions qu'il a posées devaient conduire ce candidat à approfondir ou à préciser certains points, à s'interroger sur les aspects du sujet qui auraient pu lui échapper, à compléter ou à élargir son approche - les candidats ont logiquement été amenés à appliquer leurs observations à la pratique professionnelle de l'enseignement de l'allemand, ou à comparer le fonctionnement de l'École en France avec d'autres systèmes éducatifs en Europe, notamment en Allemagne. Souvent, le jury a suggéré aux candidats trop succincts de

proposer une conclusion pour leur permettre de trouver un prolongement à leur réflexion ; ceux qui se cantonnaient à des observations concrètes étaient incités à mettre en œuvre leur capacité d'abstraction pour faire émerger des problématiques plus larges. Il est recommandable de rester à l'écoute des questions posées qui sont autant de pistes de réflexion. « Jouer le jeu » consiste ici à essayer de se montrer réactif et à faire preuve d'ouverture à la discussion.

L'entretien n'est en aucun cas un « test de conformité » des candidats. Dès lors qu'il s'oriente vers une discussion, il n'y a pas systématiquement, du point de vue des membres de la commission, de réponse attendue. Aucune hypothétique norme ne prévaut, mais bien une réflexion personnelle et un état d'esprit.

En résumé, ceux qui ont le mieux réussi ont su gérer leur temps de préparation, en accordant à cette partie d'épreuve une importance moindre, sans pour autant la négliger. Leur exposé était fourni, l'entretien dialogué et pertinent. Ils se sont distingués par la qualité de la langue utilisée, leur bonne maîtrise du français et de la technique de l'exposé oral, mais aussi par l'état d'esprit mesuré et ouvert propre à cette épreuve.¹

2 Composition des sujets

Cette année encore, les sujets proposés étaient constitués d'une question formulée explicitement, accompagnée d'un ou deux documents courts (allant d'extraits de textes officiels à des citations d'articles ou de rapports, en passant par des écrits théoriques de penseurs sur l'éducation - voir les exemples donnés en 3.3). La fonction de ces documents d'accompagnement était essentiellement d'orienter la réflexion des candidats, mais aussi de leur servir de support. Il paraissait difficile d'en faire abstraction. Au contraire, les termes de la question comme ceux d'éventuels documents sont à analyser, car ils permettent toujours de dégager un certain nombre de *pistes de réflexion* utiles pour développer ses idées et organiser des connaissances. À l'inverse, leur simple relecture ou paraphrase ne peut suffire. Le *titre* du sujet, lorsqu'il y en avait un, pouvait être une aide précieuse à ne pas négliger.

¹ Pour le détail des critères d'évaluation, se reporter au rapport de jury du concours 2011.

Des sujets de cette année, très variés, se dégagent quelques grands axes qui pourront servir d'orientation dans la préparation de l'épreuve :

- *L'apprentissage des langues et la pratique de l'enseignant en langues* (CECRL et compétences, place de l'oral ; sorties, voyages et échanges scolaires; transversalité ; formation; réformes en cours ; intégration et limites des TICE - un grand nombre de sujets faisaient appel à une réflexion sur ce sujet essentiel.)
- *Les acteurs et partenaires de la communauté éducative* (interactions parents – système éducatif / établissement – acteurs extérieurs, comme les associations, les collectivités ; participation de l'enseignant à la vie de l'établissement, connaissance pragmatique des conseils qui animent la vie éducative dans un EPLE)
- Le positionnement face à des *phénomènes de société* (violences scolaires, harcèlement, addictions et prévention, absentéisme, phobie scolaire, ...)
- Les *principes fondateurs* du système éducatif français, et leurs applications (laïcité, tolérance, intégration et insertion, égalité filles-garçons, ...) ; ses *instances* consultatives, comme le Haut Conseil de l'Éducation
- Le *statut de l'enseignant* (ses missions ; ses obligations, comme le devoir de neutralité, ses droits tels que la liberté d'expression, et leur articulation avec la liberté pédagogique ; le devoir de réserve ; etc.), toujours en rapport avec des cas concrets mettant en lumière certaines problématiques fréquemment soulevées ; *l'évolution du métier et de l'institution*
- La *place accordée à l'élève* dans le système éducatif, sous un angle historique et sociologique (son statut, ses droits et devoirs, l'éducation au civisme, à la citoyenneté, les interrogations liées aux axes éducatifs choisis, les grandes ruptures sociétales, la prise en compte de la diversité des élèves, par exemple l'intégration d'élèves non-francophones ou le concours général, la connaissance de structures spécifiques, de la dyslexie, ...)

- Les grandes *problématiques européennes* de l'enseignement, et plus particulièrement en langues : l'étude PISA (son objectif, ses grandes lignes, ses suites), le CECRL, le rôle d'organisations dont on rencontre fréquemment l'acronyme (par exemple, l'OCDE ou l'OFAJ) ! À cet égard, nous suggérons encore une fois aux candidats d'avoir recours à leur connaissance des systèmes scolaires étrangers, notamment du système scolaire allemand, à des fins de comparaison et de mises en parallèle.

Bien sûr, les sujets sont rarement unilatéraux et appellent le plus souvent un traitement transversal de ces différents thèmes, peu dissociables. Cela permet en réalité d'étendre les possibilités de réponse à la question et de choisir un angle personnel pour l'aborder.

Pour terminer, des *notions* discutées dans l'actualité comme celles de « consommateurs d'école », d'« ascenseur social », de « lieux de mémoire » s'inscrivent dans une réalité historique. La connaissance de ce qu'elles recouvrent peut être d'une grande utilité pour nourrir l'analyse et offrir une ouverture lors de l'entretien.

Conseils de lecture: À la consultation d'ouvrages spécifiques pour la préparation de l'épreuve, doit impérativement s'ajouter celle des sites internet de l'Éducation Nationale (le site du Ministère, qui publie nombre de rapports, ou Eduscol), voire d'articles en ligne, sur des sites spécialisés, susceptibles de sensibiliser à certaines questions.

3. Exemples de sujets (6)

1) *Le concours général, un prix d'excellence*

Documents :

Le Ministère de l'Education Nationale décrit le concours général en ces termes :

« Le concours général distingue les meilleurs élèves des lycées d'enseignement général, technologique et professionnel. Cet examen évalue les candidats avec des épreuves plus exigeantes et plus longues que l'examen du baccalauréat. Il valorise des travaux qui peuvent servir de référence à l'ensemble des classes. »

Le site du Ministère rappelle également l'historique du concours :

1744 : l'Université de Paris institue le concours général pour distinguer les meilleurs élèves, à l'initiative de l'abbé Legendre.

1924 : ouverture aux élèves de province et aux filles.

1995 : ouverture aux disciplines de l'enseignement professionnel.

La note de service n° 2011-159 du 21-9-2011 précise les conditions à remplir par les candidats présentés au concours général :

« Les élèves ou apprentis que les chefs d'établissement ou directeurs de centre de formation d'apprentis (CFA) souhaitent présenter au concours, *après avis des enseignants*, doivent être âgés de 25 ans au plus à la date de clôture des inscriptions. Ils doivent être en classe terminale ou année terminale de baccalauréat professionnel. »

Question :

Comment envisagez-vous votre contribution à cette tradition d'excellence que représente le concours général ?

2) *Une économie de la connaissance*

Documents :

Le rapport publié en février 2012 par le *Comité stratégique des langues* sous le titre « *Apprendre les langues, apprendre le monde* » souligne à quel point l'apprentissage des langues est devenu une question de société de la plus grande actualité

« Soucieux de promouvoir la construction européenne et prenant conscience des enjeux de la mondialisation, les ministres réunis à Lisbonne en 2000, puis à Barcelone en 2002, se sont donné pour objectif la construction de « l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde pour le XXI^e siècle ». Aussitôt, la Commission européenne a inscrit dans son plan d'action 2004-2006 « l'apprentissage, dès le plus jeune âge et tout au long de la vie, de deux langues étrangères en plus de la langue maternelle » et mis en place plusieurs programmes de mobilité pour faciliter cet apprentissage.

Interrogé dans le cadre de notre enquête, le responsable du secteur Education à Bruxelles a confirmé le renforcement de cet apprentissage des langues dans la Stratégie Europe 2020 en cours d'élaboration, précisant qu'à l'argument d'ouverture culturelle s'ajouterait désormais, fortement, celui de l'employabilité, « levier majeur pour la croissance et l'emploi – stratégie qui tire tout le reste ». De fait, les chefs d'entreprise consultés par le comité ont dit ne plus recruter désormais que des collaborateurs maîtrisant au moins une langue étrangère. »

Question :

Quels sont les enjeux d'une « économie de la connaissance » pour l'enseignement des langues étrangères?

3) *Échec scolaire*¹

Question

En prenant appui sur les documents ci-dessous, expliquez quels sont les moyens que peut mettre en œuvre le système éducatif dans son ensemble pour affronter le problème de l'échec scolaire et du décrochage chez les élèves de collège.

Documents

« Les défis de l'intégration à l'école. » Rapport du Haut Conseil à l'intégration pour l'année 2010, destiné au Premier ministre, p. 127.

(...)

« C'est ce défi auquel l'école est toujours confrontée : faire que tous les élèves réussissent, c'est-à-dire soient formés aux exigences scolaires et maîtrisent un socle commun afin de s'engager dans une voie qui leur convienne, quelles que soient leurs conditions de vie et à la mesure de leurs capacités. La lutte contre l'échec scolaire est une priorité de l'école et de la société. »

Extrait de l'article « Gérer intelligemment la mixité et non la rejeter », publié par Jean-Louis Auduc.²

« Il n'est plus possible d'en rester à la situation actuelle tant l'échec scolaire masculin est précoce et pèse sur notre société.

Les inégalités dans la réussite scolaire apparaissent pour une bonne part liées à une pédagogie inadaptée qui pénalise massivement les garçons et particulièrement ceux des milieux défavorisés où les familles ne peuvent compenser les manques de l'école.

Le défaut français d'enseigner pareillement à tous les élèves sans prendre en compte leurs spécificités, leurs rythmes, apparaît comme responsable d'un échec scolaire précoce, dès la maternelle, des garçons face à des filles plus matures dans certains domaines, »

¹ Titre ajouté

² Article sur le site du café pédagogique, mis en ligne le 6 mars 2012. Consulté le 21 avril 2012.
URL: http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/2012/jdf2012_4.aspx

4) *École et société 2*

Question

Comment peut-on définir les transformations que le système éducatif français a connues lors de ces dernières décennies? Quels défis majeurs doit-il relever ?

Documents

Extrait de l'arrêté du 12 mai 2010 ; J.O. du 18 juillet 2010

Connaissances

Le professeur connaît :

- les valeurs de la République et les textes qui les fondent : liberté, égalité, fraternité ; laïcité ; refus de toutes les discriminations ; mixité ; égalité entre les hommes et les femmes ;
- les institutions (État et collectivités territoriales) qui définissent et mettent en œuvre la politique éducative de la nation ;
- les mécanismes économiques et les règles qui organisent le monde du travail et de l'entreprise ;
- la politique éducative de la France, les grands traits de son histoire et ses enjeux actuels (stratégiques, politiques, économiques, sociaux) en comparaison avec d'autres pays européens

Extrait de l'article "Le temps de la défiance" de François Dubet, paru dans Le Monde du 06 avril 2012

"Même si les dix dernières années n'ont pas amélioré l'état de l'école avec l'étiollement de la formation des enseignants, la réduction du nombre de postes, l'accentuation de la concurrence et la réforme de l'école élémentaire réduisant le temps passé à l'école, on ne saurait imputer les difficultés de l'école aux seules années Sarkozy. Le mal est plus profond parce que nous avons massifié l'école sans en changer l'architecture, la pédagogie et les modes de sélection.

Les anciens cadres craquent malgré la multiplication des réformes qui épuisent les enseignants sans donner pour autant l'impression de changer les choses."

5) *L'exposition aux langues et aux cultures étrangères 2*

4. Question:

Comme le préconisent les textes officiels, ainsi que de récents communiqués, l'enseignant en langue ne saurait être la seule référence des élèves en matière d'apprentissage linguistique:

5. Évaluez les divers moyens dont vous disposez pour favoriser *l'exposition à la langue et à la culture étrangères* - leur spécificité, leurs contraintes et leurs limites.

Documents:

6.

1) Extrait d'Eduscol (22/03/2012): LES LANGUES VIVANTES AU NOUVEAU LYCÉE

« Maîtriser au moins deux langues vivantes est un des objectifs du nouveau lycée. Les élèves doivent être capables de comprendre et de s'exprimer avec un locuteur étranger dans une situation courante de communication. Pour encourager cet effort, chaque lycée établira un partenariat avec un établissement scolaire étranger. »

7.

8.

9. 2) REFONTE DE L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES EN FRANCE

10. Communiqué de presse de Luc Chatel, 07/02/2012

11.

12. **Favoriser la mobilité internationale des élèves et des enseignants :**

Afin de favoriser l'immersion des élèves dans un pays étranger, Luc Chatel fixe l'objectif ambitieux

pour chaque élève de bénéficier d'un séjour linguistique individuel au cours de sa scolarité. Pour ce faire, un cahier des charges national du séjour linguistique servira de référence et de cadrage pour chaque établissement après échange avec les collectivités territoriales qui contribuent largement au financement des voyages scolaires.

Pour les enseignants, le ministre (...) propose (...) que d'ici cinq ans chaque candidat aux concours de recrutement de professeurs des écoles et de professeurs de langues vivantes ait obligatoirement effectué un semestre dans un pays non francophone au cours de ses études.

2. **Encourager l'immersion linguistique au quotidien et tout au long de la vie :**

En accord avec F. Mitterrand, ministre de la Culture et de la Communication, Luc Chatel lance un appel aux chaînes de télévision pour privilégier la diffusion des programmes en langue originale sous-titrée.

6) *Missions de l'enseignant, finalités pour l'éducation 2*

Question:

En tenant compte de la mission de l'enseignant telle que l'a définie la loi d'orientation du 10 juillet 1989 - le service public d'éducation est "*conçu et organisé en fonction des élèves et des étudiants. Il contribue à l'égalité des chances*" (article 1er) – et au regard de l'article ci-dessous, comment concevez-vous la place et le rôle de l'enseignant dans le système éducatif français aujourd'hui? Sous quelle(s) forme(s) cette conception peut-elle se traduire, dans vos activités d'enseignement?

Document:

« Quelles finalités pour l'éducation aujourd'hui ?

La question est permanente de savoir quelle jeunesse on veut former pour quel projet de société. De Platon à Luc Ferry, des stoïciens à Hannah Arendt, en passant par bien d'autres, ces enjeux

demeurent. (...)

La jeunesse est le miroir d'une société, ses fractures sont l'indice d'un malaise de la civilisation ; *l'école ne peut se contenter d'instruire, mais doit aussi éduquer à l'autonomie individuelle et au vivre ensemble. Pour certains, son rôle est même d'aller jusqu'à élever l'individu en lui procurant du sens*, en prenant en compte ses « besoins spirituels ».

Peut-on tout demander à l'école ? »

Luc Pareydt, *Ceras, Recherche et Action sociales*, projet n°276, novembre 2003. (Extrait)

Version orale

Rapport présenté par

Véronique Dallet-Mann, Régine Mathieu et Xavier Poirot

Candidats interrogés : 88

Répartition des notes sur 20 :

Supérieure ou égale à 16 : 1

De 12 à 15,5 : 7

De 10 à 11,5 : 7

De 8 à 9,5 : 7

De 6 à 7,5 : 19

De 4 à 5,5 : 20

De 2 à 3,5 : 9

De 0,5 à 1,5 : 14

00,25 : 4

La moyenne des prestations entendues à l'épreuve de version orale est en baisse d'1,2 point en 2012 (5,79) par rapport à 2011 (6,99) et de plus de deux points par rapport à 2010 (7,96).

Cette année, le nombre de candidats qui ont obtenu une note égale ou supérieure à la moyenne est de 15 seulement (à peine un sixième des 88 candidats interrogés), 26 d'entre eux se situant entre 6 et 9,5 et 29 entre 2 et 5,5. 47 candidats, soit plus de la moitié, se voient attribuer une note qui ne dépasse pas 5,5.

La session 2012 est donc marquée pour l'épreuve de version orale par une baisse de la note moyenne et par une répartition des notes qui sont l'une et l'autre extrêmement préoccupantes. Le jury attribue ces résultats pour partie au manque d'entraînement à ce double exercice (version et grammaire) en temps limité et à un entraînement insuffisant à l'exercice de la version orale, qui est lui-même double (dictée de la traduction en 20 minutes et reprise en 10 minutes, soit un temps très bref pour revenir sur des erreurs souvent nombreuses, voire très nombreuses). Par ailleurs, il est évident que cet

exercice présente de grandes difficultés pour beaucoup de germanophones, mais – que l'on ne s'y trompe pas – pas seulement pour ces derniers.

Le nombre élevé de notes inférieures ou égales à 1,5 (18, soit 1 prestation sur 5) constitue aux yeux du jury un signal inquiétant à double titre. D'une part, ces prestations sont très largement en-deçà de ce que l'on est en droit d'attendre de candidats qui se préparent à un concours de ce niveau. D'autre part, le jury a été amené cette année – à regret – à devoir signaler des prestations qui lui paraissaient inacceptables en leur attribuant la note de 00,25, tant l'accumulation de fautes graves (barbarismes et germanismes multiples, incohérences et non-sens ou encore erreurs marquées et répétées de prononciation) entravait l'intelligibilité même du texte cible.

Rappelons-le ici avec l'insistance qui s'impose devant ces constatations : la version orale, épreuve tout aussi importante que la version écrite pour des enseignants qui se doivent de maîtriser tant la langue allemande que la langue française, est un exercice exigeant et difficile. À ce titre, il implique une préparation soutenue et continue au fil des mois qui précèdent les épreuves d'admission, car il répond à des règles strictes que le jury souhaite rappeler ici. Il constitue en outre un entraînement qui complètera utilement la préparation à l'épreuve écrite de traduction. En effet, si elles présentent chacune des spécificités, la version écrite et la version orale sont des exercices complémentaires.

En raison des conditions pratiques de sa préparation, la version orale implique une longue habitude de la traduction, sinon à vue, du moins réalisée dans un temps très limité, qui nécessite d'avoir acquis au fil du temps des réflexes de traduction. Or ceux-ci ne s'obtiennent qu'avec un travail régulier et dans les conditions du concours. Rappelons ici que le temps de préparation d'une heure doit servir à la préparation de la double épreuve de version et de grammaire, ce qui exige une organisation stricte dans le délai imparti et une grande rapidité de réaction face au texte à traduire, dont la nature, le thème et le style peuvent varier grandement. En effet, il s'agit de textes en prose qui sont tirés de la littérature ou de la presse des pays de langue allemande et qui peuvent avoir trait aux domaines les plus divers.

Ce travail de traduction orale nécessite non seulement une compréhension fine du système de la langue source et de la langue cible, mais aussi une bonne culture générale, c'est-à-dire un bagage culturel, historique et littéraire et une connaissance poussée des thèmes d'actualité dans les pays de

langue allemande et en France, dans le contexte européen et mondial. Il est par conséquent indispensable de se tenir régulièrement informé en particulier des questions d'actualité, qu'elles soient d'ordre socio-culturel, littéraire, politique, économique ou financier. Ainsi le jury est-il en droit d'attendre par exemple que les candidats soient informés de l'élection du nouveau président allemand et du contexte qui a présidé à celle-ci, ou encore qu'ils aient suivi les différentes phases de la crise financière qui frappe l'Union Européenne et a affecté ces derniers mois tout particulièrement la Grèce et les relations entre les pays européens. Ainsi, 'Hilfspaket' et 'Rettungsmaßnahmen für Athen' renvoient aux mesures prises pour soutenir financièrement la Grèce. A ce propos, les candidats se reporteront utilement aux journaux télévisés de la chaîne Arte, qui présentent les principaux titres des actualités dans les deux langues.

Travailler à étoffer sa culture générale est indispensable pour bien traduire : 'Lulu', loin de correspondre au 'b.a.-ba', surprenante traduction proposée par un candidat, est bien le personnage principal de la pièce du même nom de Frank Wedekind, qui a réuni sous ce titre ses pièces *Erdgeist* et *Die Büchse der Pandora*. De même, il est inacceptable d'entendre '*le Holocauste' en lieu et place de 'l'Holocauste'. L'acronyme 'RAF' correspond à 'Rote Armee Fraktion' et se traduit précisément par 'Fraction Armée Rouge', dont il faut connaître l'histoire, au moins dans ses grandes lignes. Ainsi, 'abgetaucht' se traduira par 'entré dans la clandestinité'. De même, il importe de veiller à proposer une traduction qui soit en adéquation avec le contexte culturel propre à la situation évoquée ou encore à la langue cible : ainsi, dans le texte *Ein liberalkonservativer Herold der Freiheit*, 'Bürgerliche' correspond à 'conservateurs' et 'evangelisch' à 'protestant'. Autre exemple, plus anecdotique, mais qui évitera de déparer malencontreusement une traduction : la 'Vespa' est un célèbre deux-roues italien, immortalisé par exemple dans *Vacances à Rome*, grand film réalisé en 1953 par William Wyler et interprété par Audrey Hepburn et Gregory Peck. De même peut-on attendre que les candidats soient familiarisés avec les diverses rubriques d'un journal ('Kolumne' se traduit par 'chronique') ou avec le lexique des institutions : ainsi, 'Kultusminister' ne doit pas être traduit par 'ministre du Culte', mais par 'ministre de l'Éducation et des Affaires culturelles'.

L'importance de la contextualisation ne saurait être sous-estimée: 'Schutzmacht' ne se traduit pas par 'pouvoir d'occupation', mais par 'puissance protectrice', et 'Raketenstreit' non pas par 'guerre de missiles', mais par 'conflit au sujet des missiles'. De même, le jury est en droit d'attendre des candidats à l'agrégation qu'ils connaissent le sens de 'Bildungsbürgertum' ('bourgeoisie cultivée') et

de 'bieder' ('bien sage', 'probe' ou, le cas échéant, 'petit-bourgeois') et soient ainsi à même de traduire 'bildungsbürgerliche Biederkeit'. Le vocabulaire usuel doit être connu, qu'il s'agisse par exemple de substantifs ou de lexèmes verbaux complexes séparables ou inséparables. 'Burg' se traduit par 'château fort', 'Overall' par 'bleu de travail' (et non par 'bleu'), et 'Diät' dans 'Diätmoden' ne signifie pas 'cure', mais bien 'régime'. Et dans la phrase : '(...) und den König zwang, ihre Ungehörigkeit zu überspielen', 'überspielen' ne doit pas être traduit par 'surjouer', mais par 'dissimuler'.

Le jury incite vivement les candidats à veiller tout particulièrement à l'emploi correct des temps et des modes (rappelons ici que 'bien que' est suivi du subjonctif et 'après que' de l'indicatif), à la cohérence de leurs choix tout au long du texte, à la variété et à la précision du lexique et des idiomatismes, à la fidélité par rapport au texte source ainsi qu'à la fluidité du texte cible, en prêtant tout particulièrement attention à la logique du récit ou de l'argumentation, selon la nature du texte source et les choix sémantiques et stylistiques de l'auteur(e). Trop souvent, les traductions proposées consistent en des calques qui sont fréquemment des germanismes caractérisés ou des barbarismes ('Est-Allemands' pour 'Allemands de l'Est', 'Wer Sinn für Satire hat (...) ' traduit par '*Qui a le sens de la satire (...) ' ou 'Die Sache ist die : (...) ' par '*La chose est la suivante : (...) '), ou qui, à tout le moins, ne rendent pas justice au texte source. Nous incitons par ailleurs les candidats à opter pour un choix de traduction qui corresponde non seulement au contexte historique (il est d'usage de ne pas traduire 'Reich' dans l'expression 'das Dritte Reich' : en français, on parle du 'Troisième Reich'), mais également à l'argumentation. Ainsi, traduire 'Heimat' par 'petite patrie' présentait le double inconvénient d'affaiblir le sens de 'schrumpfen' dans la première phrase du texte : 'Die Heimat schrumpft auf der Reise zurück zu den Wurzeln.' et de ne pas exprimer l'idée du sentiment d'appartenance affective inhérent à ce substantif.

Comme pour la version écrite, le titre de l'œuvre doit être traduit ; il arrive également qu'il donne une indication utile sur certains choix de traduction, par exemple sur le sexe du narrateur : Le fait que le texte de Hilde Domin, *Besuch bei Hermann Hesse*, soit tiré de l'œuvre *Gesammelte autobiographische Schriften* devait inciter à opter pour la forme féminine 'une enfant' ('Als ich noch ein Kind war (...)'). Le jury invite enfin les candidats à faire preuve du bon sens et du recul nécessaires à une bonne traduction : 'Jungfernfahrt', dans un texte traitant du naufrage du *Titanic*, ne peut se traduire par 'voyage des vierges', ni 'Manschetten' par 'journaux à manchettes', alors qu'il est question du 'siècle des gracieuses manières' et du séjour de Jean-Jacques Rousseau sur l'île de Saint-Pierre, au milieu du lac

de Bienne (et non ‘l’île de Bielersee’, formulation erronée car redondante). Le jury incite les candidats à soigner particulièrement la traduction du titre de l’extrait (ainsi ‘Schunkeln und schmieren’ a-t-il été joliment traduit par ‘Musette et pots-de-vin’), de même que le début et la fin de la traduction. Trop souvent, celle-ci s’ouvre sur une mauvaise impression (*‘Depuis que je peux me souvenir, il y a eu lui.’ pour ‘Seit ich zurückdenken kann, hat es ihn gegeben.’, au lieu de ‘Aussi loin que je puisse me souvenir, il a toujours été là.’), ou se clôt sur une traduction parfois bâclée ou à tout le moins approximative.

Seule l’analyse morphologique et sémantique du texte source permet de formuler une traduction correcte, précise et fidèle. Ainsi, traduire la phrase ‘Und bei der Website myheimat.de, auf der Hobbyreporter heimelige Texte und Fotos einstellen, wollen trotz dilettantischer Aufmachung alle mitmachen.’ par *‘Et sur le site myheimat.de, sur lequel des reporters du dimanche mettent des textes qui sentent bon le terroir et des photos, tout le monde veut participer, bien que l’ouverture du site fasse preuve de dilettantisme.’ conjugue erreur lexicale (‘Aufmachung’ ne signifie pas ouverture, mais ‘présentation’ ou ‘mise en page’, selon le contexte) et erreur d’analyse grammaticale du syntagme ‘heimelige Texte und Fotos’ (‘heimelig’ porte sur les deux substantifs). Une traduction correcte serait : ‘Et le site myheimat.de, sur lequel des reporters du dimanche mettent des textes et des photos qui fleurent bon le terroir, jouit d’une grande popularité malgré une présentation marquée par le dilettantisme.’ Citons encore la phrase : ‘Er muß diese Frau gezwungen haben, all diesen neugierigen eitlen Leuten ihr zerstörtes Gesicht hinzuhalten’. Ici, la méconnaissance du sens de ‘hin/halten’ et la double erreur d’analyse du pronom possessif (3^{ème} personne du féminin singulier) et de la structure verbale ‘jm etw. hin/halten’ ont donné lieu à un lourd contresens (‘Il a dû forcer cette femme à garder leurs visages démolis à ces pédants pleins de curiosité’), alors que la phrase signifie : ‘Il avait dû forcer/ Il avait certainement forcé cette femme à présenter son visage détruit à tous ces gens vaniteux et emplis de curiosité’.

De même, nous ne saurions trop souligner l’importance d’une parfaite correction syntaxique en français. À titre d’exemple, pour la phrase ‘Wie Menschen handeln und wie sie behandelt werden, welche Chancen ihnen gegeben werden und welche Chancen sie anderen ermöglichen, das entscheidet über den Integrationsgrad einer Gesellschaft.’, il aurait fallu proposer : ‘De quelle façon les hommes/ gens agissent et sont traités, quelles chances leur sont données et quelles chances ils donnent à d’autres, c’est cela qui décide du degré d’intégration d’une société.’ (ou encore : ‘Ce qui

détermine le degré d'intégration d'une société, c'est la façon dont les gens agissent et sont traités, ainsi que les chances qui leur sont offertes et celles qu'ils donnent à d'autres »), en lieu et place de :
 «*La façon dont les hommes agissent et la façon dont ils sont traités, les chances qui leur sont données et les chances qu'ils donnent à d'autres, c'est cela qui décide du degré d'intégration d'une société.»

Les candidats doivent dicter leur proposition en vingt minutes, d'une voix forte, régulière et distincte et de préférence par syntagmes assez brefs, qui pourront être répétés si nécessaire pour permettre au jury de tout noter, sans confusion possible. C'est en effet la condition nécessaire à la qualité de la reprise et à l'équité de l'évaluation. A cette fin, le rythme adopté pour la dictée doit être assez soutenu, le plus régulier possible et, si l'on peut ici ou là prendre un moment pour réfléchir, il importe de garder présent à l'esprit que le temps de l'épreuve est compté. En effet, pour des raisons d'équité, il doit être le même pour tous et si la dictée dépasse les vingt minutes, le temps consacré à la reprise en sera diminué d'autant. Pensez à ce propos que le jury, qui s'attache à vous permettre de présenter l'oral dans les meilleures conditions, se doit de vous rappeler si nécessaire cette contrainte temporelle. C'est pourquoi il est fortement conseillé de s'entraîner à dicter sa proposition de traduction dans le délai imparti, pour aborder l'épreuve de la manière la plus sereine possible.

Le jury rappelle toute l'importance de la reprise, qui doit donner l'occasion aux candidats d'améliorer leur première prestation, en les aidant à identifier les syntagmes qui présentent des erreurs. Ici aussi, un entraînement régulier à cet exercice particulier et difficile constitue un précieux atout pour réussir cette partie de l'épreuve. Il exige une très grande concentration : il faut pouvoir se rappeler la traduction dictée ou du moins écouter attentivement la relecture qu'en donne le jury, tout en se reportant au texte source, et avoir suffisamment de distance par rapport à sa première proposition et au texte source pour identifier l'erreur ou les erreurs et apporter les corrections nécessaires. Rappelons ici que le jury ne peut indiquer précisément sur quel mot ou quel syntagme porte l'erreur. Les questions posées ne sont jamais des pièges, mais ont pour seul but de permettre aux candidats d'améliorer leur prestation. En revanche, c'est la nouvelle traduction qui sera retenue par le jury : il est donc conseillé de ne modifier sa proposition initiale qu'à bon escient. Pensez qu'il peut s'agir d'erreurs ponctuelles – choix d'un pronom, faute d'accord, de temps, oubli d'un comparatif ou omission d'un mot ou d'un syntagme – d'incohérences logiques ou d'erreurs syntaxiques en français, qui ne doivent pas systématiquement amener à s'interroger sur le sens du texte source.

Il importe de bien mesurer que dix minutes sont très vite passées et que le jury est désireux de vous faire revenir sur le plus grand nombre possible d'erreurs, de façon à ce que vous amélioriez votre prestation. C'est pourquoi, s'il est nécessaire de prendre le temps de la réflexion, il vaut mieux ne pas s'appesantir sur un passage lorsque l'on n'a pas de meilleure idée et maintenir sa proposition initiale. La reprise doit néanmoins permettre au jury d'apprécier la capacité des candidats à améliorer leur traduction. En tout état de cause, il ne s'agit ici ni de commenter la traduction proposée ni d'exprimer ses doutes, car cela n'améliore en rien la prestation et fait donc perdre un temps précieux, mais bien de dicter, le cas échéant, une nouvelle proposition de traduction.

Chaque année, le jury note que les candidats qui sont le plus à même d'améliorer leur traduction sont le plus souvent ceux qui n'ont pas écrit l'intégralité de leur proposition. C'est pourquoi il conseille, pour faciliter le retour sur le texte source et les erreurs de traduction, de préparer sa proposition de traduction sous forme de notes, qui pourront être plus développées sur tel ou tel passage particulièrement complexe ou délicat, mais qui seront suffisamment succinctes pour éviter aux candidats de rester prisonniers d'une proposition figée.

Enfin, une prestation orale doit s'effectuer dans le respect de certaines règles de présentation : il faut soigner son élocution ainsi que sa tenue de corps et maîtriser sa tension dans la mesure du possible, en évitant rires nerveux, exclamations répétées ou familiarités déplacées, qui déconcentrent le candidat et lui font perdre un temps précieux.

En résumé, l'équilibre entre rigueur, précision et souplesse que requiert l'exercice de la version orale s'obtient à force de travail. Seul un entraînement régulier et précis permet de trouver la juste mesure entre la fidélité aux choix de l'auteur(e) du texte et les nécessaires adaptations aux spécificités de la langue cible. Aussi le jury constate-t-il chaque année avec satisfaction la progression de certains candidats qui présentent de nouveau l'oral de l'agrégation. De même, il a pu apprécier cette année encore l'effort qu'ont fait nombre de candidats pour proposer une traduction fluide et travaillée, quand bien même elle pouvait présenter des inexactitudes. C'est pourquoi nous encourageons tous les étudiants et agrégatifs à consolider et à parfaire leurs connaissances de la langue française et de la langue allemande par des révisions de grammaire et de vocabulaire systématiques, mais aussi par la

lecture régulière et approfondie de textes littéraires et journalistiques dans les deux langues, de façon à gagner en rapidité, en aisance et en fluidité.

Exemples de textes proposés (la question de grammaire figure à droite du texte)

Il est à noter que l'enveloppe que reçoivent les candidats en début d'épreuve contient deux exemplaires du même texte. Ils peuvent tous deux être annotés : l'un servira à préparer l'exercice de traduction, tandis que l'autre sera utilisé pour la préparation de la question de grammaire.

Klebriges Ärgernis

Die einen greifen zu Cola, die nächsten schwören auf Waschbenzin, wieder andere stecken ihre Schuhe ins Gefrierfach, um die zähen Reste achtlos ausgespuckter Kaugummis von der Sohle knibbeln zu können. Das mag eine Lösung für den Hausgebrauch sein – wer aber öffentliche Plätze von den unansehnlich grauen Placken reinigen möchte, muss schaben. (...)

Deutsche Städte könnte die Entfernung von Kaugummis jedes Jahr fast eine Milliarde Euro kosten. Das schätzt Kommunikationsdesigner Marcus Sonntag, der seine Diplomarbeit dem Thema gewidmet hat. Er hat an neuralgischen Punkten wie Bushaltestellen oder vor Kinos „auf einem Quadratmeter bis zu 90 Kaugummis gezählt“. Das mag daran liegen, dass das Kauen längst gesellschaftsfähig ist – dank neuer Produkte zur Zahnpflege oder Theorien, das Malmen der Kiefer helfe beim Abnehmen oder verbessere die Konzentration. Laut den Kaugummiherstellern ist der deutsche Markt seit 2000 um gut ein Drittel gewachsen (...).

Zwar ärgern sich die Leute auch über Zigarettenkippen und Hundekot, aber Kaugummi-Reinigung ist „Extremschmutzbeseitigung“: Die synthetische, anfangs leicht verformbare Masse lässt sich, einmal getrocknet, auch vonkehrmaschinen nicht mehr vom Asphalt lösen; von selbst zersetzt sie sich erst nach fünf Jahren. Reinigungsunternehmen in Großstädten wie Köln nutzen deshalb spezielle Hochdruckgeräte: Erst wird die Fläche mit heißem Dampf und Lösungsmittel bearbeitet, dann müssen die abgelösten Reste aufgekehrt werden. Das (...) kostet bis zu 15 Euro. Berlin, das es sich ohnehin nicht leisten kann, Kaugummis zu entfernen, will den Alexanderplatz lieber gleich mit Teflon versiegeln.

Nun ist Kaugummi-Spucken eine Ordnungswidrigkeit; wer in flagranti ertappt wird, müsste je nach Stadt 20 oder 50 Euro zahlen. (...) In Singapur war Kaugummi lange verboten, die Gummis sind heute nur auf Rezept zu erhalten. „Aber Sanktionen bringen nichts, wenn Sie nicht flächendeckend kontrollieren, und Zwang verärgert alle“, sagt Kommunikationsdesigner Sonntag. Er plädiert dafür, die Leute „auf humorvolle Art anzusprechen“, etwa, indem Mülleimer farbenfroh gestaltet werden und lustige Aufschriften tragen – das versucht übrigens gerade Hamburg. Wilfried Berf, Sprecher der Kölner Reinigungsgesellschaft AWB, hat einen anderen Vorschlag: Die Süßwarenhersteller sollten entweder die Reinigung zahlen – oder Kaugummi auf wasserlöslicher Basis herstellen. „Bis dahin hilft nur kratzen.“

Süddeutsche Zeitung, 16. Dezember 2011

Vous étudierez dans ce texte :

Les verbes de modalité / modalisation :
morphologie, syntaxe & sémantique

Ein liberalkonservativer Herold der Freiheit

Schwer berechenbarer, aber sehr gewandter unabhängiger Joachim Gauck

5

Im zweiten Anlauf ist Joachim Gauck nun doch noch der Einzug ins Schloss Bellevue gelungen. Anders als Christian Wulff vor ihm war der ostdeutsche Bürgerrechtler praktisch unumstritten. Im Bundestag wählte ihn eine breite Koalition aus Bürgerlichen, Liberalen, Sozialdemokraten und Grünen, im Volk ist er außerordentlich beliebt, in den Medien wird er wegen seiner Fähigkeit, Widerspruch zu ertragen und Meinungen subtil zu begründen, geschätzt. Es ist ein ganz neuer Typ Staatsoberhaupt, den Deutschland da erhält: ein ostdeutscher, evangelischer Nichtpolitiker, parteilos, unabhängig und bis fast zum Rebellentum eigensinnig, obendrein charmant und sicher auch etwas eitel, aber auf eine derart selbstironische, spielerische Weise, dass man sich nicht daran stoßen mag.

Während sich die Medien in den Tagen vor der Wahl den Kopf darüber zerbrachen, wie Gauck in den kommenden Jahren wohl auftreten werde, machte dieser in zahlreichen Vorstellungsgesprächen noch einmal eindrücklich klar, warum er so geschätzt wird. Gauck ist ein wahrer Intellektueller. Er fühlt sich dann am wohlsten, wenn er auf gutem Niveau herausgefordert wird, wenn Geistesgegenwart und Improvisationskunst gefragt sind.

Anders als seine beiden mediokren Vorgänger Wulff und Köhler verabscheut er die Floskel, dafür liebt er es, das Floskelhafte in den Einwänden seiner Kritiker blosszulegen. Chuzpe, Belesenheit und Originalität geben ihm dabei einen Freiraum, der weit über die engen Grenzen des politisch Korrekten hinausgeht. Gauck verletzt Tabus, an die sich andere nie heranwagen würden. Nur so ist es zu verstehen, dass die SPD selbst am verhaltenen Lob Gaucks für das Buch «Deutschland schafft sich ab» von Thilo Sarrazin nicht wirklich Anstoss nahm.

Gauck, der sich selber als linken, liberalen Konservativen bezeichnet, hat vorläufig noch viele Freunde und wenige Feinde. Das kann sich ändern, für manche hat es sich bereits geändert. Die Kritiker sind in der Regel Ostdeutsche und Linke, und ihr Vorbehalt ist im Grunde immer derselbe. Gaucks Freiheitsbegriff, sagen sie, sei zu bürgerlich, zu individuell und zu marktwirtschaftlich, er lasse die soziale Basis von Freiheit außer acht.

50

[...]

Neue Zürcher Zeitung, 18. März 2012

Vous étudierez dans ce texte :

Les adjectifs : formes et emplois

Der Wunsch nach Gesundheit wird krankhaft

Die Idee, stets fit und belastbar zu sein, ist zu einer Ersatzreligion geworden, die unser Menschenbild verändert und die Sozialsysteme gefährdet.

„Hauptsache, gesund!“ So manchem ist diese gedankenlos dahingesagte Floskel auf die Nachricht von der Geburt eines Kindes schon im Halse stecken geblieben. Entweder weil er erfuhr, dass das Neugeborene behindert zur Welt gekommen war, oder dass ein Elternteil an einer chronischen Krankheit leidet. Denn tatsächlich ist dieser Satz nicht bloß zynisch, sondern kompletter Unsinn.

Niemals in der gesamten philosophischen Tradition des Ostens und des Westens war etwas so Zerbrechliches wie die Gesundheit der Güter höchstes. Noch bei Kant war es die Einheit von Heiligkeit und Glückseligkeit oder Gott. Doch heute ist alles anders. Nachdem die jahrzehntelange Schlammschlacht gegen Christentum und Kirche ein monströses Zerrbild unserer angestammten Religion hervorgebracht hat, ist für viele Menschen ein religiöses Vakuum entstanden. Die Sehnsucht nach ewigem Leben, die seit den ersten menschlichen Zeugnissen die Erdenbewohner umtreibt, ist zwar ungebrochen, aber sie drohte ins Leere zu laufen. Und damit begann die religiöse Karriere der Gesundheit.

All das, was man früher für den lieben Gott tat, wallfahren, fasten, gute Werke verrichten, das tut man heute für die Gesundheit. Die herrschende Gesundheitsreligion feiert ihre Hochämter bei Städtemarathons, die Fitnessstudios sind ihre Wallfahrtskapellen. Es gibt Menschen, die leben nur noch vorbeugend, um dann gesund zu sterben. Aber auch wenn man gesund stirbt, ist man definitiv tot.

Wer Sinn für Realsatire hat, der kommt im Gesundheitsbetrieb unserer Tage reichlich auf seine Kosten. Man kann den bruchlosen Übergang von der katholischen Prozessionstradition in die Chefarztvisite beobachten.

Ohne das ganze Brimborium ritualisierter Hierarchiepräsentation wäre die Informationsgewinnung womöglich kürzer und effektiver. Doch das gesundheitsfromme Publikum fordert ungestüm seine Halbgötter in Weiß und ihre Rituale. Es fordert nicht bloß Heilung, sondern Heil, nicht bloß Lebensverlängerung, sondern den Sieg über den Tod, nicht bloß Beseitigung von Leid, sondern die Herstellung von Glück.

Ablässwesen, Werkgerechtigkeit, Sektenplage, auch die Unarten der traditionellen Konfessionen finden sich hier nachgeäfft. Diätmoden gehen wie wellenförmige Massenbewegungen über Land, in ihrem Ernst die Büsser- und Geißlerbewegungen des Mittelalters bei Weitem übertreffend. [...]

Focus, 23. Januar 2012

Vous étudierez dans ce texte :

La position pré-V2

Unerreichbarkeit lauerte überall, die Gefahr, ins Bodenlose zu stürzen, allein mit dem eigenen, wildschlagenden Herzen. Die Kirschen hingen zu hoch in dem verkrüppelten Baum neben dem Haus der Eltern, die Felder hinter der Autobahn waren zu weitläufig, die Gartenzäune in der Nachbarschaft zu spitz, um über sie hinwegzusetzen. Am Rand der Siedlung, bei den Russenwäldchen, konnte man sich im Dickicht verfangen, Brombeerranken hielten einen dann fest. Und auf der großen städtischen Müllhalde hinter den *Hellerbergen*, von der beißender Qualm aufstieg in verlockenden Farben und Fahnen, wahren Piratenflaggen, war das Spielen verboten. Es gab Ärger, wenn man sich dennoch dort blicken ließ.

Alle Nachmittage streunten wir draußen herum, selbst bei strömendem Regen. Uferlose Stunden lang trieben wir durch den Ort, bis uns ein Glockenläuten nach Hause rief. Seltsam spukhaft war unser plötzliches Auftreten und Verschwinden. Wie Kobolde tauchten wir einmal hier, einmal da auf, in den Uferbüschen am Gondelteich, auf der Terrasse über dem Marktplatz von Hellerau, im Halbschatten der Bretterzäune entlang der Russenkaserne am legendären Festspielhaus, mit den verwaschenen, russenfarbenen Bretterzäunen, durch die Goldruten streifend neben den Straßenbahngleisen. Wir waren nirgends recht faßbar, überall zugleich. Nachbarn bezeugten oft unsere flüchtige Erscheinung – lichtscheue Wesen, denen die Umgebung kaum mehr bedeutete als ihre eigene Existenz. (...)

Aber dann war da der Schulweg. So nah dem Elternhaus das Gebäude auch lag – von unserem Dachbodenfenster aus konnte ich ihm, wenn gut aufgelegt war, zublinzeln: der Weg dorthin morgens wurde jedesmal zum vergeblichen Wettlauf. Ich zog das Gartentor hinter mir zu, schob die Finger unter die Schulterriemen des Ranzens, und trabte los. (...) Mag sein, daß gerade die Straßenbahn vorüberrauschte, mit ungeheurem Tosen – die Endhaltestelle war nicht mehr weit. Oder eine Kolonne von Lastwagen, vollbesetzt mit Soldaten der Roten Armee in ihren übergroßen Filzmänteln, trieb mich vom Bordstein fort. Aber das war nicht der Grund für den Widerstand, den die Morgenluft mir entgegenbrachte. Nach wenigen Schritten schon wurden die Füße schwer, eine große Müdigkeit fuhr mir in die Beine. Ich bog nach rechts ein, las an der Ecke wie immer das blaue Straßenschild *Schmaler Weg*, und nun gab es kein Entrinnen mehr.

Durs Grünbein, *Die Schuluhr* in *Geistesblüten* 35 Jahre Autorenbuchhandlung Berlin, 2011

Vous étudierez dans ce texte :

Les constructions détachées

- Wie alle Sender in Berlin war auch der amerikanische RIAS nicht frei von Propaganda, aber er hatte die besten Sprecher mit suggestiven, tief schwingenden Stimmen, männlich, schützend und entschieden wie die
- 5 Schutzmacht selbst. Ich hörte mehr auf die markante Modulation des Basses als auf die Neuigkeiten, bis die routiniert dahingesprochene Meldung kam: *Das Schwurgericht am Berliner Landgericht hat den früheren Richter am Volksgerichtshof, Hans-Joachim Rehse, vom Vorwurf des Mordes in sieben Fällen freigesprochen.*
- 10 Die Nachricht hatte nichts Sensationelles, nichts Unerwartetes, auch damals nicht. Jedes andere Urteil wäre eine Überraschung gewesen. Juristen werden von Juristen nicht verurteilt, Nazijuristen, auch wenn sie über zweihundert Todesurteile produziert haben, sowieso
- 15 nicht. Ein Klischee wurde bestätigt, und doch lauerte hinter dieser Nachricht eine andere, eine geflüsterte Neuigkeit. Wie in einem dritten Ohr, im Labyrinth des Innenohrs, wo die Widersprüche hängen bleiben, hörte ich in den Silben aus dem Äther die Schwingungen einer geheimen Botschaft, die deutliche Aufforderung: Einer wird ein Zeichen setzen und diesen Mörder umbringen, und das wirst du sein.
- 20 Nein, ich hatte nichts getrunken, stand nicht unter Drogen, war nicht aus dem Bett einer Freundin getaumelt. Völlig nüchtern war ich, nur etwas müde, als der Satz mich traf: Einer wird ein Zeichen setzen und diesen Mörder umbringen, und das wirst du sein!
- 25 Der Sprecher kündigte das Wetter für das Wochenende an, während meine Phantasie vorwärts schoss: Ich mit Pistole, ein Knall, ein Mann kippt um, so einfach ist das, die logische Fortsetzung der Nachrichten. Es hätte mich nicht gewundert, aus dem Radio die Eilmeldung zu hören: Wie wir soeben erfahren, hat ein Berliner Student den Entschluss gefasst, den Richter R. umzubringen.
- 30 Du spinnst! Ausgerechnet du! Vergiss es! So versuchte ich die Phantasie zu stoppen. Es war nicht einmal komisch, es war nur lächerlich, blöde, keinen halben Gedanken wert. Schluss!
- 35 Denn ich hatte ja nicht einmal den Mut, einen Pflasterstein in die Hand zu nehmen, geschweige denn zu werfen. Ich als Täter, als Mörder, diese Vorstellung war mehr als tollkühn, sie war unmöglich, irre, bekloppt.

Friedrich Christian Delius, *Mein Jahr als Mörder*, Rowohlt, Berlin, 2004, p. 8-9.

Vous étudierez dans ce texte :

La parataxe

Sie war mollig und schwer, aber geschnürt wie eine Biene. Das Voluminös-Ausladende verjüngte sich in gedrechselten Rundungen und schwoh dann wieder an, das war ein geformtes Auf und Ab, und wenn sie sich in ihrem Samtsitz bewegte, was sie ständig tat - sie rückte und wandte sich und hob die Hände zum Haar und zeigte auf etwas draußen -, dann rauschte und raschelte es so laut, daß ein Flüstern darin ertrank. Sah sie Lerner, während sie sich einrichtete und auf längeres Sitzen einstellte? Nicht mit ungeniertem Angucken jedenfalls, das hätte sich auch nicht gehört. Daß der wohlgenährte, braungebrannte junge Mann mit dem dicken, akkurat gescheitelten Haar und den harmlosen blauen Augen ein ansehnliches, appetitliches Gegenüber war, dazu mußte sie ihn nicht anstarren [...].

Neben dem Fenster saß das junge Mädchen. Ilse hieß es, der Name fiel öfters. Immerfort sollte sie etwas reichen, etwas halten, etwas aus der krokodilledernen Reisetasche, dem kleinen Nachtgepäck der Dame oben im Gepäcknetz, herausholen oder dort hineintun, und sie tat alles. Verlangte schnell und gewandt, ohne, wie es Lerner vorkam, dadurch besondere Zufriedenheit zu erregen bei ihrer Herrin. Die Augen des Ehemannes ruhten dagegen mit Wohlgefallen auf Ilses Bewegungen. Da gab es wirklich etwas zu sehen. Im engen Raum eines Abteils kann der Mensch sich kaum entfalten. Wie ein schöner fester Schlangenkörper drehte Ilse sich graziös um sich selbst, wenn sie aufstand, um an die Tasche zu gelangen. Sie hob und senkte den Kopf, sie zeigte den jugendlichen Oberkörper in seiner gestärkten Piquébluse in allen Stellungen, die ein auf Frauenkörper versessener Zeichner, ein Watteau etwa, seinen Modellen abverlangen mochte: Halbprofile, verlorene Profile, sich drehende Schultern, sich senkende und hebende Kinnpartien, Schattenspiel und Licht im Schatten, das auf die dem Fenster abgewandte Pfirsichwange fiel, waren in schneller Folge zu studieren. Lerner hatte in fünf Wochen ein einziges weibliches Wesen gesehen, das Eisbärweibchen, das Kapitän Abaca geschossen hatte, mit zusammengebundenen Beinen, als elenden Kadaver. Was sich vor seinen Augen da ausstellte und im schnellen Wechsel als schier unerschöpfliches Schauspiel präsentierte, überschwemmte seine Aufnahmefähigkeit.

Martin Mosebach, *Der Nebelfürst. Roman*, DTV, München, 2008, p. 90-91.

Vous étudierez dans ce texte :

Les groupes participiaux

Épreuve d'explication grammaticale

Rapport présenté par

Laurent Gautier

La session 2012 n'a fait, pour ce qui est de l'épreuve d'explication grammaticale, que confirmer la tendance amorcée l'an passé et soulignée dans le précédent rapport, celle d'une diminution très nette de la moyenne reflétant une baisse notable de la qualité des exposés : de 7,22 en 2011, elle a chuté à 6,49 cette année. Si la commission a heureusement pu entendre quelques exposés de bonne, voire très bonne facture, elle a pour l'essentiel été confrontée à des prestations le plus souvent médiocres. Cette chute de la moyenne tient en particulier à un certain nombre de présentations tout simplement inadmissibles à un tel niveau d'exigence :

- Des candidats ne souhaitant pas faire cette partie de l'épreuve et s'arrêtant donc à la fin de la version orale. Il convient de rappeler ici aux futurs candidats – ainsi que le jury l'a fait chaque fois que le cas s'est présenté au cours de cette session – qu'un zéro à l'épreuve de grammaire, comme à toute autre épreuve du concours, est éliminatoire.
- Des exposés totalement hors sujet et que l'entretien ne permet pas de ramener sur les bons rails. Ce fut tout spécialement le cas sur des sujets comme les bases de GV complexes ou les expansions de N qui ne devraient pourtant présenter aucune difficulté à un candidat à l'agrégation tant il s'agit de réalités systémiques basiques pour un futur enseignant de langue.
- Des exposés théoriques consistant en la récitation d'un cours de grammaire plus ou moins bien maîtrisé et en déconnexion totale avec le texte de version. Rappelons une fois de plus que le texte n'est aucunement un réservoir d'exemples à l'appui d'un exposé « clef en main », mais qu'il constitue bel et bien le point de départ de l'épreuve et donc de la réflexion du candidat.
- Des exposés consistant en un inventaire des éléments du texte susceptibles d'entrer dans la définition du sujet, assortis dans le meilleur des cas de quelques remarques purement descriptives n'apportant aucun éclairage grammatical. L'épreuve ne s'intitule pas « explication grammaticale » par hasard ; il s'agit bien d'expliquer, de « démonter » au sens premier du terme, le fonctionnement de tel ou tel phénomène langagier pertinent en allemand et pas

seulement, ainsi que nous y reviendrons ci-dessous, de mettre une étiquette, fût-elle prétendument à la mode, sur un fait de langue.

Par delà ces cas dans une certaine mesure extrêmes, ce rapport se doit de s'arrêter, pour tenter d'y mettre fin, sur une tendance récurrente cette session, celle consistant à voir dans les questions du jury un problème de terminologie et/ou d'opposition entre une grammaire soi-disant « traditionnelle » et une autre soi-disant « moderne » (les guillemets étant dans les deux cas des guillemets de citation !). Quitte à répéter des évidences figurant dans pratiquement tous les rapports depuis la création de l'épreuve en 1997, les deux mises au point suivantes s'imposent :

- Le jury accepte toutes les terminologies tant qu'elles sont cohérentes et maîtrisées, il ne pose donc jamais de « question de terminologie ». C'est bien méconnaître le fonctionnement de la terminologie que de penser qu'il ne s'agit que d'un grand jeu d'étiquettes : derrière tout terme se cache un concept qu'il dénomme. Utiliser tel ou tel terme pour désigner telle réalité linguistique « engage » donc au niveau conceptuel, quand ce n'est pas théorique. Les questions souvent décodées à tort comme terminologiques sont donc d'une nature éminemment plus conceptuelle : elles invitent les candidats à définir le terme qu'ils emploient, à vérifier l'adéquation de cette définition avec le segment qu'ils expliquent et, le cas échéant, à montrer qu'ils sont conscients des limites et/ou des problèmes posés par la définition. Ce qui est vrai pour un terme isolé l'est encore davantage lorsque ledit terme entre en réseau avec d'autres : les candidats doivent être conscients de la cohérence du réseau et de ce qui l'assure. Il en va ainsi des différentes classifications du vaste ensemble des mots du discours : peu importent les catégorisations retenues, ce qui compte est la cohérence – c'est-à-dire la non-contradiction – de l'ensemble.
- L'épreuve d'explication grammaticale ne s'inscrit par ailleurs dans aucun paradigme théorique particulier. Toutes les approches sont donc licites – avec toujours le même impératif de cohérence. Il n'est donc pas « interdit » de parler par exemple, si on le souhaite, de « propositions subordonnées » : il convient toutefois de savoir à la fois ce qu'on entend par « proposition » et à quel niveau l'on situe la subordination. Il ne saurait donc y avoir de débat entre grammaire « moderne » et « traditionnelle », et encore moins de querelles entre Anciens et Modernes, même si l'on est en droit d'attendre d'un futur agrégé d'allemand qu'il fasse preuve de la curiosité intellectuelle et du discernement nécessaires pour renoncer, si besoin, à des catégories dont la recherche a depuis longtemps montré qu'elles étaient inopérantes pour la description de cette langue – au premier titre des desquelles les COD et autres COI.

Par delà ces remarques portant sur les fondamentaux et l'esprit même de l'épreuve, et avant de conclure par la traditionnelle liste des sujets proposés cette session, il convient de commenter deux aspects qui ont semblé poser problème dans le traitement de plusieurs sujets et que les futurs candidats devraient travailler avec attention :

- Les questions portant sur la « fonction » de tel ou tel élément ont rarement donné lieu à des réponses satisfaisantes alors que l'opposition nature/fonction est un des classiques de l'analyse grammaticale. La réponse tournait ainsi souvent autour de la « précision », tel adjectif ayant alors pour fonction de « donner/apporter une précision sur tel nom », tel GN au datif de « donner/apporter une précision sur tel verbe ». Hormis le fait que bien des éléments, en discours, peuvent apporter des précisions (!), le jury a été surpris de constater que les fonctions syntaxiques avaient disparu de l'horizon de futurs agrégés d'allemand quand elles n'étaient pas confondues avec la nature envisagée comme l'appartenance de telle entité aux parties du discours.
- Une grande majorité de candidats a une perception de l'énoncé très « verbo-centrée », ce qui peut poser problème, et pas seulement pour le traitement d'un sujet sur « les énoncés sans verbe conjugué » ! Des phénomènes syntaxiques comme les expansions valencielles de certains N sont ainsi systématiquement ramenés aux verbes – même quand il y a justement des différences entre construction du verbe et construction du N dérivé – et la notion d'ellipse (verbale) semble être le dernier recours dès qu'un énoncé paraît à première vue syntaxiquement incomplet, même s'il est pragmatiquement tout à fait autonome.

Liste des sujets proposés à la session 2012 :

- les prépositions mixtes
- l'anaphore
- les groupes participiaux / les participes
- la position pré-V2
- les constructions détachées / les éléments hors-construction
- l'expression du passif / du lieu / du temps
- la formation des bases de GN / les bases de GN composées / les bases GN composées et dérivées

- les expansions à gauche de N / la structure du GN / la détermination du GN
- les mots du discours / les modulateurs de mise en relief-particules de focalisation
- les relatives
- accusatif et datif (dans les groupes prépositionnels) / les emplois du génitif
- les groupes prépositionnels
- composition et dérivation verbales
- les emplois des subjonctif I et II
- la fonction commentative
- les verbes de modalité-modalisation
- les GV dépendants
- les adjectifs
- infinitifs et groupes infinitifs
- la parataxe
- les énoncés sans verbe conjugué
- les groupes en linéarisation continue / discontinue
- quantification et comparaison
- *als* et *wie*
- le jeu des temps et des modes

Exposé en langue française
Options littérature et civilisation

Rapport présenté par
Isabelle Ruiz, Lucrece Friess, Gilles Darras

Nombre de candidats interrogés : 67

Répartition des notes :

16 et plus : 5

12 à 15 : 9

10 à 11 : 4

8 à 9 : 10

6 à 7 : 4

4 à 5 : 6

2 à 3 : 10

0,5 à 1 : 18

0 : 1

Moyenne des candidats : 06,25

Session 2011 : 7,35 Session 2010 : 08,64 Session 2009 : 07,99, session 2008 : 08,62;

Introduction

La moyenne générale de l'exposé en langue française a baissé de plus d'un point par rapport à celle de l'an dernier ; le nombre de notes très basses a fortement augmenté. Une partie des candidats avait visiblement fait l'erreur de ne pas se préparer à cette épreuve orale, y compris dans leur option, qui est pourtant la seule question sur laquelle ils peuvent être certains d'être interrogés, soit en leçon, soit en explication de textes. Le jury a utilisé toute la palette des notes, de 0 – pour un exposé d'une durée de 2 minutes et posant de très graves problèmes de langue – à 19.

La moyenne obtenue à l'option littérature (5,83) est sensiblement inférieure à celle de l'option civilisation (7,69). Cette situation est probablement le fruit d'un hasard ou d'une conjoncture particulière. Il ne faut nullement en déduire que le jury serait devenu plus exigeant en littérature qu'en civilisation. Que les candidats se persuadent plutôt que les compétences nécessaires en littérature ne relèvent pas de la seule sensibilité et exigent autant de précision et de mémorisation exacte que celles du civilisationniste.

L'exposé en français est un exercice qui exige des connaissances maîtrisées sur toutes les questions au programme. Chacune de ces questions peut faire l'objet d'un sujet de leçon, y compris celles qui ont donné lieu à la composition écrite en français et en allemand. Quant aux options, il est sage de commencer à s'y préparer avant les résultats de l'admissibilité. Plus d'un tiers des candidats n'avait que des connaissances très vagues aussi bien sur le féminisme que sur la poésie de l'exil.

L'exercice de l'exposé en langue française ne s'improvise pas au dernier moment. Il est indispensable de s'y entraîner régulièrement au cours de l'année de préparation. Car, s'il implique l'apprentissage de connaissances, l'exposé en français exige aussi l'acquisition de compétences et d'habitudes pratiques : notamment en matière de gestion du temps et de maîtrise de l'expression orale. Les candidats disposent de 4 heures de préparation, au cours desquelles ils peuvent consulter les ouvrages mis à leur disposition. Ensuite, 30 minutes leur sont imparties pour présenter leur exposé au jury en équilibrant la durée de l'introduction et des différentes parties. Le jury sanctionne autant les exposés lacunaires qui s'achèvent au bout de 15 mn que ceux dont l'introduction s'étire sur 10 mn et dont la dernière partie se trouve par conséquent amputée.

Revenons à la méthode. Dans son introduction, le candidat doit analyser et définir les termes du sujet, énoncer sa problématique et annoncer le plan qu'il va suivre. Le développement, qui peut mais ne doit pas forcément être structuré en trois parties, convaincra le jury d'autant mieux qu'il sera clair et cohérent. Les citations (faites en allemand) prendront toute leur valeur si le candidat s'y arrête un instant pour une brève analyse au lieu de les accumuler de façon évasive. Un court bilan, à la fin de chaque partie, permettra une transition vers la suivante, afin de donner des points de repère à l'auditoire. Les questions posées en introduction devront trouver une réponse en conclusion.

Soulignons que l'exposé en français est aussi une épreuve de français. La maîtrise de l'expression orale joue un rôle non négligeable dans la notation. Il convient de varier les tournures syntaxiques et de maîtriser un vocabulaire riche, précis et assez soutenu. Les tournures trop familières sont à bannir. Le jury a pu être amené à sanctionner les incorrections, voire les fautes de langue. Quant à l'aspect disons oratoire, les candidats doivent veiller à ne pas lire leur exposé de bout en bout sans octroyer un regard au jury. Il s'agit d'une épreuve orale : le débit, l'articulation, le niveau sonore, les brefs silences

judicieusement placés, sont autant de paramètres qui, avec le contenu, entrent en ligne de compte dans la notation.

La dernière phase de l'épreuve, à laquelle le candidat doit s'entraîner, est l'entretien d'une dizaine de minutes qui fait suite à l'exposé. Il n'est pas conçu pour piéger le candidat, mais au contraire pour l'aider à préciser, compléter, voire corriger tel ou tel point de son exposé. Le jury cherche à évaluer l'aptitude au dialogue et à la réflexion. Cette partie compte bien sûr aussi pour la note finale.

L'exposé en langue française est un exercice qui permet aux candidats de montrer non seulement leurs connaissances, mais aussi leur capacité à les organiser à partir d'un sujet donné, à les illustrer par quelques exemples bien analysés, à les présenter avec clarté et conviction, et enfin leur aptitude à faire preuve d'une certaine aisance dans leurs réponses à des questions pour lesquelles ils ne disposent pas de notes écrites prêtes à l'emploi.

Après ces remarques générales, entrons à présent dans le détail des différentes questions au programme, qui toutes (aucune n'est jamais exclue à l'oral) ont donné lieu à des sujets d'exposés en langue française.

Andreas Gryphius : *Gedichte*

6 candidats ont été interrogés. La moyenne est de : 7,4

Notes attribuées : 15 – 13 - 11 - 5 – 0,5 - 0

Les exposés sur les poèmes d'Andreas Gryphius ont donné lieu à des prestations très contrastées. Les trois leçons ayant obtenu une note supérieure à la moyenne témoignaient, dans l'ensemble, d'une solide connaissance de l'œuvre et d'un effort pour élaborer une réflexion pertinente, centrée sur la question posée et tentant d'en aborder tous les aspects. Rappelons à cet égard qu'il importe, lors de la préparation, de privilégier dans un premier temps une démarche « extensive », de considérer le ou les termes du sujet dans toutes leurs acceptions et de n'en exclure d'emblée aucune, sous peine de négliger tout un pan essentiel à la réflexion et de livrer pour finir une vision trop partielle ou restrictive de la question. Ceci vaut d'autant plus en présence de sujets comme ceux proposés cette année, soumettant à la réflexion des notions dont il était nécessaire de mesurer la portée à la fois concrète et symbolique, d'appréhender la signification proprement physique et métaphysique. Les prestations insatisfaisantes furent ainsi le fait de candidats semblant ignorer ou prenant du moins insuffisamment en compte l'ancrage profondément chrétien et plus précisément confessionnel de ces poèmes, qui ne peuvent aucunement se comprendre et s'analyser en dehors de ce cadre religieux. Ainsi, traiter de la question du corps dans la poésie de Gryphius sans aborder la question de l'incarnation du Christ témoignait pour le

moins d'une grave ignorance du texte biblique et, partant, d'une profonde méconnaissance des textes poétiques, ouvrant la voie à toutes sortes de fâcheux malentendus et de contre-sens gênants. Souhaitons néanmoins que les bonnes prestations relevées soient perçues par les candidats de la prochaine session comme un encouragement et une incitation à aborder leur future préparation avec confiance, pour peu qu'ils consentent à se confronter personnellement et concrètement aux textes mêmes, cette fréquentation assidue des textes étant la seule véritable condition sine qua non du succès à toutes les épreuves (écrites comme orales) de l'agrégation.

Sujets proposés :

- Le Moi dans les poèmes d'A. Gryphius
- Le monde dans les poèmes d'A. Gryphius
- Le corps dans les poèmes d'A. Gryphius

Histoire des idées – La réflexion anthropologique de Kant,

7 candidats ont été interrogés. La moyenne est de 5,5

Notes attribuées : 14, 8, 7, 5, 3, 1, 0,5

Les 4 sujets de leçon proposés cette année sur la réflexion anthropologique de Kant ont donné lieu à des prestations dans l'ensemble un peu meilleures que l'an dernier. Les exposés convenables ou bons reposaient sur une définition précise des notions, une structuration claire du cheminement de la pensée, des références exactes aux textes, une analyse suffisante des citations proposées. Peut-être sensibles au reproche formulé dans le précédent rapport concernant le manque de référence aux écrits du recueil, certains candidats ont d'emblée identifié les textes sur lesquels ils allaient bâtir leur démonstration. Cette démarche a cependant eu l'inconvénient de réduire chaque partie de l'exposé en une paraphrase trop globale de tel ou tel essai de Kant, pas toujours étroitement reliée au sujet posé. Le progrès des Lumières, notamment, a été confondu avec le processus général du progrès de l'humanité. C'est l'introduction qui doit servir à délimiter le sujet, dans le vif duquel il convient d'entrer sans détour. Les introductions trop générales sont à proscrire. Il est inutile de s'attarder sur la biographie et la bibliographie de l'auteur. Le jury a apprécié les exposés établissant une distinction claire entre histoire et philosophie de l'histoire, téléologie selon les théologiens et téléologie selon Kant, raison pure, raison pratique et entendement. A l'inverse, les plus mauvaises notes ont été attribuées aux exposés flous, hors sujet ou dépourvus de plan perceptible. Hormis les problèmes de méthode, l'étude de l'histoire des idées exige une connaissance suffisante du contexte des débats intellectuels où s'insère la pensée d'un auteur.

En l'occurrence, la plupart des candidats n'ont pas suffisamment dégagé la spécificité des idées de Kant par rapport au dogme chrétien et aux penseurs (Rousseau, Herder, Mendelssohn, Forster ...) avec lesquels il débat explicitement dans les textes au programme.

Sujets proposés :

- La diversité humaine
- Le mal et l'homme
- La socialisation de l'homme
- Le progrès des Lumières

Heinrich von Kleist : *Prinz Friedrich von Homburg* et *Die Hermannsschlacht*

7 candidats ont été interrogés. La moyenne est de : 4,8

Notes attribuées : 9(x2) – 6 – 4 – 3 – 2 – 1

Les exposés sur Kleist ont donné lieu à des prestations particulièrement décevantes, ce qui peut d'autant plus surprendre que les candidats avaient déjà été confrontés à la question lors de l'écrit et que certains sujets de leçon, à l'évidence, recoupaient partiellement la problématique du sujet soumis à la réflexion en dissertation. L'insuffisance des notes attribuées tient en premier lieu à l'incapacité, relevée chez la plupart des candidats, à définir de manière satisfaisante les termes du sujet, singulièrement pour les exposés portant sur les notions d'héroïsme et de tragédie, pourtant centrales dans la perspective de ces « drames patriotiques ». A cela s'ajoute une véritable difficulté qu'ont les candidats à élaborer une problématique autour du sujet et à rattacher pertinemment leurs connaissances à la question posée. La leçon (comme la dissertation !) n'est pas, faut-il le rappeler, l'art de la juxtaposition mais celui de l'articulation. Un autre défaut est lié à une conscience insuffisante de la spécificité dramatique et des questions relevant de l'esthétique proprement théâtrale, surtout dans le cas de deux pièces destinées à être jouées, à frapper les esprits, à « agir » sur les spectateurs. Notons enfin que la relation problématique de l'individu à la collectivité, tout comme, plus généralement, le thème essentiel de l'ambivalence, deux problématiques communes à tous les sujets, n'ont guère été prises en compte par les candidats, les empêchant ainsi d'approfondir leur réflexion sur les sujets donnés et de rendre justice à l'originalité de la vision du monde ainsi que de l'esthétique kleistiennes.

Sujets proposés :

- *Le Prince de Hombourg* et *La Bataille d'Herrmann* sont-ils une consécration de l'héroïsme ?
- *Le Prince de Hombourg* et *La Bataille d'Herrmann* sont-ils des tragédies ?
- La violence dans *Le Prince de Hombourg* et *La Bataille d'Herrmann*
- Le langage dans *Le Prince de Hombourg* et *La Bataille d'Herrmann*

L'Empire austro-hongrois : les enjeux de la présence allemande en Europe centrale (1867-1918)

7 candidats ont été interrogés. La moyenne est de 6,85.

Notes attribuées : 19, 17, 9, 1 (2x), 0,5 (2x).

Les résultats obtenus par les candidats ayant présenté des exposés sur l'Empire austro-hongrois sont très contrastés. Les notes très basses signalent un défaut majeur de méthode ou dans un cas notamment une absence flagrante de connaissances. On ne saurait ignorer la date du congrès de Berlin qui, en 1878, conduisit à une révision de la paix de San Stefano et donna à la Double Monarchie mandat pour occuper la Bosnie-Herzégovine. Il faut par ailleurs souligner qu'il importe, quand un sujet porte sur l'ensemble de la période au programme, de ne pas négliger un pan de l'histoire de la Double Monarchie. Ainsi était-il nécessaire d'évoquer à propos de la Bohême l'évolution des Tchèques pendant la première guerre mondiale. Inversement s'il n'est en aucun cas exigé des candidats qu'ils aient une connaissance approfondie de l'histoire de l'Empire d'Autriche avant 1867, il faut savoir replacer des courants comme le libéralisme dans la pensée du XIX^{ème} siècle, ne pas ignorer 1848 et ce que cette révolution avortée représente pour les mouvements nationaux (tchèques ou hongrois notamment) et pour les libéraux allemands.

Hormis ces lacunes, la difficulté à laquelle se sont heurtés plusieurs candidats est double : il s'agit de définir correctement les termes du sujet et de convoquer les connaissances qui viendront éclairer la problématique posée. Assimiler le nationalisme, qui s'applique avant tout aux différentes communautés nationales de l'Empire défendant leurs intérêts respectifs, à l'identité autrichienne conduisait à un contre-sens. Mettre en perspective le parlementarisme et la question des nationalités ne consiste pas à énumérer les cabinets successifs et les conflits entre nationalités de 1867 à 1918. Il fallait plutôt se pencher sur la place faite aux nationalités au conseil d'Empire, la représentativité du système parlementaire instauré en 1867 et son évolution jusqu'au suffrage universel qui n'a pas permis de surmonter les conflits nationaux qui avaient conduit à sa paralysie dès 1897.

Aborder le sujet de front en cherchant à interroger les notions soumises à réflexion pour construire un raisonnement garantissait aux candidats une note autour de la moyenne. Le jury se félicite des excellentes prestations qui alliaient des connaissances extrêmement solides à une démonstration convaincante.

Sujets proposés :

- Parlementarisme et nationalités en Cisleithanie
- L'Empire austro-hongrois et les Balkans.
- Libéralisme et nationalisme en Cisleithanie
- La Bohême: terre d'Empire ou « Etat tchèque »

Alfred Döblin : *Berlin Alexanderplatz. Die Geschichte vom Franz Biberkopf*

7 candidats ont été interrogés. La moyenne est de 5,71

Notes attribuées : 12, 10, 8 (x2), 1, 0,5 (x2)

Bien que le roman de Döblin ait déjà figuré au programme l'an dernier, la moyenne des exposés sur cette question accuse une baisse de plus de 4 points. Le jury est globalement déçu des prestations, d'autant que *Berlin Alexanderplatz* a fait l'objet de la dissertation allemande.

Les très mauvaises notes ont sanctionné des exposés purement descriptifs, témoignant d'une mauvaise connaissance du roman et/ou traitant l'œuvre comme un document historique sur la République de Weimar ou encore comme le reflet de la biographie de Döblin. Les candidats doivent se garder de l'identification abusive entre l'auteur et le narrateur d'une œuvre de fiction. L'exposé en français ne saurait se réduire à un catalogue de citations ou de thèmes introduits par une succession de « il y a », sans qu'aucune interprétation n'en soit tirée. Les conseils prodigués dans le rapport de l'an dernier sur cette même épreuve insistent notamment sur la nécessité de faire les remarques sur les procédés littéraires et les techniques narratives « en situation et non à part ». Ils n'ont malheureusement pas été suffisamment suivis et l'approche esthétique est souvent restée négligée.

Les meilleures notes ont été attribuées à des candidats connaissant bien le roman, sa structure, ses symboles, et sachant utiliser les instruments d'analyse littéraire et narratologique à bon escient.

Sujets proposés :

- Le personnage de Reinhold

- La mort
- Les motifs bibliques
- La grande ville

**Option A, littérature : La poésie de l'exil en langue allemande à l'époque du national-socialisme
(1933-1945)**

15 candidats ont été interrogés. La moyenne est de 5,83.

Notes attribuées : 16, 13 (x2), 10, 9 (x2), 4 (x2), 2 (x4), 0,5 (x3)

L'option littérature portait pour la seconde fois consécutive sur la poésie de l'exil en langue allemande à l'époque du national-socialisme. Pourtant la moyenne des notes a baissé de plus deux points par rapport à l'année dernière. Le jury n'a malheureusement pu attribuer une note égale ou supérieure à 10 qu'à 4 candidats sur 15.

Le chapeau du B.O. présentant l'option littérature invitait les candidats à se concentrer sur les formes et les modes de représentation spécifiques au genre poétique et à utiliser l'histoire de l'exil comme un moyen et non comme une fin. Cependant, l'écueil qui consiste à confondre l'option littérature avec une question de civilisation n'a pas toujours été évité. Les connaissances sur les difficultés existentielles ou éditoriales des auteurs germanophones exilés entre 1939 et 1945 ont souvent pris une place trop prépondérante dans l'exposé, qui ne percevait dans les poèmes que le récit des souffrances, rêves, espoirs ou intentions des auteurs.

Sans doute faut-il enjoindre aux futurs candidats de lire systématiquement et attentivement le rapport présenté chaque année par le jury. Les conseils prodigués l'an dernier à propos des limites du corpus sont restés ignorés par une bonne moitié des candidats interrogés sur la poésie de l'exil : Rose Ausländer et Paul Celan, n'étant pas partis en exil entre 1933 et 1945, étaient exclus du corpus.

La note signal de 0,5 a sanctionné les exposés ne tenant aucun compte du sujet posé, allant même jusqu'à ne pas en répéter une seule fois les termes au cours du développement ! D'une façon générale, les trop nombreuses mauvaises notes tiennent soit à un contenu lacunaire (méconnaissance des textes), soit à un problème de méthode ou d'approche (manque de réflexion sur les termes du sujet, absence d'analyse proprement littéraire). En ce qui concerne le contenu, il convient de rappeler que, si l'option littérature ne s'appuie pas sur un recueil de textes ni sur un corpus limité, elle repose néanmoins prioritairement sur l'étude de textes. Pour se préparer, les candidats ne doivent pas se contenter de lire un cours traitant de

l'histoire littéraire de la période au programme. Ce genre de cours ne leur servira qu'à identifier les différentes formes et thématiques auxquelles ils doivent se confronter ensuite directement. L'approche, elle, ne saurait être seulement thématique. Il s'agissait ici de dégager la spécificité de l'expression poétique. Or, un certain nombre d'exposés n'auraient guère été différents s'il s'était agi de prose ou de théâtre.

Les meilleures notes ont été attribuées aux candidats qui n'ont pas craint de se comporter en « techniciens » de la langue, si l'on ose dire, c'est-à-dire, par exemple, s'il était question de satire, d'en mettre en évidence les moyens en distinguant l'ironie amère par antiphrase, le grotesque, l'humour scatologique, le renversement carnavalesque, etc. Une analyse quasiment grammaticale des passages cités peut et doit nourrir l'étude des moyens esthétiques, même au sein de l'exposé en langue française.

Sujets proposés :

- Le chaos du monde
- Le recours à la satire
- L'engagement politique
- La réflexion sur la langue
- Identité et hybridation
- Le rapport au passé
- L'expression de la nostalgie
- Le poème comme lieu de mémoire

Option B, civilisation : Le féminisme en Allemagne de ses débuts à 1933

18 candidats ont été interrogés. La moyenne est de 7,69.

Notes attribuées : 19, 16, 15, 14, 13, 10, 9 (2x), 7 (2x), 5, 4, 3 (x2), 2, 1(x2), 0,5

Le nombre significatif de notes supérieures à la moyenne montre que plusieurs candidats ont su faire preuve d'une connaissance satisfaisante du mouvement féministe aussi bien dans ses grandes étapes que dans la diversité de ses courants et de ses revendications. Les bonnes prestations ont replacé le féminisme dans le contexte historique de la construction nationale, de l'Empire, puis de la République de Weimar et montré comment le féminisme en tant que mouvement social s'inscrivait dans une évolution qu'a connue toute la société sur une période longue.

Néanmoins il faut relever plusieurs faiblesses qui sont souvent à l'origine des notes les plus basses. Le jury tient à rappeler tout d'abord que l'on attend que soient articulés les termes du sujet, ce qui interdit de

conduire des développements juxtaposés sur les deux notions proposées, par exemple féminisme et nationalisme ou féminisme et pacifisme, sans penser la relation complexe qu'elles entretiennent. Par ailleurs un exposé en civilisation ne se réduit pas à un simple catalogue de dates et d'événements qui, pour être justes, ne compensent pas une absence de raisonnement. Tout en se plaçant dans une perspective chronologique, il est possible de déterminer une ligne directrice en faisant apparaître des moments de rupture ou des différences de stratégie selon les orientations : ainsi l'année 1908, qui voit l'ouverture aux femmes des partis politiques et les différences de stratégie dans la lutte pour l'obtention du droit de vote, étaient deux éléments parmi d'autres qui permettaient de structurer une leçon sur le féminisme face au monde politique. Inversement rien n'autorise à présenter un exposé abstrait faisant l'économie de toute date et de tout nom. On peut regretter notamment que les candidats ne sachent pas situer précisément au sein du féminisme bourgeois l'apparition au début des années 1890 d'un courant radical porté par des femmes comme Minna Cauer, Anita Augspurg, Lida Gustava Heymann, regroupées dans des associations comme l'association Frauenwohl.

Les bonnes leçons se sont souvent distinguées par les nuances fines que les candidats se sont attachés à établir entre les positions parfois divergentes prises par les représentantes du féminisme socialiste, du féminisme bourgeois modéré ou radical. Certains ont également su porter attention aux liens qui pouvaient exister entre chacun de ces courants ainsi qu'entre les associations proprement féministes et les associations féminines qui ne visaient pas à l'émancipation des femmes.

Sujets proposés :

- La femme comme mère dans la pensée du féminisme allemand
- Moralité et sexualité dans la pensée du féminisme allemand
- Le féminisme allemand face au monde politique
- Féminisme et religions
- Féminisme et pacifisme
- La place des femmes d'origine juive dans le féminisme allemand de ses débuts à 1933
- Féministes radicales et féministes modérées
- Identité féminine et identité nationale dans la pensée du féminisme allemand
- Féminisme et action sociale
- Féminisme et nationalisme

**Exposé en langue française,
option C : linguistique**

Rapport présenté par

Stéphanie Benoist, Anne Larrory et Michel Lefèvre

Nombre de candidats interrogés : 21

Répartition des notes :

Note sur 20	Nombre
18	1
16	1
12 à 15	3
7 à 8	2
4 à 6	6
2 à 3	3
02 et moins	5

Note maximale : 18

Note minimale : 00,5

Moyenne des candidats : 06,98

La session 2012 a laissé une impression plutôt décevante. Les bonnes prestations ont été rares ; le jury a été frappé au contraire par le nombre élevé de candidats qui ne s'étaient manifestement pas préparés à l'épreuve – et l'avouaient parfois eux-mêmes. Il s'agit d'une stratégie doublement périlleuse : un candidat qui serait dans l'impossibilité de faire une épreuve risque la note éliminatoire oblitérant l'ensemble de la préparation ; mais sans aller jusqu'à ce cas extrême, les propos liminaires des candidats avertissant le jury d'une mauvaise prestation sont de mauvaise rhétorique.

Etant donné que la question de « l'ouverture d'énoncé » figurait pour la deuxième année au programme et qu'elle sera remplacée par une nouvelle question en 2013, nous insisterons d'abord sur les problèmes de forme et de méthode, susceptibles d'intéresser davantage les futurs candidats, avant de revenir dans un deuxième temps sur certains aspects de la question au programme, pour lesquels nous renvoyons aussi au rapport de la session 2011.

Nous rappellerons en premier lieu que la leçon française est une épreuve orale et que la clarté de l'élocution, le débit, la correction et la précision des formulations sont des composantes à part entière de la qualité de la prestation. Le jury ne devrait pas avoir à tendre l'oreille pour saisir ce que disent certains candidats qui parlent trop bas ou « dans leur barbe ». De même, les candidats devraient viser une formulation orale claire, qui évite autant que possible les phrases tronquées ou ruptures de construction ; certains exposés sont parfois à la limite de l'intelligibilité.

Il est souhaitable que l'argumentation soit posée et que le débit, sans être lent, ne soit pas non plus trop rapide, pour permettre au jury de prendre des notes, tout en suivant le propos. Il est dommage que certains candidats déroulent leur exposé à toute vitesse en n'utilisant que 25 minutes du temps qui leur est alloué, alors que le même exposé, présenté en 30 minutes, aurait gagné en clarté et force de persuasion. Il est tout aussi dommage, bien sûr, que d'autres candidats, après avoir consacré beaucoup de temps à une introduction dont les considérations liminaires, inutiles, sont souvent hors sujet, puis à un étiquetage exhaustif de faits syntaxiques relativement banals, ne puissent consacrer que trois minutes à leur 3^{ème} partie (qui portait par exemple sur la progression textuelle). Ainsi le jury a dû signaler à au moins trois candidats qu'il ne leur restait que très peu de temps pour finir leur exposé.

Tous ces aspects requièrent un entraînement au long de l'année pour parvenir intuitivement à « caler » un exposé bien rythmé dans l'espace des 30 minutes prévues ; cela ne s'improvise pas.

Nous rappelons encore que l'exposé doit être une démonstration structurée et cohérente, qu'il doit comporter une introduction et une conclusion et ne devrait pas se réduire à un commentaire linéaire (même si l'on peut imaginer que le « plan » de l'exposé puisse éventuellement suivre l'articulation du texte, lorsque celui-ci s'y prête). Trop d'exposés sont un « catalogue » plus qu'une démonstration (ce que l'on repère à l'accumulation de formulations telles que « et puis il y a » ; « à la ligne... à la ligne... »). Plusieurs candidats aussi, après avoir annoncé un plan, ne s'y tiennent pas ou rangent pêle-mêle dans telle ou telle partie des phénomènes qui auraient dû être classés et catégorisés plus précisément. Les plans annoncés manquent parfois singulièrement de cohérence, confondant les niveaux d'analyse ou obligeant le candidat à des redites, ponctuées d'expressions du type « comme nous l'avons déjà évoqué » ou « je vais y revenir ». Plusieurs candidats, enfin, ne définissent pas l'objet de leur étude (qu'est-ce qu'un énoncé ? qu'est-ce que l'ouverture ?) ou bien ne respectent pas dans le fil de leur exposé la définition qu'ils ont posée au début, confondant par exemple dans leur développement ouverture d'énoncé et position pré-V2. Un autre défaut, constaté déjà l'an dernier, est que certains candidats jugent parfois inutile d'évoquer certains types d'occurrences présents dans le texte, probablement parce qu'ils n'entrent pas dans le plan pré-établi, ou parce que le candidat les juge « inintéressants ». On ne peut pas exiger l'analyse exhaustive de toutes les

occurrences, surtout s'il y en a plusieurs de même type, mais il est certainement important de pouvoir analyser l'ensemble des types présents dans le texte.

Nous insistons pour finir sur le fait que s'agissant d'une épreuve de linguistique, les « intuitions » ne suffisent pas à la démonstration mais que les remarques d'ordre stylistique, les « impressions » littéraires devraient être constamment étayées par des arguments formels. Le jury ne peut que saluer les efforts des candidats cherchant à appliquer leurs connaissances théoriques à la situation concrète du texte, sa typologie, sa structure énonciative. Mais beaucoup de candidats se contentent de paraphrases plus ou moins vagues, ont du mal à se placer au niveau de la description métalinguistique et commentent plutôt le « monde » décrit par le texte que les faits de langue. Cet écueil redoutable pour des candidats littéraires sera tout particulièrement à éviter avec la nouvelle question de 2013. Certains candidats, par exemple, s'appliquent à présenter la structuration du texte proposé en résumant le contenu des diverses parties, une méthode qui peut-être relève de l'explication de texte, alors qu'il aurait été bien plus intéressant, en linguistique, de repérer qu'une partie du texte comportant de nombreuses ouvertures sous forme de GN définis est suivie d'une partie où les GN à l'ouverture sont indéfinis, ce qui peut conduire alors à une réflexion sémantique reposant sur l'analyse de la définitude.

Or, parvenir à une démonstration linguistique suppose de maîtriser certains outils et notions liés au sujet (pour la présente question les notions de thème et de rhème dans leurs diverses acceptions, la notion de progression thématique, la notion d'anaphore, par exemple, sur lesquelles les candidats n'ont souvent que des connaissances approximatives). Cela suppose aussi d'observer les phénomènes à analyser (en tenant compte de « l'amont » et de « l'aval » du texte) et, au-delà, de s'efforcer d'expliquer l'observable ; il paraît ainsi souhaitable, pour étayer tel ou tel argument, de procéder à des « manipulations », en montrant notamment que l'on sait manier les « tests » classiques en analyse syntaxique. En bref, au-delà de la question elle-même, il s'agit d'acquérir au long de l'année de préparation une technique et des méthodes d'analyse en linguistique.

Sur le fond, la complexité de la question de l'ouverture était mieux prise en compte cette année que l'an dernier et les candidats ont, dans l'ensemble, traité de la variété des énoncés rencontrés dans le texte et pas seulement des énoncés déclaratifs. Il reste que la notion même d'énoncé n'était pas toujours vraiment définie ni problématisée.

De même, des problèmes déjà signalés dans le rapport de la session 2011 persistent en 2012 : cette année encore, beaucoup d'analyses reposant sur la notion de l'anaphore et en particulier sur l'anaphore associative ne nous ont pas convaincus, la conception qu'ont beaucoup de candidats de l'anaphore

associative étant trop extensible pour être véritablement opératoire. S'il n'y a pas de relation de co-référence, au moins partielle, entre le segment appelé anaphorique et son « antécédent », il semble difficile de parler d'anaphore. Ainsi, dans cet extrait d'un roman de Feuchtwanger : « Aus der Krieg. Zurückkehren werden jetzt die Söhne, Männer, Liebsten. », le lien entre le verbe à l'infinitif « zurückkehren » et le groupe nominal « der Krieg » peut-il être décrit en convoquant des notions telles que l'isotopie ou l'association d'idées, mais il n'est pas possible d'en faire une « anaphore ». Comme l'an dernier, les notions de thème et rhème selon l'école de Prague et selon Zemb ont été souvent évoquées, sans être toujours bien maîtrisées. Parler de la distinction thème-rhème de J.-M. Zemb suppose de ne pas se contenter de définir le thème comme « ce dont on parle », voire comme « l'information connue » (ce qui confond l'approche de Zemb et la perspective informationnelle), mais de pouvoir identifier de manière précise ce qui relève du thème et ce qui relève du rhème en se servant du « test » de la négation propositionnelle ou d'un modalisateur appliqué à « l'ordre de base ». Nous observons également que la perspective textuelle, et notamment la progression thématique, a souvent été négligée alors que certains sujets se prêtaient à des observations intéressantes. Comme l'an dernier, nous insistons enfin sur le fait que l'on attend des candidats linguistes de solides bases d'analyse grammaticale : distinction soignée et réfléchie entre forme et fonction, entre niveau du contenu propositionnel et niveau énonciatif, connaissance des mots du discours dans leur diversité fonctionnelle notamment ; tout cela péchait dans bien des exposés. L'épreuve d'option linguistique nécessite donc un travail préparatoire fondamental qui va souvent au-delà de la question posée / du sujet proposé.

Trois sujets proposés à l'oral 2012

- 1 -

Agrégation externe d'allemand

Session 2012

Epreuve orale d'exposé en langue française – option linguistique

Code sujet : Dorn-Wagner-64-09-01

Préparation : 4 heures

Documents autorisés : le texte proposé par le jury; les usuels :
dictionnaires unilingues (consultables sur place)

Epreuve : 30' + 10'

Vous étudierez « l'ouverture d'énoncé » dans le texte suivant :

Bruder Baum

Mit Bäumen ist in Deutschland nicht zu spaßen. Vereisen im Winter die Gehwege, bricht sich das alte Mütterchen den Oberschenkelhals. Salz gestreut wird trotzdem nicht. Denn das wissen die Baumschutzbehörden zu vermelden: Streusalz ist eine echte Gefahr für unsere Straßenbäume. Und in Gefahr möchte das alte Mütterchen den Lindenbaum vor seiner Tür keinesfalls bringen. Schnitt sie nicht in seine Rinde so manches liebe Wort? Und fand sie nicht stets Ruhe dort, wenn ein falscher Bube ihr das Herz gebrochen? Bevor der alte Lindenbaum eine Blattrandnekrose riskiert, riskiert das alte Mütterchen den Oberschenkelhals.

Des Mütterchens rüstige Schwester fährt derweil nach Stuttgart, um sich dort an einen Baum zu ketten. Stadt, Land, Bund und Bahn möchten einen neuen Bahnhof bauen. Dafür aber sollen jahrhundertealte Platanen im benachbarten Schlossgarten gefällt werden. Die deutsche Seele blutet. Und kämpft. Umsonst. Die Platanen müssen ihr Leben lassen. Ihre Kronen werden abgesägt, ihre Stämme geschreddert, ihre Wurzeln aus dem Erdreich gerissen. Des Mütterchens rüstige Schwester sagt, sie habe seit dem Zweiten Weltkrieg nichts schrecklicheres gesehen.

Wer sich an Bäumen vergreift, dem ist nicht über den Weg zu trauen. Das weiß schon Reichsgründer Otto von Bismarck. In seiner Autobiografie „Gedanken und Erinnerungen“ urteilt er über Leo von Caprivi, der 1890 als sein Nachfolger ins Berliner Reichskanzlerpalais einzieht: „Ich kann nicht leugnen, dass mein Vertrauen in den Charakter meines Nachfolgers einen Stoß erlitten hat, seit ich erfahren habe,

dass er die uralten Bäume vor der Gartenseite seiner, früher meiner, Wohnung hat abhauen lassen.“

Wäre der „Eiserne Kanzler“ bereit, die Schlichtungsverhandlungen im nächsten Baumkampf zu leiten? Oder würde er lieber im schattigen Garten seiner Altersresidenz sitzen bleiben, während vom Nachbargrundstück ein leises Lied herüberweht: „Mein Freund, der Baum, ist tot. Er fiel im frühen Morgenrot ...“

Holzfällen in Deutschland ist eine heikle Mission. Seit 723. Bei Geismar im heutigen Nordhessen stand einst eine mächtige Eiche. Sie war dem Wetter- und Gewittergott Donar geweiht. Die alten Germanen verehrten diese Eiche als eins ihrer wichtigsten Heiligtümer, erlebten in ihrem Schatten freundliches Klima und wanden ihr Kränze. Doch dann kam Bonifatius. Der christliche Missionar war aufgebrochen, den heidnischen Germanen zu beweisen, dass ihre Götter machtlos seien. Unter dem Schutz von Soldaten fällt er die Donar-Eiche. Kein Gewitter verdunkelt den Himmel. Kein Blitz erschlägt ihn. Aus dem Holz der Donar-Eiche lässt Bonifatius eine Kapelle bauen und weihet sie dem Heiligen Petrus [...]. (An dieser Stelle eine kleine Empfehlung an den Chef der Deutschen Bahn: Sollten wieder einmal Platanen gefällt werden müssen – nicht schreddern, sondern Wartesaalbänke schreinern lassen.)

[...] Tief im Innern der christianisierten Brust pocht noch immer das altgermanische Baumherz. Das schreckt auch nicht davor zurück, dem donnerndsten aller deutschen Christenmenschen, Martin Luther, von Wittenberg bis Schwieberdingen Eichen, Buchen oder Linden zu widmen, als habe es den Zwischenfall von 723 nie gegeben. Wer glaubt, der Reformator sei mit diesem postumen Götzendienst einverstanden – schließlich habe er selbst erklärt, er würde heute noch ein Apfelbäumchen pflanzen, wenn er wüsste, dass morgen der jüngste Tag wäre – sei gewarnt: Das sonntagsbeliebte Zitat ist in Luthers Schriften nirgends zu finden. Zum ersten Mal taucht es in einem Rundbrief der hessischen Kirche vom Oktober 1944 (!) auf.

Der Deutsche sucht das Gespräch. Mit Bäumen. Der ertaubende Beethoven flieht, wann immer er kann, in die Natur und notiert dazu in seinem Notizbuch: „Mein unglückseliges Gehör plagt mich hier nicht. Ist es doch, als wenn jeder Baum zu mir spräche auf dem Lande, heilig! Heilig!“ Erich Kästner dichtet [...] „Die Seele wird vom Pflastertreten krumm. / Mit Bäumen kann man wie mit Brüdern reden / und tauscht bei ihnen seine Seele um.“ Und Hermann Hesse ist überzeugt: „Wer mit ihnen [den Bäumen] zu sprechen, wer ihnen zuzuhören weiß, der erfährt die Wahrheit.“ Fragt sich nur: Die Wahrheit worüber? Über sich selbst? Über das Wesen des Baumes? Das Wesen des Deutschen, Ring für Ring eingelagert im Gedächtnis des alten Stammes?

Thea Dorn; Richard Wagner: *Die deutsche Seele*. Knaus Verlag, München 2011

- 2 -

Agrégation externe d'allemand
Session 2012
Epreuve orale d'exposé en langue française – option linguistique
code sujet : Mutter Courage-75-02-03
Préparation : 4 heures
usuels : dictionnaires unilingues (consultables sur place)
Epreuve : 30' + 10'

Vous étudierez « l'ouverture d'énoncé » dans le texte suivant :

Das Zelt des Feldhauptmanns. Daneben die Küche. Kanonendonner. Der Koch streitet sich mit Mutter Courage, die einen Kapaun verkaufen will

Der Koch. Sechzig Heller für einen so jämmerlichen Vogel?

Mutter Courage. Jämmerlicher Vogel? Dieses fette Vieh? Dafür soll ein Feldhauptmann, wo verfressen ist bis dorthinaus, weh Ihnen, wenn Sie nix zum Mittag haben, nicht sechzig Hellerchen zahlen können?

Der Koch. Solche krieg ich ein Dutzend für zehn Heller gleich ums Eck.

Mutter Courage. Was, so einen Kapaun wollen Sie gleich ums Eck kriegen? Wo Belagerung ist und also ein Hunger, daß die Schwarten krachen! Eine Feldratt kriegen Sie vielleicht, vielleicht sag ich, weil die aufgefressen sind, fünf Mann hoch sind sie einen halben Tag hinter einer hungrigen Feldratt her. Fünfundzwanzig Heller für einen riesigen Kapaun bei Belagerung!

Der Koch. Wir werden doch nicht belagert, sondern die andern. Wir sind die Belagerer, das muß doch in Ihren Kopf endlich hinein.

Mutter Courage. Aber zu fressen haben wir auch nix, ja weniger als die in der Stadt drin. Die haben doch alles hineingeschleppt. Die leben in Saus und Braus, hör ich. Aber wir! Ich war bei den Bauern, sie haben nix.

Der Koch. Sie haben. Sie versteckens.

Mutter Courage (*triumphierend*). Sie haben nicht. Sie sind ruiniert, das ist, was sie sind. Sie nagen am Hungertuch. Ich hab welche gesehn, die graben die Wurzeln aus vor Hunger, die schlecken sich die Finger nach einem gekochten Lederriemen. So steht es. Und ich hab einen Kapaun und soll ihn für vierzig Heller ablassen.

Der Koch. Für dreißig, nicht für vierzig. Ich hab gesagt für dreißig.

Mutter Courage. Sie, das ist kein gewöhnlicher Kapaun. Das war ein so talentiertes Vieh, hör ich, daß es nur gefressen hat, wenn sie ihm Musik aufgespielt haben, und es hat einen Leibmarsch gehabt. Es hat rechnen können, so intelligent war es. Und da solln vierzig Heller zuviel sein? Der Feldhauptmann wird Ihnen den Kopf abreißen, wenn nix aufm Tisch steht.

Der Koch. Sehen Sie, was ich mach? *(Er nimmt ein Stück Rindfleisch und setzt das Messer dran.)* Da hab ich ein Stück Rindfleisch, das brat ich. Ich geb Ihnen eine letzte Bedenkzeit.

Mutter Courage. Braten Sies nur. Das ist vom vorigen Jahr.

Der Koch. Das ist von gestern abend, da ist der Ochs noch herumgelaufen, ich hab ihn persönlich gesehn.

Mutter Courage. Dann muß er schon bei Lebzeiten gestunken haben.

Der Koch. Ich kochs fünf Stunden lang, wenss sein muß, ich will sehn, obs da noch hart ist. *(Er schneidet hinein.)*

Mutter Courage. Nehmens viel Pfeffer, daß der Herr Feldhauptmann den Gestank nicht riecht. *(Ins Zelt treten der Feldhauptmann, ein Feldprediger und Eilif.)*

Der Feldhauptmann *(Eilif auf die Schulter schlagend)*. Nun, mein Sohn, herein mit dir zu deinem Feldhauptmann und setz dich zu meiner Rechten. Denn du hast eine Heldentat vollbracht, als frommer Streiter, und für Gott getan, was du getan hast, in einem Glaubenskrieg, das rechne ich dir besonders hoch an, mit einer goldenen Armspang, sobald ich die Stadt hab. Wir sind gekommen, ihnen ihre Seelen zu retten, und was tun sie, als unverschämte und verdreckte Saubauern? Uns ihr Vieh wegtreiben! Aber ihren Pfaffen schieben sies vorn und hinten rein, aber du hast ihnen Mores gelehrt. Da schenk ich dir eine Kanne Roten ein, das trinken wir beide aus auf einen Hupp! *(Sie tun es.)* Der Feldprediger kriegt einen Dreck, der ist fromm. Und was willst du zu Mittag, mein Herz?

Eilif. Einen Fetzen Fleisch, warum nicht?

Der Feldhauptmann. Koch, Fleisch!

Der Koch. Und dann bringt es sich noch Gäst mit, wo nix da is.

(Mutter Courage bringt ihn zum Schweigen, da sie lauschen will.)

Eilif. Bauernschinden macht hungrig.

Mutter Courage. Jesus, das ist mein Eilif.

Der Koch. Wer?

Mutter Courage. Mein Ältester. Zwei Jahr hab ich ihn aus den Augen verloren, ist mir gestohlen worden auf der Straß und muß in hoher Gunst stehen, wenn ihn der Feldhauptmann zum Essen einlädt, und was

hast du zum Essen? Nix! Hast du gehört, was er als Gast gern speisen will: Fleisch! Laß dir gut raten, nimm jetzt auf der Stell den Kapaun, er kost einen Gulden.

Der Feldhauptmann (*bat sich mit Eilif und dem Feldprediger gesetzt und brüllt*). Zu essen, Lamb, du Kochbestie, sonst erschlag ich dich.

Der Koch. Gib her, zum Teufel, du Erpresserin.

Mutter Courage. Ich dacht, es ist ein jämmerlicher Vogel.

Der Koch. Jämmerlich, her gib ihn, es ist ein Sündenpreis, fünfzig Heller.

Mutter Courage. Ich sag einen Gulden. Für meinen Ältesten, den lieben Gast vom Herrn Feldhauptmann, ist mir nix zu teuer.

Der Koch (*gibt ihr das Geld*). Dann aber rupf ihn wenigstens, bis ich ein Feuer mach.

Bertolt Brecht, *Mutter Courage und ihre Kinder*, Reclam 1987, p. 17-19

- 3 -

Agrégation externe d'allemand

Session 2012

Epreuve orale d'exposé en langue française – option linguistique

Code sujet : Fremdsprachenerwerb-73-12-01

Préparation : 4 heures

Documents autorisés : le texte proposé par le jury ; usuels :

dictionnaires unilingues (consultables sur place)

Epreuve : 30' + 10'

Vous étudierez « l'ouverture d'énoncé » dans le texte suivant :

FREMDSPRACHERWERB

Nutzloser Frühstart

Warum Englisch für Grundschüler doch keine so tolle Idee ist.

Je früher, desto besser, lautet das Motto der Bildungspolitik, wenn es um den Fremdsprachenunterricht geht. Jeder Grundschüler hat mittlerweile zwei, drei Stunden Englisch oder Französisch pro Woche. Spätestens in der dritten Klasse beginnt der Unterricht, in einigen Bundesländern starten schon die Erstklässler mit Liedern und Spielen in die neue Sprachwelt. Bundesweit steht Englisch mit Abstand an erster Stelle, in einzelnen Regionen dominiert Französisch. Andere Sprachen spielen nur eine Nebenrolle.

Die Euphorie, mit der vor einem Jahrzehnt der frühe Fremdsprachenunterricht gestartet wurde, war groß: Spielerisch sollten die Kinder in die neue Sprache hineinwachsen, sie müheloser erlernen und fließender beherrschen als frühere Schüलगenerationen und nebenbei auch noch zu weltoffenen Bürgern heranwachsen. Doch mittlerweile hat sich Ernüchterung breitgemacht. Besonders deutliche Kritik kommt von den Fremdsprachenlehrern der weiterführenden Schulen. In einer Umfrage, die der deutsche Philologenverband 2009 unter Englischlehrern an Gymnasien durchführte, äußerte sich die Mehrheit negativ zu den Ergebnissen des frühen Fremdsprachenunterrichts. An diesem Urteil habe sich bis heute wenig geändert, sagt der Präsident des Verbandes, Heinz-Peter Meidinger: »Die Lehrer müssen im Gymnasium noch einmal von vorn anfangen. Auf den Ergebnissen des Grundschulunterrichts, so wie er zurzeit stattfindet, lässt sich kaum aufbauen.« Zu verspielt sei der Unterricht, oft unterfordere und demotiviere er die Schüler, manchmal bekämen sie sogar eine falsche Aussprache beigebracht.

Die unzureichende Qualifizierung vieler Grundschullehrer stelle ein Problem dar, bestätigt auch Heiner Böttger, Professor für Englisch-Didaktik an der Katholischen Universität Eichstätt-Ingolstadt. Studiengänge für Fremdsprachenlehrer an Grundschulen wurden erst eingerichtet, nachdem der Unterricht schon angelaufen war. »Diese neuen Studiengänge bieten eine solide Ausbildung. Wer sie absolviert hat, ist auf die Aufgabe sehr gut vorbereitet«, sagt Heiner Böttger. Aber eben erst jeder fünfte Fremdsprachenlehrer an den Grundschulen hat ein solches Studium durchlaufen. Der Großteil der Stunden wird nach wie vor von fachfremden Lehrern unterrichtet, die sich im Schnellverfahren weiterbilden mussten. [...]

Für viele Einwandererkinder wäre Englisch die zweite Fremdsprache

Einen Dämpfer erhielten diese Bestrebungen durch ein Gutachten zur baden-württembergischen Bildungspolitik [...]. Der Rat der Bildungsforscher an die Politiker des Bundeslandes, das zu den Vorreitern des frühen Fremdsprachenlernens gehört: Der Beginn des Englisch- und Französischunterrichts sollte von der ersten wieder in die dritte Klasse verlegt werden, um die freiwerdende Zeit in den Mathematik- und vor allem in den Deutschunterricht zu investieren. »Jeder vierte Schüler eines Jahrganges trägt ein hohes Risiko für frühe massive Lernschwierigkeiten und für späteren funktionalen Analphabetismus«, sagt Marcus Hasselhorn. [...]

Ein weiteres Argument der Gutachter: Für Kinder aus etwa türkischen Migrantenfamilien, die das Deutsche nur mangelhaft beherrschen, wäre Englisch die zweite Fremdsprache und eine zusätzliche Belastung. Für diese Annahme konnten die Experten aber keine wissenschaftlichen Belege anführen. [...]

Den Geburtsfehler des gesamten Fremdsprachen-Konzepts berühren diese Diskussionen allerdings nur am Rande: Er besteht im bildungspolitischen Irrtum, dass der frühe Start beim Erlernen einer Fremdsprache für sich genommen schon eine Erfolgsgarantie sei. Kinder im Grundschulalter, so die Vorstellung, würden sich die Fremdsprache fast noch so mühelos aneignen wie ihre Muttersprache. Diese Phase dürfe man nicht verstreichen lassen. Zwar zeigen sprachwissenschaftliche Untersuchungen, dass es tatsächlich ein Zeitfenster für ein solches natürliches Sprachenlernen gibt. Es öffnet sich aber schon im Kleinkindalter und beginnt sich ab dem Alter von sieben oder acht Jahren schon wieder zu schließen.

Will man diese Phase voll nutzen, müsste das Fremdsprachenlernen also bereits im Kindergarten einsetzen. Und: Das Kind muss die neue Sprache täglich einige Stunden lang hören, denn das natürliche Lernen funktioniert nur, wenn das kindliche Gehirn Massen an Wörtern und Sätzen aufsaugen kann, um daraus die zugrunde liegenden Regeln der Sprache abzuleiten und zu verinnerlichen. Ein normaler, vom Lehrer geleiteter Unterricht, der zudem nur wenige Wochenstunden umfasst, kann das nicht leisten. Hier sind Kinder, die früh starten, sogar im Nachteil, weil ihre natürlichen Sprachlernmechanismen in diesem Rahmen nicht zum Tragen kommen. Unter den üblichen Bedingungen des Klassenzimmers lernen Grundschüler eine Fremdsprache langsamer als Schüler, die erst mit zehn oder noch später beginnen. Das zeigen Langzeitstudien von Carmen Muñoz, Professorin an der Universität Barcelona [...]. (*Die Zeit* 17.04.2012)